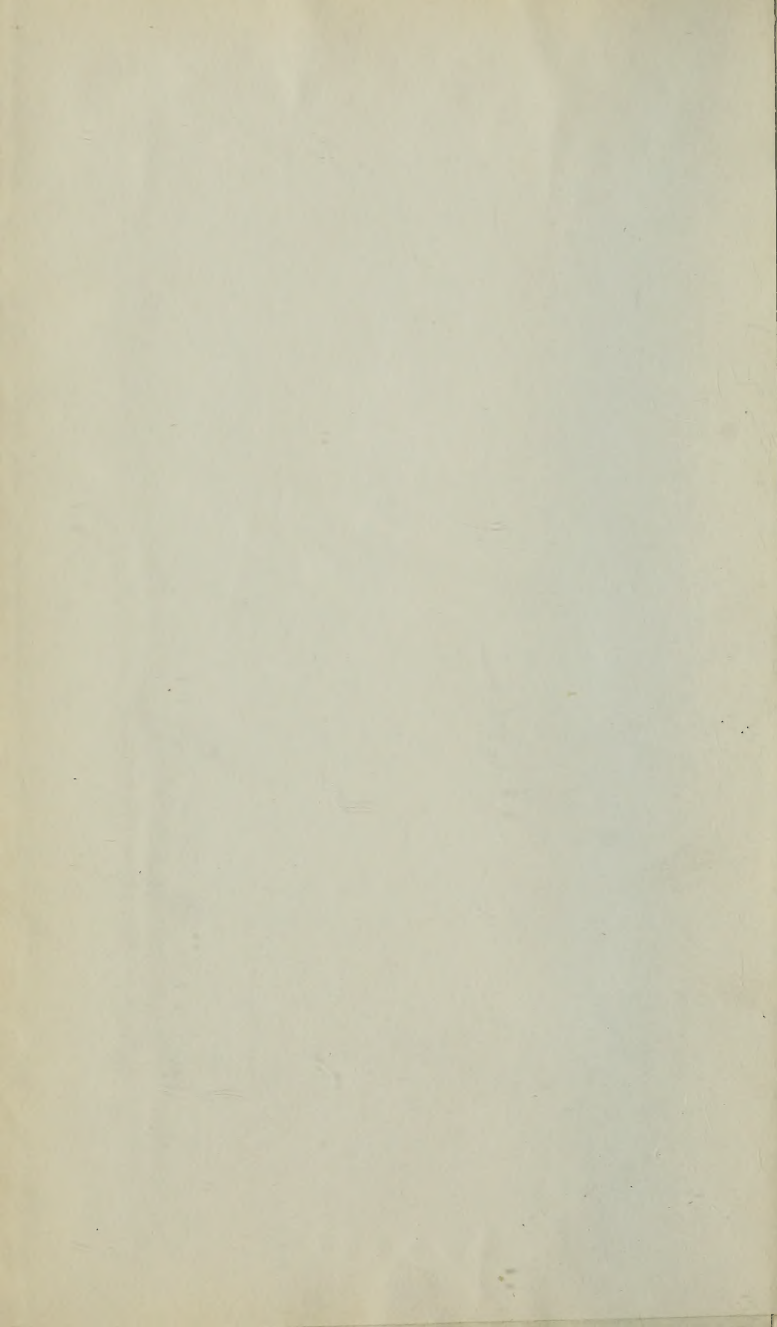


U d'of OTTAWA



39003001099836



13-0-0

CF





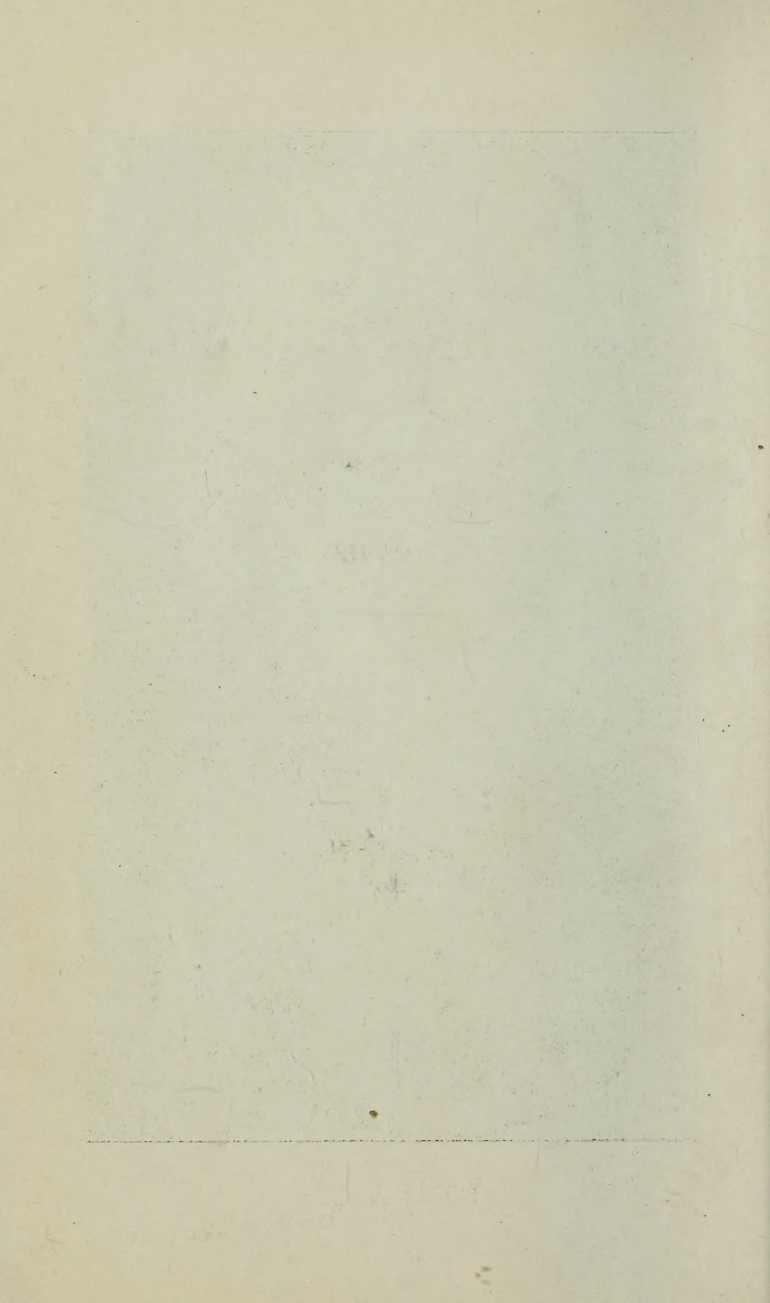


**LOUIS BRANCHEREAU**









**ALEXIS CROSNIER, PRÊTRE**

Vice-Recteur des Facultés catholiques d'Angers

Directeur diocésain de l'Enseignement libre et des Œuvres de jeunesse

---

# LOUIS BRANCHEREAU

Prêtre de Saint-Sulpice

Ancien Supérieur des Grands Séminaires  
de Nantes et d'Orléans

(1819-1913)

---

*Ut perfectus sit homo Dei, ad omne  
opus bonum instructus.*

(S. Paul, 2 Tim. c. 3, v 17.)



ANGERS

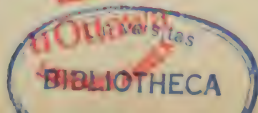
J. SIRAUDEAU, ÉDITEUR

2, rue de l'Aiguillerie, 2

PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR

117, rue de Rennes, 117



NIHIL OBSTAT :

D. DUFRESNE,  
*ensor.*

PERMIS D'IMPRIMER :

Angers, le 6 décembre 1914,

† JOSEPH, *Év. d'Angers.*

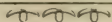
BX  
4060  
, 28B73  
1915

## NOTE

---

*Cette étude a paru, tout d'abord, dans la REVUE DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE L'OUEST (août-octobre-décembre 1914). Je la publie en volume, après l'avoir légèrement corrigée et augmentée, avec deux portraits de M. L. Branchereau : l'un, le premier, le représente à l'âge de 74 ans ; l'autre, dans les toutes dernières années de sa vie. On a cru que ces pages pourraient faire quelque bien. Puissent-elles réaliser cette espérance, et, en prolongeant, pour ainsi dire, l'influence d'un bon prêtre, le rappeler fidèlement à ceux qui l'ont connu et faire profiter d'autres lecteurs de ses exemples et de ses leçons !*

A. C.





AVANT-PROPOS





**P**OUR beaucoup de prêtres, surtout pour les jeunes, M. Branchereau demeure principalement, sinon exclusivement, l'auteur de « Politesse et convenances ecclésiastiques ». Si l'on prononce son nom dans une compagnie, tout de suite ils parlent du livre pour en sourire, comme d'un ouvrage suranné, qui fut écrit, voilà près de cinquante ans, par un homme méticuleux et compassé. Ce sont les mêmes qui ne se rappellent de M. Tronson que ses *Examens particuliers*, dont ils citent malicieusement quelques singularités amusantes.

M. Branchereau a écrit d'autres livres, a fait beaucoup de belles et bonnes œuvres. Sa vie, qui dura quatre-vingt-quinze ans, tout près d'un siècle, fut, autant que longue, digne et pleine. Le prêtre de Saint-Sulpice, supé-

rieur de Grand Séminaire, a été, par ses délicates fonctions et par ses exemples, le modèle et comme l'âme de deux grands diocèses : Nantes et Orléans ne l'ont pas oublié. Angers, qui le forma dans les premières années de sa vie cléricale, est fier de l'avoir donné à l'Église. Ces pages, si je ne me trompe, justifieront cette fierté.

Je les ai écrites, à la prière de quelques amis de M. Branchereau. Mais je n'ai pas voulu faire une biographie complète. Tout simplement, j'ai réuni quelques matériaux pour le biographe futur et formulé mes impressions sur le caractère et sur les œuvres du prêtre angevin (1).

On remarquera, non peut-être sans étonnement, que j'ai écarté de mon travail les questions irritantes, tout ce qui peut prêter à la discussion. La discussion, je ne la méprise point : elle est très utile pour faire resplendir la vérité aux yeux que les préjugés et la passion ne couvrent pas d'un voile épais ; et de nos jours, où tout est remis en question, même

(1) La plupart des documents m'ont été aimablement fournis par M. E. Levesque, directeur au Séminaire Saint-Sulpice, dont je n'ai pas à faire l'éloge.

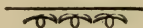
les vérités du plus simple bon sens, par des esprits imprudents et légers, nous avons tant besoin de voir clair et juste. Mais je n'ai fait, en cela, que me conformer aux habitudes de M. Branchereau, qui n'aimait pas la discussion, du moins la discussion publique. Souvent attaqué, il n'a jamais répondu. Il a eu ses erreurs (1), sans doute ; quand l'autorité compétente les lui a signalées, il a témoigné aussitôt la plus humble soumission. On le verra, au cours de ce récit.

C'est, tout particulièrement, la tâche du prêtre et du formateur de prêtres, que j'ai prétendu esquisser. Elle est grande, et elle fut bien remplie par lui. Assurément, comme nous tous, il avait ses défauts. Mais, pendant près de cent ans, il a travaillé continûment à s'en corriger, et à conquérir, Dieu aidant, les vertus de son état ; pendant plus de soixante ans, il a formé nombre de prêtres : avec quelle autorité et quel succès, nous en jugerons.

(1) Je ne prends pas le mot *erreur* au sens théologique, mais au sens ordinaire. En particulier, je ne veux pas enchérir sur le *blâme* (*non tuto*) infligé à son système philosophique.

Vers la fin de cette vie, qui avait été d'une si constante et si belle tenue, des témoins émerveillés, auprès et au loin, chuchotaient discrètement : « M. Branchereau est le premier prêtre de France ! » On en avait dit autant, avec plus d'éclat et quelques années plus tôt, de M<sup>sr</sup> d'Hulst. Prenons ces désignations pour ce qu'elles valent. Mais, bien qu'il soit difficile d'instituer un concours de vertu, et de distribuer des numéros comme fait un professeur dans sa classe, elles sont quand même éloquentes.

Cet « homme de Dieu » essaya d'être parfait, comme nous le recommande saint Paul ; et, par ses paroles comme par ses actes, il voulut conduire dans le même chemin les clercs et les prêtres que l'Église lui confiait : *ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus*. Cette citation, qu'il fit souvent, m'a paru être la meilleure épigraphe pour les pages où j'ai étudié sa *vie*, l'*homme* et le *prêtre*, le *supérieur* et l'*auteur*.



I

LA VIE



**D**ANS l'une de ses retraites annuelles, à la Solitude, où il repassait, voilà quelque vingt ans, les grâces que Dieu avait départies à son âme, M. Branchereau rédigea son « autobiographie », pour s'exciter « plus efficacement à servir Notre-Seigneur avec une ferveur nouvelle ». Je ne pouvais souhaiter un meilleur guide. Je le suivrai, car il est très consciencieux. Je résumerai, à l'ordinaire, et quelquefois, très rarement, je compléterai son récit.

Louis Branchereau naquit, le 21 décembre 1819, à Saint-Pierre-Montlimart, au cœur de notre Vendée militaire angevine (1). Un véné-

(1) Son Anjou, il l'aima tendrement. « Qui de vous ne l'a entendu réciter, non sans émotion — l'émotion con-

rable confesseur de la foi, qui avait été « déporté » pendant la Révolution, M. Etienne-Louis Amant, curé de Saint-Rémy-en-Mauges, le baptisa, ce même jour, dans l'église de la paroisse. Le curé de Saint-Pierre, M. Louis-Martin Piou, était le grand-oncle maternel du petit baptisé ; et l'un de ses frères, Pierre-

tenue, la seule qui lui convint — le sonnet de J. du Bellay :

. . . . .  
Quand revoyrai-je, hélas ! de mon petit village  
Fumer la cheminée, et en quelle saison  
Revoyrai-je le toit de ma pauvre maison  
Qui m'est une province et beaucoup davantage ?  
  
Plus me plaist le séjour qu'ont basti mes ayeux,  
Que des palais romains le front audacieux ;  
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;  
  
Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,  
Plus mon petit Liré que le mont palatin,  
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

« Quand il avait fini, le vieillard (*s'il vous avait entendu, Monseigneur !*) répétait, en soulignant le dernier trait :

. Et plus que l'air marin la douceur angevine ;

« Il serrait et desserrait plusieurs fois de suite les lèvres, comme s'il eût voulu goûter, tandis que le regard de ses yeux un peu usés se projetait au loin, apparemment sur quelque paysage aimé des bords du « Loire gaulois » ou du « petit Liré ». (Lettre-circulaire de M<sup>sr</sup> Touchet, évêque d'Orléans.)



Augustin, était curé de Saint-Maurille de Chalonnès. Ces deux frères avaient eu deux oncles paternels qui avaient été honorés du sacerdoce ; et, parmi leurs neveux, ils allaient bientôt compter deux autres prêtres, dont l'un est mort curé de La Chaussaire : François Piou. Notre Vendée angevine, fécondée par le sang des martyrs, donnait alors, elle donne toujours, Dieu merci, beaucoup de ses fils pour l'autel : terre de foi, qui produit les plus généreux dévouements.

La famille où entraît Louis Branchereau était profondément chrétienne. De sa mère, originaire du Mesnil-en-Vallée, Perrine Piou, qui eut tant de prêtres parmi les siens (1), le fils a écrit : « Bonne, pieuse, elle fut, dans toute la vérité du mot, une femme forte. Elle nous aima beaucoup, ne vécut que pour nous ». Il s'est étendu avec plus de complaisance sur son père. « Mon père, Pierre Branchereau, d'une famille d'honnêtes métayers de Saint-Pierre-Montlimart, était un homme intelli-

(1) Deux grands-oncles, deux oncles, deux frères, deux fils : son autre fils prêtre, Pierre, fut curé de Jallais, et mourut « missionnaire de la Compagnie de Marie, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. »

gent, d'une piété exemplaire, de mœurs pures, d'une intégrité parfaite. Lorsque la Révolution provoqua, par ses excès, un soulèvement en Vendée, il fit partie de l'armée royaliste et prit part, jusqu'à la fin, à la guerre héroïque qu'elle soutint contre les armées républicaines. Il obtint sous la Restauration, en récompense de ses services, la place de percepteur, qu'il remplit jusqu'à sa mort, et dans laquelle il conquit l'estime de tout le monde. Il était d'usage, alors, d'envoyer des garnisaires chez les personnes qui étaient en retard pour payer leurs impôts ; je me rappelle que mon père, dans sa compassion pour les malheureux, gardait le plus souvent et nourrissait chez lui le garnisaire, et parvenait, par des moyens plus doux, à faire rentrer les fonds de l'État. Il était aussi chantre de la paroisse, et il s'acquittait de cet emploi avec un incomparable amour. Il avait une voix superbe et chantait avec un merveilleux entrain. De bonne heure, il m'inspira l'estime et l'amour du chant sacré dont il me donna les premières leçons. Chose assez remarquable, quoique n'ayant reçu qu'une éducation assez médiocre, il savait beaucoup, il connaissait surtout par-

faitement l'Histoire Sainte qu'il aimait à nous raconter, à mes deux frères et à moi, dans notre enfance. »

Louis avait sept ans, lorsqu'il perdit son père. La mère, vraie femme forte, régla les affaires de son mari avec une prudence parfaite et se donna tout entière à l'éducation de ses trois garçons.

Mais déjà Louis, depuis un an, vivait au presbytère, sous la tutelle de son grand-oncle, qui l'aimait « beaucoup ». Il avait, comme il dit, « sucé la piété avec le lait de sa mère », et trouvé, à la maison paternelle, tous les exemples et toutes les leçons qui contribuent à former le bon chrétien. A la cure, vers l'âge de dix ans, il fut initié par son grand-oncle aux premiers éléments du latin : car, né dans une famille que j'oserais appeler sacerdotale, il semblait présenter les marques d'une vocation divine. Il entra en septième, au collège de Beaupréau, vers le printemps de 1830. Il y passa encore toute l'année scolaire 1830-1831, pendant laquelle il eut le bonheur de faire sa première communion ; il avait, alors, onze ans.

En septembre 1831, la rentrée des élèves

n'eut pas lieu. « La Révolution de juillet avait produit dans le pays une grande agitation. Le Gouvernement, mécontent de l'attitude politique du collège de Beaupréau, fit fermer la maison qui, du reste, était propriété nationale ». Plus d'une fois, dans les deux siècles et plus, qu'a duré son existence, le collège a connu ces heures amères.

Cette fermeture fut un grand deuil pour le pays : car, sous la direction habile et paternelle du vénérable M. Mongazon, le collège était « très florissant ». Elle causa aux élèves une vive douleur ; nul, peut-être, ne l'a plus vivement ressentie que Louis Branchereau, bien qu'il eût passé moins de deux ans dans ces murs bénis. Lui qui mettait d'ordinaire la main sur son cœur pour en comprimer les battements, il avait, quand il parlait de son vieux collège, des explosions de tendresse : « Je n'oublierai jamais l'heureux temps de mon séjour à Beaupréau. C'était une maison incomparable : vraie famille, dont M. Mongazon était le père. Les traditions classiques, avec le bon esprit, l'entrain, la gaieté d'autrefois, s'y étaient fidèlement conservées. Je n'ai rien trouvé, depuis, qui ressemblât à ce type.

Pendant bien des années, toutes les fois que je passais devant les murs du vieux collège où j'avais eu de si excellents maîtres, vécu avec de si bons camarades, reçu de Dieu tant de grâces, je me sentais ému et mes yeux se mouillaient de larmes ». Ce cantique de la reconnaissance, M. Branchereau l'a chanté toute sa vie, à la louange de ses premiers maîtres.

La plupart des élèves de Beaupréau avaient trouvé un refuge à Combrée, « sous la direction de M. Drouet ». Le vénérable curé de Saint-Pierre-Montlimart, par crainte des événements, voulut garder son neveu près de lui et le confia au curé de Montrevault, M. Dupré, qui se chargea de lui faire faire sa cinquième. L'isolement était très pénible à l'enfant, qui demanda, comme une grande grâce, l'année suivante, d'aller rejoindre ses condisciples à Combrée. Il passa deux années (1832-33 et 1833-34) dans cette maison qui a été plus d'une fois, depuis 1831, si hospitalière pour les exilés.

Mais Combrée était loin du bourg natal. Aussi, en 1834, lorsque M. Mongazon, qui avait pu rouvrir son collège à Angers, invita

ses anciens élèves à venir le rejoindre au Colombier, Louis Branchereau fut de ceux qui répondirent à cet appel. Son grand-oncle, curé de Saint-Pierre, qui subvenait aux frais de son éducation, était mort en 1833. D'autres le suppléèrent dans sa charité : le curé de La Chaussaire, et surtout une de ses sœurs, Marie Piou, « tante Marie », l'une de ces vieilles filles qui, malgré leurs petits défauts, sont les tantes de tout le monde, et que, selon le mot heureux de M. René Bazin, on a toujours envie de saluer deux fois : pour le peu de bonheur qu'elles ont eu et pour la joie qu'elles ont donnée aux autres (1).

Soutenu par sa mère et son oncle, et un peu gâté par tante Marie, il acheva ses classes à Mongazon. Il eut pour professeurs : en seconde, M. Denéchau ; en rhétorique, M. Boutreux ; en philosophie, M. Belliard ; des noms glorieux dans l'histoire de la pédagogie angevine (2).

(1) *Mémoires d'une vieille fille.*

(2) L'ancien écolier, revenu à Mongazon, en juillet 1904, pendant un voyage de vacances, écrivait à son cher ami et confrère M. Laroche : « J'ai regretté, à Angers, l'absence de M<sup>sr</sup> Pasquier, toujours voyageur infatigable.

L'écolier n'avait eu, à Beaupréau et à Combrée, à peu près aucun succès : il se sentait peu de goût, jusque-là, pour les études classiques. Mais, au cours des vacances qui précédèrent sa seconde, un ouvrage de Chateaubriand, qui lui tomba sous la main, réveilla son esprit engourdi. Il aima la littérature ; et son travail, auquel il s'intéressa vivement, fut « couronné » en seconde, et plus encore à la fin de la rhétorique. Mais ce fut la philosophie qui donna sa direction définitive à l'écolier. La métaphysique le séduisit. « Ce fut pour moi comme une révélation ». Ne contet-on pas la même chose de Malebranche, pour qui Louis Branchereau devait s'éprendre. quelques années plus tard, d'une très vive et très durable affection ?

Depuis l'étude du rudiment, le petit Vendéen, le disciple de M. Mongazon, avait toujours

M. Crosnier était seul à Saint-Aubin. Je l'ai accompagné à la distribution des prix de Mongazon, où j'ai entendu un discours fort intéressant du Supérieur M. Goupil et une éloquente allocution de M<sup>sr</sup> Rumeau. Il m'a été très agréable de revoir cette maison qui me rappelle de bien bons souvenirs, et où j'ai reçu un accueil dont j'ai été très touché. »

regardé le sacerdoce comme le terme du chemin où il marchait. Au moment d'entrer au Grand Séminaire, quand il dut revêtir la soutane (1), sa philosophie livresque passa tout d'un coup en acte. Il se demanda pourquoi il voulait être prêtre : il lui sembla, en y réfléchissant devant Dieu, qu'il n'y était porté que par le désir de se consacrer à Dieu et de le servir dans son Église. « Je me rappelle que, le matin du jour de la rentrée, avant de partir pour Angers, je me jetai à genoux ; et, fondant en larmes, je dis à Dieu, avec un sentiment extraordinaire, que je me donnais à Lui et que je voulais renoncer à tout pour Lui appartenir. Cette consécration, prélude de celles que je devais faire plus tard, me mit au cœur une joie très vive. Plus d'une fois, dans la suite, le souvenir de cette scène m'a fortifié et encouragé. »

Les études théologiques duraient, alors, *trois* ans. Ces trois années du Grand Séminaire furent, pour le jeune clerc, « délicieuses ». Tout lui plaisait : exercices de piété,

(1) En ce temps-là, on prenait la soutane le matin du jour où l'on entrait au Grand Séminaire.



études, société des directeurs et des confrères. Je note seulement, comme un trait de caractère, que l'apprentissage de la théologie, qui fut sérieusement fait, ne lui fit pas oublier la philosophie : elle eut toujours « la première place » dans son cœur. « Un jour, je mis la main sur un ouvrage d'Aristote, en grec et en latin. J'en fis l'acquisition avec empressement ; et, sans tenir compte des plaisanteries de quelques condisciples, je consacrais les loisirs des jours de promenade à lire le précieux bouquin ». L'homme d'étude, avec son goût prédominant pour la philosophie, est là tout entier.

La troisième et dernière année de son Séminaire (1839-1840) allait s'achever. Louis Branchereau était simplement clerc minoré : il n'avait guère que vingt ans. Où allait le porter son zèle ? Passionné pour l'étude, il se crut appelé à la vie bénédictine : le désir s'alluma et s'éteignit comme un feu follet. Son Directeur lui parla des Jésuites, mais n'insista pas, vu « le manque d'attrait ». Puis, comme le dirigé « s'efforçait de tracer, devant lui, les caractères de la congrégation » qu'il rêvait, il lui demanda : « Mais... voulez-vous

être Sulpicien ? » Louis Branchèreau n'y songeait pas, sans doute par timidité : il n'osait s'arrêter à la pensée d'être associé à ces hommes de Dieu, dont le Supérieur, M. Desgarets, par sa vie si édifiante et sa parole tout apostolique, lui inspirait une vénération profonde. La question du Directeur fit jaillir la lumière dans son esprit. Il dit oui avec empressement. Et, pour la vie sulpicienne comme pour la philosophie, sa vocation fut soudaine et tenace.

Le candidat, pieux et travailleur, fut agréé par le Conseil des Directeurs, et envoyé au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il fit, pendant deux ans, partie du « Grand Cours ». Il étudiait : le matin, avec M. Laloux, les traités du mariage et des actes humains ; le soir, le droit canonique, avec M. Galais. Entre temps, il suivait les cours d'hébreu de M. Le Hir et de M. Garnier. « Il avait gardé ses cahiers d'Écriture Sainte : ils sont rédigés avec beaucoup de soin (1) ». Pour la piété, la science et la formation générale, il comptait ces deux années parmi les meilleures de sa

(1) Remarque de M. Levesque.

vie. En même temps qu'il apprit à penser par lui-même, il s'affermir et se fixa définitivement dans sa vocation sulpicienne.

Il commença, en octobre 1842, son année de Solitude, où il eut M. Renaudet pour Supérieur, et pour Directeur M. Faillon. « Année de paix, de recueillement, de piété, couronnée par l'ordination sacerdotale qui me fut conférée le 10 juin 1843 (1). Quel bon souvenir ! Comme je disais bien la messe ! Je ne pouvais me faire à l'idée que désormais, tous les jours, je monterais au saint autel, et il me semblait que, pourvu que ce bonheur me fût accordé, je serais indifférent à tout... O mon Dieu, pourquoi cette fleur de mon sacerdoce n'a-t-elle pas conservé tout son parfum ? » Si la fleur ne passe que pour faire place au fruit, moins parfumé sans doute, mais plus nourrissant, qui donc pourrait s'en plaindre ?

M. Garnier envoya le jeune prêtre au Séminaire de Clermont, comme professeur de philosophie. Rien ne répondait mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Et il tâcha d'être un bon professeur.

(1) Il avait reçu le sous-diaconat (Noël 1841) et le diaconat (Trinité 1842), des mains de M<sup>sr</sup> Alfie.

Le domaine où il entrait n'avait été, en somme, que très superficiellement fouillé depuis trente ou quarante ans. Le système mennaisien, qui avait agité fortement les séminaires, avait été justement condamné par l'Église. Les luttes scolaires étaient finies. La philosophie de Lyon et celle de M<sup>gr</sup> Bouvier, toutes deux d'inspiration cartésienne, se partagèrent d'abord à peu près également, dans les séminaires, l'honneur et les honoraires du manuel classique. Elles ne tendaient guère qu'à établir solidement le critérium de la certitude, que La Mennais avait ébranlé. Clermont, toutefois, depuis quelques années, avait un autre manuel, celui de Noget-Lacoudre, qui avait cru trouver, dans les doctrines de Reid et de l'école écossaise, la solution du problème de la certitude. Les théories de l'école écossaise entraient également, pour une part, dans l'amalgame de l'*éclectisme* cousinien, où se rencontraient aussi le cartésianisme et le kantisme. Il paraît que le manuel de Noget-Lacoudre, qui se rapprochait, par ce côté, de la philosophie universitaire, avait fait sensation, puisque, vers 1840, une trentaine de séminaires l'avaient adopté. M. Bran-

chereau le reçut et l'étudia. Mais l'évidence que le livre prônait, *evidentia recti sensus*, ne donnait à la doctrine de la certitude aucun fondement rationnel. Le professeur se crut obligé de combattre le manuel, sur ce point. Et, pour voir clair, il lut Descartes, Malebranche, Fénelon, Leibniz, T. Reid, Cousin... Il lut beaucoup de philosophes, et des plus renommés; il ne lut point le grand philosophe chrétien, saint Thomas d'Aquin, celui qui, appuyé sur la tradition des siècles antérieurs, accommoda le philosophe le plus complet de l'antiquité, Aristote, à la vérité chrétienne, et de son système ainsi corrigé fit une solide assise pour l'édifice théologique. Mais qui donc, en France, et hors de France, depuis que Descartes avait raillé la scolastique décadente, songeait à y recourir ? Seuls, quelques esprits avisés, qu'on nommait des retardataires, et qui étaient des précurseurs. Le professeur de Clermont, esprit très personnel, cherchait tout seul, en dehors de cette tradition, « un fondement scientifique se soutenant par lui-même... et assez large pour porter tout l'édifice de la connaissance humaine ». La troisième année de son enseignement, il crut l'avoir

trouvé. « Un rayon de lumière commença de luire dans mon esprit : *punctum minimum, sed inconcussum...* » Le point s'élargit. Et tout un système, qui se rattachait à Malebranche, se coordonna dans l'esprit du professeur. J'y reviendrai brièvement, en parlant de ses livres. Pour le moment, je me borne à raconter la vie extérieure.

En possession de données qu'il estimait inébranlables, M. Branchereau rédigea son cours : *Praelectiones philosophicae*. Avec quel amour, les auteurs et surtout les philosophes le comprendront. Il se sentait « en possession de la vérité ». Le cours, autographié en 1845, puis, quand M. Baudry, le futur évêque de Périgueux, l'adopta pour Nantes, lithographié en 1847, au moins pour la *logique*, fut imprimé en trois volumes in-12 en 1849. Il prit place, alors, parmi les livres classiques. Et, quand M. Carrière transféra M. Branchereau de Clermont à Issy, son cours y fut naturellement adopté. Il se répandit en beaucoup de Séminaires.

Le jeune Directeur quitta Clermont avec regret. Les joies de l'étude, les émotions de ses « petites découvertes philosophiques »,

l'amitié de ses confrères, et spécialement de M. Gamon, qui fut plus tard directeur de la Solitude, l'affection de son digne Supérieur, M. Hamon (1), la fraîcheur qu'on trouve dans tous les débuts, toutes ces causes ensemble auréolèrent pour lui les sept années du séjour qu'il fit en Auvergne.

A Issy, l'arrêt ne fut que de quatre ans. Au cours de la troisième année, M. Branche-reau tomba malade; on lui donna pour successeur M. Laroche, un confrère qui occupa sa place et gagna son cœur et resta l'ami le plus cher, l'ami des bons, des mauvais, même des vieux jours. Pour lui, on le nomma, l'année suivante, économe d'Issy, « au grand ébahissement de tout le monde ». Il fait lui-même cette remarque. « Je m'en tirai comme je pus ». Et il ajoute : « L'année d'après, les Supérieurs, jugeant l'épreuve suffisante, m'envoyèrent à Nantes comme Supérieur de la maison de Philosophie ». Le Séminaire de philosophie était la maison bien-aimée de

(1) Il l'eut pour Supérieur pendant quatre ans. Les trois dernières années, M. Déjardin fut le Supérieur du Grand Séminaire de Clermont.

M. de Courson, dont la mémoire est restée en bénédiction à Paris et à Nantes.

Le Supérieur du Grand Séminaire était M. Féret ; et l'évêque de Nantes, M<sup>sr</sup> Jaquetmet. Tous les deux accueillirent le nouveau venu avec la bienveillance la plus encourageante. Tous les deux le soutinrent dans l'épreuve qui fut la plus douloureuse de sa vie.

Quand M. Branchereau quitta Issy, la première édition des *Praelectiones* était presque épuisée. Une seconde édition fut préparée et donnée en 1855, à Nantes et à Paris, en neuf fascicules. Elle fut en faveur pendant quelques années. Mais, au mois de septembre 1861, parut un décret du Saint-Office déclarant qu'on ne pouvait enseigner avec sécurité (*tuto tradi non posse*) sept propositions relatives à l'ontologisme, dont on ignore encore l'origine, « mais que j'ai tout lieu de croire, dit M. Branchereau, n'être qu'un résumé de l'enseignement philosophique (1) du célèbre P. Martin, S. J. Cette philosophie,

(1) M. Léonce Couture, dans un *Rapport* dont je donne plus loin un extrait, rappelait, lui aussi, les « *Sept propositions tirées, je crois, des cahiers autographiés qui n'ont jamais été entre les mains du public.* »



dont j'avais recueilli l'exposé de la bouche du P. Martin lui-même, venait d'être l'objet d'un blâme de la part du Général des Jésuites, qui en avait interdit l'enseignement dans les maisons de la Compagnie ». M. Branchereau, parce qu'il avait combattu dans son cours les assertions du P. Martin, qu'il accusait de panthéisme et qui soutenait, en fait, l'ontologisme absolu, se croyait à l'abri et du blâme du Général et du décret du Saint-Office. Tel ne fut pas l'avis du P. Ramière, qui publia un petit livre ayant pour titre *De l'unité dans l'enseignement de la philosophie*. En bon escrimeur, après avoir fait le salut de la plume au philosophe, il déclarait, par un coup droit, que la philosophie de M. Branchereau était bien et dûment condamnée, comme soutenant l'ontologisme, même mitigé. Vivement ému par cette attaque, M. Branchereau écrivit à M<sup>sr</sup> Jaquemet, pour lui demander « s'il ne serait pas sage de soumettre sa Philosophie au jugement du Saint-Siège » et de prévenir une mise à l'Index qu'il voulait éviter à tout prix. Le bon Évêque le rassura, et lui dit d'attendre. En attendant, l'auteur prépara sa défense, par un travail en deux

parties : dans la première, il essayait d'établir que la doctrine ontologiste était fondée en autorité et en raison, et il la résumait en quinze propositions ; dans la seconde, il montrait que les sept propositions, censurées par le Saint-Office, n'étaient qu'une formule rigoureuse du panthéisme et n'avaient rien de commun avec la doctrine ontologiste (1).

Ce mémoire, qui lui fut soumis, M<sup>sr</sup> Jaquet fut d'avis qu'il serait utile de l'envoyer à Rome, par l'entremise de M<sup>sr</sup> Guibert, archevêque de Tours, qui était sur le point de s'y rendre. M. Branchereau, après l'avoir revu de concert avec M. Laroche, le porta lui-même à Tours, où les propositions furent remaniées par l'archevêque, « de façon à les rendre inattaquables ». M<sup>sr</sup> Guibert les remit au Saint-Père, qui les transmit à la Congrégation du Saint-Office, dont le préfet était le cardinal de Reisach, un thomiste convaincu. M<sup>sr</sup> Guibert, écrivant de Rome, donna les meilleures nouvelles à M<sup>sr</sup> Jaquet et à M. Branchereau : il avait vu nombre d'ontolo-

(1) Voir l'*Appendice*, où sont transcrites les sept et les quinze propositions.

gistes, disait-il — ils étaient, alors, assez nombreux partout — et, comme eux, il estimait que l'école ontologiste, « l'adversaire le plus puissant qu'aient rencontré chez nous les doctrines matérialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIX<sup>e</sup> », ne serait point frappée. Une de ses lettres, avec sa permission, fut publiée dans *Le Correspondant*. Tout était à la paix et à la joie.

Mais, vers le mois de juillet, le cardinal Patrizi demandait à M<sup>sr</sup> Jaquemet un exemplaire du manuel philosophique d'où étaient extraites les quinze propositions. Puis, vers la fin de septembre, le commissionnaire du Grand Séminaire vint remettre à M. Branchereau, de la part de M. Féret, son Supérieur, une lettre et un volume des œuvres de Fénelon. La lettre, ou plutôt le billet disait : « Ouvrez le volume que je vous envoie à l'endroit marqué ; lisez cette page et venez me trouver ». A la page indiquée, était la lettre où l'abbé de Chanterac annonçait à Fénelon qu'il venait d'être condamné à Rome. M. Branchereau comprit, fit, du mieux qu'il put, le sacrifice que Dieu lui demandait, et, arrivé chez le Supérieur, y trouva M. Richard, vicaire général, qui

tenait à la main une lettre du cardinal Patrizi : c'était la réponse à la lettre de M<sup>sr</sup> Jaquemet qui accompagnait le mémoire soumis au Pape. Elle contenait ces passages que je transcris :

« ... Eminentissimi Patres cardinales, qui una mecum Inquisitorum generalium munere funguntur, ea qua par est maturitate omnia perpendentes, in *quindecim propositionibus* a te exhibitis non obscure *nonnulla theoremata* tradi deprehenderunt quae aut parum aut nihil differunt ab aliquot ex *septem illis propositionibus*...

« Itidemque censuerunt in *Praelectionibus* etiam... plura insinuari quae in nonnullis ex septem illis propositionibus continentur..., constat profecto totum illud opus hujusmodi principiis informari quae cum aliquot ex memoratis propositionibus apprime cohaerent... In eodem opere aliae occurrunt theses quae a communi sensu *catholicorum philosophorum* abhorrere videntur, et quae certe quadam nova atque involuta loquendi forma enuntiantur... ut juvenes praesertim clericos in errorem facile possent inducere... *Non potest tuto* tradi, in Seminariis potissimum ubi doctrinae philosophicae viam sternere

debent ad theologicas disciplinas comparandas... »

Le Cardinal concluait : « Ceterum, cum auctor pluries se catholicum profiteatur *et S. Romanae Ecclesiae* iudicio opus suum *subjiciat, doctrinis etiam carissimis anathema dicere paratus, statim ac aliquas earum ab ea improbari compertum habuerit*, ideo sperare juvat fore ut ipse, cognitis iis quae hic observantur, suis doctrinis valedicat licet carissimis, utpote quae a veritate deflectant (1). »

C'était, aussi claire que possible, l'improbation, je ne dis pas la condamnation, de l'ontologisme mitigé. La doctrine des propositions, de quelques-unes au moins, et de certaines thèses du livre, ne pouvait être enseignée avec sécurité. L'auteur, au premier moment, trouva le jugement sévère. Mais lui suffirait-il de retirer le livre du commerce, comme le lui disaient de sages conseillers ? Devait-il, comme

(1) Je ne traduis que ces dernières lignes : « ... Il nous plaît d'espérer que l'auteur, ayant pris connaissance de nos observations, abandonnera ses doctrines, si chères lui soient-elles, du moment qu'elles s'écartent de la vérité. »

Ubaghs le lui recommandait, aller se défendre à Rome ? M<sup>sr</sup> Jaquemet le poussait dans cette voie. Mais M. Carrière, le Supérieur général de Saint-Sulpice, et M. Branchereau lui-même, qui ne se sentait « point fait pour la lutte », se prononcèrent pour le silence, en bons philosophes, et, ce qui vaut mieux, en bons chrétiens. Vers la fin de la retraite par où commence l'année scolaire, M. Branchereau fit part à la Communauté du jugement porté à Rome sur sa philosophie et annonça que son livre cessait d'être dans la maison le livre classique. Quelques jours après, le 16 octobre, il envoyait à S. S. Pie IX, par l'entremise de M<sup>sr</sup> Jaquemet, une lettre d'humble soumission, que je veux citer en grande partie.

*Beatissime Pater,*

« ... Piissimi Sancti-Sulpitii fundatoris Olerii, cujus erga Sedem Apostolicam tantum fuit obsequium, tantaque reverentia ac devotio, filius vocari indignus essem, si, in his rerum adjunctis, prompto animo et absque ulla haesitatione et restrictione huic declarationi non obtemperarem.

« Hic semper fuit, Beatissime Pater, in quaestionibus philosophicis pertractandis, mentis meae affectus, ut nihil edocerem quod doctrinis S. Romanae Ecclesiae, cui ex intimo corde consocior, ullatenus opponeretur...

« Ad pedes igitur Sanctitatis Vestrae provolutus pure ac simpliciter adhaereo cum decreto a Suprema S. Officii Congregatione die 18<sup>a</sup> mensis septembris an. 1861 promulgato, tum declarationi qua Eminentissimi Cardinales ejusdem Supremae Congregationis consultores doctrinam meam per illud decretum attingi testati sunt. Eorum mandatis acquiescens, sedulo invigilabo ne sive scriptis sive oralibus documentis propositiones improbatas quovis modo tradam. Jam quoque, ex quo Em. Cardinalis Patrizi litterae mihi innotuerunt, opus meum venale esse desiit, nec certe instituendis junioribus clericis adhibebitur.

« Addere liceat, Beatissime Pater, quod si, secundum hominem, alicujus mihi taedii causa praesens negotium extitit, mœrorem exinde conceptum abunde compensat, imo et dulcem efficit, spes adfulgens, per meam humillimam submissionem, quantulumcunque afferendi

solamen Sanctitati Vestrae inter tot tamque acerbos... luctus et dolores. »

Et le signataire implorait la bénédiction de Pie IX. La réponse arriva, très prompte, très paternelle, très consolante, le 15 novembre. Elle est fort glorieuse pour la mémoire de M. Branchereau. Je vais transcrire ce Bref en entier.

« *Dilecto Filio Ludovico Branchereau, presbytero congregationis S. Sulpitii, Nannetes.* »

« PIUS P. P. IX.

« Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem. Vere ac prudenter prospexeras litteras tuas obsequentissimas haud leve solamen Nobis allaturas inter eos dolores quibus, temporum iniquitate, sumus affecti : quid enim parenti dulcius quam filios dicto audientes ita habere ut una literarum significatione a suo recedant iudicio fructusque studii ac laboris sui (quos prae primis homines solent diligere) abdicent ultro atque repudient? Quocirca, ut venerabili Fratri episcopo Nan-



netensi conscripsimus, nihil gratius atque jucundius quam tua epistola ad nos pervenire poterat. Quin etiam jubemus ut quamlibet animi perturbationem abjicias : tantam enim tibi gratiam est Deus impertitus, ut nobilissimum obedientiae et humilitatis actum, quem humanae infirmitati perdifficile esse novimus, ita fortiter et alacriter, absque ulla cunctatione perageres. Forsitan et exemplum in te spectatissimum praebere voluit Deus quod intuerentur illi (a quibus tamen longissime abfuisti) qui absque doctrinae laude commendati devias a veritate semitas sequuti sunt, et obstante superbia paternam vocem ad recta revocantem non exaudiunt. Gaudeas itaque in Domino qui superbis resistit, humilibus autem dat gratiam : nulla te praeteritorum cogitatio tardiolem faciat ne in ministerio exercendo eodem zelo progrediaris, quo te hactenus scimus exarsisse ; et signum caritatis nostrae pontificiae, qua te prosequimur, Apostolicam Benedictionem excipe, quam tibi, Dilecte Fili, et omnibus quorum studiis moderaris, peramanter impertimus (1).

(1) Je donne la traduction de ce Bref si élogieux. Cela

« Datum Romae apud S. Petrum die 15<sup>a</sup> novembris 1862, Pontificatus nostri anno 17.

« PIUS PP. IX. »

me dispense de traduire la supplique à laquelle il répond.

« Cher Fils, salut et bénédiction apostolique. Vous aviez bien jugé que votre lettre Nous serait un grand réconfort parmi les douleurs qui, dans ces temps très durs, Nous affectent. Qu'y a-t-il, pour un père, de plus consolant que d'avoir des fils si obéissants à sa parole que, sur la simple présentation d'une lettre (*celle du cardinal Patrizi*), ils abandonnent leur propre jugement et, d'eux-mêmes, renoncent aux fruits de leur étude, ces fruits qui sont, d'ordinaire, si chers aux hommes? C'est pourquoi, comme Nous l'avons écrit à Notre vénérable Frère l'évêque de Nantes, rien ne pouvait nous parvenir de plus réconfortant et de plus doux que votre lettre. Aussi Nous voulons que vous bannissiez toute inquiétude, puisque Dieu vous a départi la très grande grâce de pouvoir produire fortement, joyeusement et sans retard un acte si éclatant d'obéissance et d'humilité, qui est, Nous le savons, très difficile à la faiblesse humaine. Peut-être Dieu a-t-il voulu présenter en vous un modèle très digne d'étude que puissent considérer ceux-là (que vous laissez pourtant si loin derrière vous) qui, sans être recommandables par l'éclat de la science, s'éloignent de la vérité et refusent, par orgueil, d'écouter la voix paternelle qui les rappelle au droit chemin. Réjouissez-vous donc dans le Seigneur qui résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles. Que le souvenir du passé n'arrête pas, dans votre ministère, le zèle

Pie IX, en bon père, s'était appliqué à panser la blessure ; il l'avait fait avec une affection d'autant plus bienveillante, que l'auteur n'avait pas eu de condamnation et, sur une simple lettre directive, avait résolument brisé sa vie philosophique. Désormais, M. Branchereau renonçait à tous les travaux qu'il avait rêvés dans cette partie. Sa « vie philosophique était terminée. » Il se donna d'autant plus vaillamment à sa tâche de Supérieur.

En 1863, le Supérieur du Grand Séminaire, M. Féret, mourut. C'était dans le courant de février. Quelques mois plus tard, M. Carrière lui donnait comme successeur M. Branchereau (1). L'Évêque et le clergé reçurent avec joie cette nomination : ils connaissaient, depuis

dont, Nous le savons, vous avez brûlé jusqu'ici. Et comme signe de la charité que Nous avons pour vous, recevez, cher Fils, pour vous et pour tous vos étudiants, la bénédiction apostolique que, de tout cœur, Nous vous accordons.

• Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 novembre 1862, de Notre Pontificat l'année 47<sup>e</sup>.

« Pie IX. »

(1) M. Bacuez succédait à M. Branchereau dans la maison de philosophie.

neuf ans, celui qui devenait le chef de la jeunesse cléricale du diocèse, et ils lui donnèrent leur confiance, comme ils l'avaient donnée à ses prédécesseurs. Le 10 décembre, le nouveau Supérieur écrivait à son ami M. Laroche, directeur au Séminaire d'Angers : « Vous dire que tout va bien, je ne l'ose pas trop. Au moins faudrait-il faire une exception pour votre pauvre ami qui, ne se trouvant pas parfois au niveau de ses obligations, serait porté à se décourager un peu... s'il en avait le loisir. Mais la Providence y a pourvu. C'est un tel mouvement d'occupations, de dérangements, de visites... que je me sens comme emporté dans un tourbillon. Je n'ai pas le temps de me replier sur moi-même, pour me rendre compte de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ; et les jours s'écoulent avec une effrayante rapidité. J'ignore si l'on est content de moi. Pour ce qui me regarde, je puis dire que je suis content de tout le monde, Séminaristes et confrères rivalisent pour m'adoucir ma tâche. Que Notre-Seigneur les récompense de leur charité ! » Il a écrit, beaucoup plus tard, avec une joie profonde, en se rappelant ces années : « Ma nouvelle position

me mit en rapport plus intime avec le clergé de Nantes. Je conserverai toute ma vie le souvenir de ces vénérables prêtres si pieux, si réguliers, si modestes : types parfaits de vie sacerdotale, dans lesquels il était aisé de reconnaître la formation de MM. Féret, de Courson et Morel... » Il mit, lui aussi, sa marque sur les générations qu'il eut à former. J'y reviendrai. J'ajouterai seulement, ici, que son « Supérieurat » ne fut pas sans gloire extérieure. Il vit l'achèvement du grand Séminaire, l'un des plus beaux et des mieux aménagés de France. à la construction duquel M. Martel, l'économe, avait présidé. Le 1<sup>er</sup> juillet 1864, la chapelle, un bijou sévère de l'art roman, fut consacrée : belle fête où la splendeur des cérémonies, l'éclat des décors, l'harmonie des chants, rivalisèrent avec la voix de l'éloquence. Les bâtiments du grand Séminaire furent bénis, le 15 novembre 1868. Hélas ! ces murs aimés, construits pour les clercs, ne les abritent plus. Et l'on serait tenté de dire en gémissant, comme le vétéran de Virgile chassé de son domaine : *Impius... habebit... Barbarus has segetes !*

Pendant ces sept années, la santé de

M<sup>sr</sup> Jaquemet fut presque constamment languissante. Le saint Évêque prolongeait, dans sa maison de campagne où il était confiné par la maladie, son « agonie douloureuse ». Il mourut le 8 décembre 1869, le jour même où s'ouvrait à Rome le concile du Vatican.

Quelques semaines après, M. Branchereau perdait sa mère. Elle expira chez son fils, le curé de Jallais ; M. le Supérieur de Nantes, accouru en hâte auprès d'elle, et pris lui-même par la maladie, n'eut pas la consolation de recevoir son dernier soupir. Une autre douleur fut, pour lui et pour l'administration diocésaine dont il faisait partie, notamment pour M. Richard, M. Laborde et M. de la Guibourgère, la nomination de M. Fournier, curé de Saint-Nicolas, à l'Évêché de Nantes. Bonapartiste ardent, orateur renommé, prêtre actif, le curé de Saint-Nicolas, qui avait de chauds partisans et aussi de chauds adversaires, comme il arrive souvent aux prêtres qui se portent ou sont portés à la première place de leur diocèse d'origine, écarta l'ancienne administration qui avait essayé de lui barrer le chemin : il est permis de croire qu'il eût été plus habile politique en la gardant ; mais il

fut, en cela, l'instrument de la Providence qui amena M. Laborde à Blois, M. Richard à Belley, puis à Paris. Quant à M. Branchereau, qui avait cru devoir faire cause commune avec eux, ses Supérieurs lui annoncèrent qu'il ne serait pas maintenu dans sa position. Il quitta Nantes avec tristesse. Sa tristesse personnelle — on était au 15 août 1870 — allait bientôt s'assombrir encore davantage et s'accroître étrangement par suite du grand deuil où la défaite jetait la France.

Pour se remettre des émotions ressenties et retremper son âme dans la paix de Dieu. M. Branchereau était allé faire sa retraite annuelle à la Trappe de Bellefontaine, voisine de la paroisse de Jallais dont son frère était curé. Dans cette solitude, il apprit le désastre de Sedan et la proclamation de la République. Bientôt les événements se précipitèrent : la France fut envahie et Paris allait être assiégé. C'est alors qu'on lui notifia son transfert au Séminaire d'Orléans. La nouvelle, qui vint le trouver à Angers, auprès de son ami M. Laroche, fut un premier baume sur sa blessure. M<sup>gr</sup> Dupanloup avait été l'ami de M<sup>gr</sup> Jaquemet, que M. Branchereau regardait

comme le type accompli du saint évêque. Sans doute, il n'avait jamais eu avec l'Évêque d'Orléans de relations personnelles ; mais il connaissait son beau talent, pour avoir lu ses écrits et plus d'une fois entendu sa parole vibrante ; et il avait, pour sa vie réglée comme celle d'un Séminariste et pour son dévouement tout apostolique, « la plus vive admiration ». Il lui écrivit donc pour lui offrir ses hommages, lui demander sa bénédiction, et lui exprimer la joie que lui causait la perspective de devenir son humble collaborateur. M<sup>sr</sup> Dupanloup comprit tout de suite qu'il pouvait compter absolument sur le nouveau Supérieur que la Providence lui envoyait. Alors commencèrent entre eux des relations qui durèrent huit ans. « Elles ont été pour moi, disait M. Branchereau, très douces et très honorables ».

Dans les derniers jours de septembre, quand M. Branchereau se présenta au guichet de la gare d'Angers pour prendre son billet, l'employé lui dit que les Prussiens étaient entrés à Orléans et qu'on ne délivrait plus de billets que pour Blois. Il partit quand même pour Tours. La nouvelle était prématurée : la voie était



libre jusqu'à Orléans. Le voyage, aussitôt continué, se fit dans une confusion inexprimable. Mais M. Branchereau était heureux d'avoir pu rejoindre son poste.

La première question qui se posa, au Conseil épiscopal, fut celle de la rentrée des Séminaristes : dans de telles circonstances, était-il prudent de les convoquer pour commencer l'année scolaire ? Tout le Conseil répondit non. Seul, l'Evêque fut d'avis contraire : « Les Prussiens, disait-il, pillent les maisons inoccupées, et respectent les autres ; ils ont même des égards pour les maisons d'éducation ». M<sup>sr</sup> Dupanloup avait raison, dit M. Branchereau : de fait, aucune maison ne fut inquiétée.

Les rentrées du Séminaire et des collèges furent décidées pour le 10 octobre. Le lendemain, c'est-à-dire le 11, les Bavaoïs occupaient Orléans. Ce fut un grand émoi. Mais l'examen de rentrée eut lieu. La première lecture spirituelle se fit au bruit du canon (1). Et l'ambu-

(1) Ce qui suit est résumé d'après les notes de M. Branchereau, et aussi d'après le « Carnet d'un séminariste » conservé à la bibliothèque d'Orléans.

lance, installée au rez-de-chaussée du grand séminaire, fonctionna régulièrement, tout comme la studieuse communauté. Seulement, s'il y avait bataille aux environs d'Orléans, les séminaristes, interrompant leurs classes, s'en allaient recueillir les blessés et les rapportaient à l'ambulance.

La victoire de Coulmiers donna un mois de répit au Séminaire et à la ville. Le 17 novembre, en la fête de saint Aignan, M<sup>sr</sup> Dupanloup fit une lettre pastorale où il rappelait la délivrance d'Orléans assiégé par les Huns, et demandait qu'on obtînt le même secours du saint Évêque. Les Prussiens furent irrités de la comparaison, et M<sup>sr</sup> Dupanloup perdit la faveur dont sa réputation l'avait fait jouir auprès d'eux.

Le 6 décembre, les troupes de Frédéric-Charles envahirent Orléans. On craignait beaucoup la dureté de ces soldats ; tout se borna, dans le Séminaire, à la transformation de l'ambulance mixte en une ambulance uniquement prussienne. Seulement, les « diaconesses » prussiennes — ce qui n'avait pas été prévu par le règlement — assistaient parfois aux offices. Mais, le jour où Paris capitula,

les Prussiens illuminèrent. Les séminaristes furent indignés : les uns crièrent : *Vive la France !* les autres éteignaient les lampions. Le major alla chercher un poste prussien, qui poursuivit les séminaristes la baïonnette en avant. Heureusement un jeune séminariste arménien, qui parlait la langue allemande, se jeta au devant des soldats et parvint à les calmer.

Le nouveau Supérieur, qui n'avait aucunes relations dans la ville et dans le diocèse, inaugurerait son ministère dans des heures bien difficiles, où d'autres, peut-être, auraient succombé au découragement. Mais, avec la grâce de Dieu, qui ne nous fait jamais défaut, il eut, ayant été obligé de se charger du cours d'histoire ecclésiastique, le dérivatif de l'étude, d'une étude intense et continuelle : prier et feuilleter ses livres lui firent trouver moins longs ces mois de l'occupation prussienne.

La paix signée, la Commune éclata, avec ses horreurs. Quelques directeurs d'Issy, les *Solitaires* et des séminaristes se réfugièrent au séminaire d'Orléans. Malgré toutes ces tempêtes, le cours de la vie cléricale ne s'interrompait pas. Les arbres qui grandissent

dans la tourmente tiennent au sol, dit-on, par des racines plus solides. M. Branchereau s'implanta dans le séminaire et dans le diocèse, au milieu de cette crise de la première année. Séminaristes et prêtres, témoins de sa grande prudence et de son dévouement, lui accordèrent leur entière confiance. Et, plus que tous, l'Évêque l'honora de son amitié. Il le consultait, dans toutes ses affaires importantes. Quand il partit pour le château de La Combe, dans les vacances de 1878, il lui remit *les clefs de son bureau*. Il mourut presque subitement le 11 octobre. Le lendemain, son notaire venait apprendre à M. Branchereau que M<sup>e</sup> Dupanloup l'avait institué son légataire universel. Cette marque suprême de confiance, à laquelle le Supérieur était loin de songer, montre bien à quel point, en si peu d'années, il avait gagné l'estime de l'Évêque d'Orléans.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il entra, par là même, dans l'intimité des commensaux de l'Évêque : MM. Hetsch, Gaduel, Lagrange, et qu'il eut, par ce même moyen, d'agréables et honorables relations avec les personnages qui le fréquentaient : Étienne Récamier, Léon Lefébure, Augustin Cochin, M<sup>m</sup> de Castellane,

M<sup>me</sup> Craven, le comte de Falloux, de Lacombe, Léon Lavedan, M<sup>me</sup> la duchesse d'Estissac, et beaucoup d'autres.

M<sup>gr</sup> Coullié, d'abord coadjuteur, puis successeur de M<sup>gr</sup> Dupanloup sur le siège d'Orléans pendant quatorze années, avant d'aller à Lyon ; M<sup>gr</sup> Touchet, qui le remplaça en 1894, nommé au mois de janvier et sacré en juillet : tous les deux ont continué à M. Branchereau les mêmes témoignages d'estime et d'affectueuse bienveillance qu'il avait reçus de M<sup>gr</sup> Dupanloup. M<sup>gr</sup> Touchet a exprimé, en son nom et au nom de tout son diocèse, ses sentiments de gratitude, dans une très belle lettre circulaire adressée à son clergé le 31 décembre 1913. Je lui ai fait déjà, et lui ferai encore, plus d'un emprunt.

M. Branchereau, ainsi honoré et aimé, travailla jusqu'en 1905 (1). De temps à autre, il parlait de sa vieillesse et de sa retraite.

(1) Comme je n'écris pas une biographie complète, je ne puis donner tous les faits importants qui ont marqué le long « supérieurat » de M. Branchereau à Orléans. Cependant je dois citer, parmi les fêtes célébrées, le cinquantième anniversaire de la donation de la Pomme-de-Pin ; M. Mèrault était le généreux donateur.

En 1893, le 10 juin, on fêta, au Grand Séminaire, ses noces d'or sacerdotales ; M<sup>sr</sup> Coullié s'associa gracieusement à cette fête de famille. En 1903, c'étaient les noces de diamant, où prit part, avec beaucoup de grâce et d'éloquence, M<sup>sr</sup> Touchet. D'ordinaire, cet or ou ce diamant rend un son mélancolique ; il nous avertit, en tout cas, que notre « course » est près de finir. Le « jubilaire » le savait, et ne s'en affligeait pas. Mais les années avaient beau s'accumuler : sa taille ne fléchissait point, non plus que son esprit. Supérieur d'un Grand Séminaire, il était, depuis déjà nombre d'années, dès le temps de M. Carrière, l'un des douze de l'assemblée générale, assistant du Supérieur général dans l'administration de la Compagnie de Saint-Sulpice ; on disait, du moins on murmurait discrètement, qu'il avait failli, une fois ou deux, monter au premier degré (1). La charge de Supérieur, qu'il rem-

(1) M. Caval avait donné sa démission en juillet 1875. L'assemblée générale, disait la chronique du temps, était un peu embarrassée pour le choix du successeur : elle hésitait entre deux candidats. L'un, M. Icard, rappelait M. Emery par plusieurs points : comme lui, il avait résidé longuement à Paris, il avait un grand zèle pour les

plissait exactement, et toutes les occupations qu'elle entraîne, ne courbaient point ses épaules ; et l'âge, survenant, ralentissait à peine sa marche, à peine mettait un léger voile sur ses yeux. Quand il parlait de donner sa démission, on souriait, et il finissait par sourire avec les autres. Il avouait, pourtant, dans l'intimité (vers 1900), que le fardeau imposé lui semblait trop lourd ; et il pria M. Captier de l'en décharger.

Mais, sur le désir formel de M<sup>gr</sup> Touchet, il resta au poste d'honneur et de travail jusqu'en 1905 : il partit, chassé par une circulaire de Combes, avant les décrets qui ont jeté tant de braves gens à la porte de leur maison et même hors de France, sans soulever, hélas ! autre chose que de plaintifs gémissements, chez la

traditions de la Compagnie, et il avait été emprisonné par la Commune, comme M. Emery avait pâti sous la Révolution ; mais il était septuagénaire. L'autre, M. Branchereau, n'avait que 55 ans, avec de grands talents et de grandes vertus. Celui-ci, dès l'abord, déclina toute candidature, et donna en particulier cette raison : « M. Icard a beaucoup souffert pour la Compagnie : je n'ai pas ce mérite. C'est lui qui doit être choisi. » Vrai ou imaginé, ce récit est honorable pour M. Branchereau.

plupart des catholiques. Il avait passé soixante-deux ans, soit comme professeur, soit comme supérieur, dans les séminaires. Agé de 85 ans, il pouvait encore administrer une grande maison. Mais cette circulaire qui l'expulsa d'Orléans sonna, pour lui, l'heure du repos. Aux vacances de 1905, il vint s'établir à Issy-les-Moulineaux.

Dans sa pensée, il venait à Issy pour se préparer à la mort. Cette préparation, suivant la remarque de M. Gaignet, devait être longue : elle dura près de neuf ans (1). Une fois, dans l'année qui précéda sa mort, frappé gravement par la maladie, il reçut les derniers sacrements. Mais sa constitution robuste fut encore la plus forte. Il se contenta de dire : « Je m'étais préparé, croyant que c'était la fin, je vois bien qu'il faudra recommencer ». Entre temps on l'avait envoyé se reposer aux bords de la Méditerranée, dans une charmante villa d'Hyères (2). Sauf cette absence qui dura quelques mois (février-avril 1906), il ne quitta Issy

(1) *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, février 1914.

(2) Villa Henri-Joseph.



que pour revenir en Anjou, et revoir quelques amis de Nantes et d'Orléans, dans les beaux jours des vacances : il n'eut pas d'autre distraction pendant ses dernières années.

Habitué, pendant plus de soixante ans, au travail du professeur et aux affaires qui absorbent la vie d'un supérieur, il trouvait qu'il était, à Issy, un serviteur inutile. Il s'appliquait, à lui et à ses confrères, le vers de son ami Horace :

*Nos numerus sumus et fruges consumere nati.*

Mais qui l'a vu, dans cette communauté vénérable dont il était le Supérieur, et qui-conque a été le témoin de cette vie prétendue inutile, ne saurait souscrire à ce jugement.

« Sa vie était utile à tous : à ses confrères, dont il charmait la retraite par sa bonté, sa délicatesse, les aimables saillies de son esprit... ; aux séminaristes, auxquels il rappelait un autre âge, et qu'il édifiait par ses exemples, sa piété, son assistance régulière aux offices, et enfin, on pourrait dire surtout, par une fidélité exemplaire aux règlements, ne parlant jamais sans nécessité dans les

couloirs, comme le plus humble des séminaristes (1). »

Cette vie, très monotone, sanctifiée par la piété et le travail continuel, était égayée par de petites fêtes. On ne manquait jamais de célébrer l'anniversaire de sa naissance, soit par une citation au « Martyrologe », soit par une pièce de poésie, latine ou française. En 1907 — il achevait ses 89 ans, le 21 décembre — M. Gagnet, en lui offrant ses vœux dans un rondeau irrégulier, lui demandait de prouver longtemps encore

Que la vertu conserve et qu'elle sert à tout.

L'année suivante, M. Monier, le délicat et fin lettré, ancien Supérieur des Carmes et de la Maison Saint-Jean, lui lisait cette poésie aimable et piquante, que l'on me pardonnera de citer tout au long :

Lorsque, carillonnant au-dessus de l'église,  
Les cloches en éveil disaient aux paroissiens :  
« Bénissez le Seigneur, car l'enfant qu'on baptise  
Apporte paix et joie et grâce à tous les siens ; »

(1) Article de M. Gagnet, déjà cité.

Le prêtre, répondant tout bas : « A combien d'autres  
Par lui, dit-il, ces dons du ciel arriveront !  
Car l'enfant sera prêtre un jour, et des apôtres  
Je vois déjà briller le nimbe sur son front. »

Et nul doute qu'au cours des rites du Baptême  
Le prêtre, saintement distrait, n'ait invoqué  
Cet apôtre Thomas dont, en ce jour-là même,  
Le souvenir dans son missel était marqué.

Souvenir prophétique, image avant la lettre  
De toute votre vie, ainsi vouée au bien :  
Type où rien, en effet, ne manquait, sinon d'être  
— Oserai-je le dire ? — un peu plus Sulpicien.

Car du vrai Sulpicien la marque distinctive,  
De son état-civil le signe incontesté,  
C'est de n'être jamais — jamais, quoi qu'il arrive —  
En dehors, comme on dit, de la communauté.

Or, le soir du grand jour, lorsque le divin Maître  
Vint visiter soudain ses frères en émoi  
Et qu'aux yeux de chacun il se fit reconnaître,  
L'apôtre saint Thomas n'était pas là. — Pourquoi ?

Il eut une raison, sans doute, sous laquelle  
Il se peut que l'absent, je l'admets, s'abritât...  
Mais, quelle qu'elle soit, pour l'apôtre infidèle  
Nous savons quel malheur en fut le résultat.

Ah ! ce n'est pas à vous, cher Père, je l'atteste,  
Qu'un semblable malheur arrivera jamais :  
Et n'importe à quel jour, le visiteur céleste  
Est sûr de vous trouver pour vous donner la paix.

Nos lois, à cet égard, peuvent être exigeantes :  
Ainsi vous les aimez, et vous ne connaissez,  
Vous, l'homme simple et droit, ni détours ni tangentes  
Pour quitter les chemins qu'elles nous ont tracés.

Sans regarder jamais la gauche ni la droite,  
Cher Père, vous marchez toujours par le milieu,  
Vous rappelant que c'est par cette voie étroite,  
L'Évangile l'a dit, que l'on arrive à Dieu.

C'est à tenir ainsi l'œil fixé vers le terme,  
A regarder sans cesse en haut le but divin,  
Que votre taille a pris cette attitude ferme  
Sur laquelle les ans semblent peser en vain.

Aussi, dans ces sentiers qui gardent votre trace,  
Qu'il fait bon, pour nous tous, vous suivre, et vous y voir  
Marcher vous-même, avec ce zèle et cette grâce  
Qui tous deux savent rendre aimable le devoir !

Oui, cela fait aimer la vertu rectiligne.  
Nous en remercions le ciel qui, malgré tout,  
Surtout malgré les ans, nous fait la grâce insigne  
D'avoir un chef toujours jeune et toujours debout.

Ce jour-là — celui que l'on fêtait avait 90 ans — on mit M. Branchereau dans le « Martyrologe ». Ses confrères disaient avec grâce : « *Nos SOCIETATIS SENIORUM verius quam jucundius nuncupatae participes, sicut novellae olivarum in circuitu mensae Patrem circumcingentes, una cum Pio X. P. M., congratulantes...* »

C'est que, du Vatican, une grande parole était descendue. Pie X avait envoyé sa photographie, avec quelques lignes signées de sa main. M. Garriguet, le Supérieur général, était venu faire cette surprise au vaillant nonagénaire et lire au dessert, dans la *Société des Anciens*, la lettre du Pape. Voici les vœux que M. Branchereau fut si ému, et si confus, d'entendre, et qu'il montrait à ses visiteurs avec une reconnaissance toute filiale :

*Dilectissimo filio Sac. Aloisio Branchereau, a Domino, speciali gratia, dierum longitudine donato, per intercessionem Venerabilis Joannae d'Arc. pro cujus canonizatione multum ipse adlaboravit, fausta quaeque et salutaria adprecantes ad multos*

*etiam annos, Apostolicam Benedictionem  
peramanter impertimus.*

*Ex Aedibus Vaticanis,  
die 11 Decembris 1908.*

PIUS PP. X.

Quand arriva le temps des « noces de platine », en juin 1913, la santé du jubilaire était fort ébranlée. Les trois hivers précédents, il les avait passés à l'infirmierie, plus isolé, mais très résigné. En octobre 1913, pris d'un gros rhume, il rentra, pour n'en plus sortir, dans sa chambre de malade. Incapable d'un travail sérieux, il lisait encore ; et, pour distraire ses loisirs forcés, ou ses insomnies, il chantait — mentalement — les hymnes ou d'autres chants d'église. « Quelqu'un lui demandait : « Vos journées sont longues, Monsieur le Supérieur ? — Non. Je communie ; je médite sur mon crucifix ; puis je chante intérieurement certains offices dont je connais les morceaux par cœur ; enfin je dis les prières de la messe, tant que je veux (1). »

Il disait à un autre ami : « Cette fois, je

(1) Lettre-circulaire de M<sup>sr</sup> Touchet.







sens que c'est la fin... Ce n'est pas que je craigne de mourir : j'ai assez vécu... J'ai bien offensé le bon Dieu ; mais j'ai confiance en sa miséricorde, et en Notre Seigneur Jésus-Christ que j'ai toujours beaucoup aimé ! Puis, j'ai bien des amis de l'autre côté : je compte sur leur secours. »

Il se recommandait fidèlement aux prières de ses visiteurs. « Quand je ne serai plus, dites une messe pour moi, disait-il à un prêtre orléanais. — Plus d'une, Monsieur le Supérieur, lui fut-il répondu. — Merci, mon ami (1). »

« Il souffrait. Le souffle devenait plus court et plus haletant, Il paraissait quelquefois un peu d'angoisse par le fait de l'oppression ; mais la confiance dominait, avec le courage d'un sourire reconnaissant, et même joyeux, pour ses visiteurs... Il mit de l'empressement à acquiescer à la proposition qui lui fut faite de recevoir l'Extrême-Onction. L'homme de foi et de conscience se retrouvait dans l'accomplissement de ce devoir qui lui apparaissait comme la fonction suprême de la vie, mieux

(1) Lettre-circulaire de M. Touchet.

que cela, comme la suprême grâce (1) ». Il suivit avec une attention pieuse toutes les cérémonies, répondit avec foi aux prières liturgiques, et, le sacrement reçu, remercia, d'un sourire ou d'un mot, ceux qui l'avaient assisté.

La dernière nuit fut pénible. L'oppression redoublait. Il dit à la religieuse qui le veillait : « Je sens que j'étouffe. — Il est vrai, répondit-elle ; mais que le ciel est beau ! — Oui, mais que la route est longue ! — Notre-Seigneur a beaucoup souffert sur la croix, et la B. Jeanne d'Arc, que vous aimez tant, a beaucoup souffert sur son bûcher. »

« Ce nom de Jeanne d'Arc fut un réconfort pour le moribond. Il avait un culte particulier pour la Bienheureuse. Tous les jours, il l'invoquait : *O beata Johanna, ora pro nobis !...* Lorsqu'il n'eut plus la force de prononcer les formules de piété, il répondait, aux saintes invocations qu'on lui suggérait : *Oui*, ou bien : *Ainsi soit-il*. C'est ainsi qu'il rendit paisiblement son âme à Dieu, le mercredi 23 décembre, à 5 heures du matin (2). »

(1) Lettre-circulaire de M. Garriguet.

(2) Article de M. Gaignet.

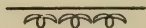
Ses funérailles furent très belles. Elles furent célébrées, le 26 décembre, en l'église Saint-Sulpice, à Paris. « A l'honneur du vénérable défunt et pour la consolation des confrères de la Compagnie, on y vit prendre part M<sup>sr</sup> le Cardinal Archevêque de Paris, M<sup>sr</sup> Touchet, M<sup>sr</sup> Gibier, M<sup>sr</sup> Marbeau, puis beaucoup de prêtres de Paris, d'autres venus nombreux d'Orléans et de Nantes. C'étaient des disciples ou des amis. Mais le monde laïque lui-même, le monde des croyants estima comme un devoir de venir faire cortège à ce prêtre qui avait tant honoré sa vocation et rendu tant de services. Il y avait là non seulement des chrétiens sympathiques à une grande mémoire, mais des amis reconnaissants, comme celui qui, dans le *Correspondant* (1), a bien voulu consacrer quelques pages à M. Branchereau et lui rendre un si cordial hommage (2). »

A la religieuse, qui lui avait donné ses soins, on demanda ce qu'elle avait à dire de M. Branchereau. Elle répondit avec candeur :

(1) M. Baguenault de Puchesse.

(2) Lettre-circulaire de M. Garriguet.

« Rien, sinon que c'était un homme parfait, humble, doux, patient, obéissant comme un enfant au médecin et à son infirmière, et dans lequel je n'ai jamais vu trace d'un défaut, bien qu'il m'ait dit souvent qu'il était un grand pécheur, ce que je n'ai pu croire ». Peut-être ceux qui me liront jusqu'au bout comprendront-ils mieux ce jugement de la pieuse infirmière, et ne seront-ils pas trop éloignés de l'adopter presque entièrement. Sans doute, les jugements de Dieu sont plus perspicaces et plus justes que les nôtres. Mais il y a, surtout dans les vies aussi prolongées que celle de M. Branchereau, des signes qui ne trompent point.



II

L'HOMME



**A**u cours de son autobiographie, M. Branchereau parle d'un chanoine d'Orléans, vicaire général honoraire — M. Bardin — qu'il connut dans l'entourage de M<sup>sr</sup> Dupanloup. Il dit de lui : « Prêtre vénérable, modèle de dignité, de gravité et de régularité sacerdotales ». Ce n'était pas, sous sa plume, un mince éloge. Mais il me semble que cet éloge lui convient éminemment à lui-même, et qu'il l'a mérité tout le long de sa vie.

Il avait grand air : peu d'hommes, ce me semble, ont mieux donné l'idée de ce que nos voisins d'Outre-Manche nomment la « respectabilité (1) ». Digne, grave, régulier toujours, il dut être, même au début de sa vie sacerdotale, vénérable. Prêtre, *πρεσβύτερος*, veut dire *ancien*, ainsi que le mot latin *senior*, qui

(1) The respectability.

désignait le prêtre autrefois. Comme le remarque le Sage (1) dans l'Écriture, « une vieillesse honorable n'est pas celle qu'amène une longue vie..., mais la sagesse tient lieu pour l'homme de cheveux blancs, et l'âge de la vieillesse, c'est une vie sans tache ». On a pu se demander quelquefois si M. Branche-reau avait jamais été jeune ; en voyant cette gravité qui ne se démentait jamais, on se disait volontiers qu'il l'avait trouvée, comme un apanage, dans son berceau. Mais, si l'effort fut moins visible, il n'en fut pas moins réel. Sans lui, l'homme n'eût pas conquis à ce point la maîtrise de sa raison, ni le prêtre la sagesse de son état.

Son extérieur était très digne, j'allais dire majestueux. Sa taille haute et droite, et qui paraissait d'autant plus élancée qu'il n'eut jamais aucun embonpoint, sa tenue grave, sa mise propre, soignée sans la moindre affectation, ses lèvres fines et serrées, ses yeux au regard tout à la fois sévère et doux, que voilait

(1) Sagesse, IV, 8-9.



à demi une paupière retombante... tout cet ensemble, qui rappelle la physionomie un peu sèche et austère des prêtres du xvii<sup>e</sup> siècle d'après les gravures du temps, inspirait le respect plutôt que l'affection. Il avait la démarche ferme et modeste, « le geste rare, le rire réservé, la parole lente, un peu hésitante même (1) ». Souvent, dans la conversation, l'effort qu'il faisait pour trouver toujours l'expression juste ridait son front et abaissait davantage encore ses paupières sur ses yeux. D'une constitution délicate — sa voix légèrement voilée en était la preuve — mais saine, il ne connut presque aucune décadence physique, et, jusqu'aux extrêmes limites de la vieillesse, il garda son allure et sa ferme tenue : à peine une légère surdité attrista ses dernières années. Il y a des *vieillards* avant l'âge. Mais, bien qu'il eût dépassé l'âge où viennent les infirmités et la décrépitude, il ne souffrait pas qu'on l'appelât un vieillard : appliqué à lui, ce mot lui semblait une injure, et l'un de ses confrères qui l'ont bien connu me racontait qu'il accueillit de son plus fin

(1) Lettre circulaire de M<sup>sr</sup> Touchet.

sourire une anecdote qui met en scène Pie X et un évêque de France. Celui-ci, contemporain du souverain Pontife, se plaignait du poids des ans et parlait de sa démission. S. S. Pie X le mit au point, avec esprit : « *Minime, minime : non sumus senes, sed aetate proveci* ». Le mot est juste. M. Branchereau, de même, « avançait en âge » et ne vieillissait pas.

Dans ce corps bien conservé, l'âme se mouvait à l'aise. M. de Bonald a défini l'homme : « Une intelligence servie par des organes ». Cette définition cartésienne n'eût pas déplu à M. Branchereau pour lui-même. L'intelligence, c'est principalement la raison. La raison, chez lui, dominait, en souveraine incontestée, la sensibilité et l'imagination.

Je ne voudrais pas que l'on se méprenne sur ce point. Il ne fut pas étranger aux sentiments du cœur. Il eut le cœur bon et grand. Je ne parle pas de ses confrères et des séminaristes, qu'il aima tous, comme c'était son devoir. Mais des amis, ceux que l'on choisit ou vers qui l'on va par je ne sais quelle affinité secrète, il en trouva tout le long de sa route : à Clermont, à Issy, à Nantes, à Orléans, à Paris. Non pas, sans doute, en

très grand nombre : le mot d'amitié est un de ceux que notre temps prodigue, et qu'il ne faut point profaner. Un ami est un frère d'élection, en qui on verse tous ses secrets. A ses amis, M. Branchereau demeura fidèle : M<sup>sr</sup> Baudry, M. Laroche, entre tous, furent de ce nombre. Il était très cordial dans l'intimité, et il restait invariablement, et absolument, dévoué. Je redirai comment il fut fidèle à la mémoire de M<sup>sr</sup> Dupanloup. Je veux citer d'autres faits, pour le moment. A l'âge de quatre-vingts ans, en plein hiver, il n'hésita pas à se mettre en route pour aller consoler, à Hyères, M. David qui était atteint d'une fluxion de poitrine. Il avait quatre-vingt-quatre ans, en 1903, quand il fit son premier voyage d'Italie. Il arrivait à Rome, le 4 août. Le couronnement de S. S. Pie X devait avoir lieu le 9. On le pressait d'attendre. Il n'hésita pas à se priver des grandes fêtes de Saint-Pierre pour aller immédiatement à Rocca-di-Papa, afin de ne pas retarder la grande joie qu'un vénérable ami, M. Captier, se faisait de son arrivée ; il voulait ainsi lui mieux montrer que le véritable but de ce voyage était de voir et de consoler un ami mourant.

Aussi passa-t-il trois semaines à Rocca-di-Papa et huit jours à Rome. Quand M. Laroche quitta la Maison Saint-Jean (1905), il le recueillit plusieurs mois à Orléans ; tous les deux partirent ensemble pour Issy. Le bon M. David, il le garda au Séminaire jusqu'à sa mort... Et, si l'hospitalité est une forme, non la moins touchante, de l'affection chrétienne, les hôtes qu'il recevait se souviennent avec quelle délicatesse il la pratiquait. En cela, il appartenait à l'ancien clergé de France : n'en fut-il pas un des derniers et des plus nobles représentants ?

Son amitié n'était donc nullement banale. Mais nos sentiments tiennent de notre nature. Et, parce que cette nature d'élite était plus intellectuelle que tendre, le cénacle d'intimes qu'il groupa autour de lui fut attiré et retenu surtout par la communauté des idées. Avec quelle satisfaction, et aussi avec quelle sincérité, il se plaisait à dire : « M. X... est *de nos amis* ! » Il n'en faut pas sourire : car rien n'est plus humain que ce sentiment.

S'il avait bon cœur, il était, par dessus tout, un esprit, et un esprit très cultivé. Sa mémoire était sûre, et d'une étendue quasi

prodigieuse. Il n'avait rien oublié de ce qu'il avait appris pendant ses années de collège, à Beaupréau, à Combrée, à Mongazon. En ce temps-là, *in illo tempore*, les humanités étaient en honneur. La culture classique, le goût des études désintéressées qui forment l'homme, était recherchée d'un grand nombre. Un bon latiniste était une manière de personnage ; et faire un excellent discours latin, ce qui ne nuisait point et, tout au contraire, servait à comprendre et à écrire le français, méritait le premier prix du palmarès. A l'école de M. Boutreux, il acquit et garda le culte des lettres classiques. Comme les vieux magistrats d'autrefois, il possédait ses classiques grecs et latins, et, s'il ne traduisit pas Horace en vers français, il pouvait le citer à propos dans ses entretiens. Non seulement il citait du latin, sans vanité, sans prétention, mais il était de force à parler correctement dans cette langue, et même à faire, sans grande difficulté, des vers latins. Il avait quatre-vingt-cinq ans sonnés, lorsque le séminariste qui faisait les fonctions de « maître de chœur », au grand séminaire d'Orléans, ayant trouvé une belle mélodie, vint lui demander, la veille de la

fête du *Sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, de composer cinq strophes latines sur le rythme donné. Quelque temps après, M. Branchereau frappait à la porte du séminariste et lui remettait la pièce toute fraîche, écrite sans rature. Il connaissait, de même, nos grands classiques du xvii<sup>e</sup> siècle, et, parmi eux, en bon rang, l'imitateur d'Horace, Boileau, et celui qui est, par la langue, le plus français de nos poètes, La Fontaine. Sa formation littéraire, il l'avait complétée, il l'entretenait sans cesse par la lecture des meilleurs ouvrages modernes. Il voulait se tenir au courant du mouvement intellectuel : aussi lisait-il, le plus assidûment que le lui permettaient ses absorbantes occupations, la *Revue des questions historiques*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Correspondant*... Ces souvenirs des anciens, une érudition tenue à jour, étaient l'ornement naturel de sa conversation. Parmi toute cette littérature, les auteurs préférés de M. Branchereau restaient ceux du xvii<sup>e</sup> siècle. De ces grands hommes, il aimait tout, les idées si raisonnables, et la forme si naturelle et si simple. Pour la langue, il s'en tenait à leur vocabulaire, qui, disait-il,

suffit à tous nos sentiments. Il était donc l'ennemi des néologismes et des expressions techniques, à moins qu'elles ne fussent enregistrées par le dictionnaire de l'Académie ou celui de Littré, dont il feuilletait souvent, et volontiers, les pages. Les formules, qui courent les rues et quelquefois les livres et sont inexplicables en histoire et en raison, il les poursuivait impitoyablement. Je veux vous transcrire, à ce sujet, une lettre, curieusement travaillée, où il flagelle quelques-unes des mauvaises locutions qui abondent, non seulement dans les journaux, mais parfois chez des lettrés d'aujourd'hui. Elle est adressée à M<sup>sr</sup> Pasquier, qui lui avait envoyé le discours prononcé, dans le même esprit, à la distribution de l'Externat Saint-Maurille d'Angers, et qui annonçait un livre où tous ces abus de langage seraient attaqués : un livre qui n'est pas encore venu.

« *Issy-les-Moulineaux*, 6 août 1909.

« Cher Monseigneur,

« Serait-il vrai que tout espoir de voir  
« paraître le livre n'est pas perdu, et que

« déjà nous en aurions un chapitre dans  
« l'intéressant discours prononcé par vous à la  
« Distribution des prix de l'Externat Saint-  
« Maurille d'Angers? Je suis en droit de le  
« conclure du petit mot inscrit *sur* votre  
« carte, et je vous en adresse *à l'avance*  
« mes félicitations. Tout vous fait de cette  
« publication, je ne crains pas de le dire, une  
« sorte de devoir.

« D'abord, en votre qualité de Recteur des  
« Facultés catholiques de l'Ouest, vous ne  
« pouvez manquer d'être très fort *comme*  
« *pureté de style*. Et puis, ce titre vous donne,  
« soit *vis-à-vis* de vos élèves, soit *vis-à-vis*  
« du public, l'autorité nécessaire pour protes-  
« ter contre les solécismes et les barbarismes  
« que nous trouvons non seulement dans les  
« écrits du *profanum vulgus*, mais même  
« (*horresco referens!*) dans ceux des Acadé-  
« miciens. C'est *dans le but* de vous y exhor-  
« ter que je me permets de vous rappeler la  
« promesse, que vous m'avez faite, de com-  
« poser un livre où ces abus de langage, ces  
« altérations de notre belle langue française  
« seraient signalés et flagellés. Si je puis  
« vous convaincre, ce but sera très heureuse-



« ment *rempli*. J'y compte, *malgré que* vous  
« ayez beaucoup d'occupations. Il ne s'agit  
« pas, du reste, de faire ce travail *de suite* :  
« vous prendrez votre temps pour cela ; mais  
« laissez-moi espérer que vous nous le donne-  
« rez un jour. Par là, vous apprendrez à nos  
« élèves à *faire* du français, et vous *leur*  
« éviterez ces innombrables fautes qu'on  
« commet en écrivant. Je ne voudrais pas  
« cependant trop *urger*. Je ne sais plus quel  
« professeur de belles-lettres a dit : « Quand  
« je me trouve engagé dans un défilé d'où je  
« ne puis sortir que par un barbarisme ou un  
« solécisme, je risque le barbarisme ou le  
« solécisme en demandant grâce ». Je suppose  
« qu'Horace lui-même serait indulgent pour  
« un orateur acculé à cette extrémité. Il suffit  
« alors que, dans son *sens obvie*, le mot  
« irrégulier, employé faute de mieux, rende  
« la pensée...

« Je m'arrête. Voilà bien des impertinences :  
« veuillez me les pardonner. Il sort cepen-  
« dant de tout ce fatras une vérité qui a son  
« importance ; vous en êtes convaincu comme  
« moi. Notre langue se corrompt. Nous devons  
« être *inlassables* dans nos efforts pour arrêter

« cette triste décadence. Ce doit être tout par-  
« ticulièrement le rôle de nos Facultés catho-  
« liques. »

Il avait raison. Pour bien parler et bien écrire, comme le disaient Boileau et Horace, il faut d'abord bien penser. La corruption de la langue est la suite d'une pensée insuffisamment approfondie et éclaircie ; les locutions vicieuses n'ont guère d'autre source. En faisant et en provoquant un travail d'épuration, il faisait œuvre de raison, et de patriotisme. Non pas, peut-être, qu'il ait été fidèle, de tous points, à son programme. On rencontre de temps en temps chez lui des *formules*, et, dans ses *méditations*, des expressions alambiquées : « *Adorons les dispositions admirables...* » On a remarqué aussi, çà et là, dans ses ouvrages, une affectation de donner aux substantifs un cortège d'épithètes. Des malins en riaient, et l'excusaient par cette boutade, qui sent un peu l'huile : « M. Branchereau est tellement modeste, et à ce point homme de communauté, qu'il ne peut se résoudre à laisser les substantifs sans vêtement ; et il se souvient de l'adage

qu'il a souvent répété, sous forme d'avis aux Séminaristes : *Vae soli, nunquam duo, semper tres !* » Soit. Mais il respectait la langue, et, en dépit de quelques faiblesses venant de ce qu'il n'avait pas rencontré en chemin un Aristarque assez sévère, il essayait de s'en servir dignement, pour la pensée. Il la traitait, comme il traitait tout le monde, avec correction et la plus parfaite urbanité.

Cet esprit était éminemment raisonnable : faisant chaque chose en son temps et en son lieu ; traitant chaque personne, autant qu'il se pouvait, selon sa situation et son mérite ; accomplissant chacune de ses actions avec soin, et n'en négligeant aucune, même les plus petites, par exemple, faisant son feu comme il convient. Il y a, dans une oraison du Missel, une expression qui lui plaisait extrêmement : *semper rationabilia meditantés* (1). C'était, pour ainsi parler, son expression favorite, et un thème de ses lectures spirituelles. De fait, on sentait toujours en lui la préoccupation d'être raisonnable et de faire ce qui est conforme à la raison. Un

(1) Collecte du VI<sup>e</sup> Dimanche après l'Épiphanie.

ami (1) disait de lui : « M. Branchereau, c'est la raison faite homme ! » Aussi aimait-il, entre tous les saints, nos saints français, une Jeanne d'Arc, un Vincent de Paul, un François de Sales. En étudiant leurs actes, et leur dévotion, il se prenait à dire : « Comme c'est raisonnable ! »

Par nature et par goût, il fut un philosophe ; non pas à la manière, plus positive et plus érudite, d'un Aristote ; mais dans la lignée de Platon. Les théories platoniciennes, il les connut, et il s'en éprit, en étudiant les philosophes français du xvii<sup>e</sup> siècle ; il les saisit, telles qu'elles avaient été exprimées par Descartes et surtout par Malebranche, celui que l'on a nommé le *Platon français*. Il fut, comme lui, un puissant esprit synthétique, et, plus que lui, un dialecticien consommé. Ses *Praelectiones philosophicae* étaient un monument si bien charpenté qu'on ne pouvait enlever la moindre thèse sans faire crouler tout l'édifice : construit d'une belle venue, sans une fissure apparente, l'ouvrage

(1) M. le chanoine Brisset, mort curé-archiprêtre de Saint-Pierre, à Saumur.

faisait l'admiration des cardinaux romains qui eurent à l'apprécier, et particulièrement du cardinal Patrizi.

Sa philosophie spéculative ne fut pas, comme celle de beaucoup de gens, purement livresque. Elle était très *personnelle*. Sa philosophie pratique, celle qui nous aide dans la conduite de notre vie, était avisée et prudente. Il eut, comme en général les prêtres et les religieux, une candeur pleine de bonté et d'aménité. Mais la perspicacité ne lui faisait pas défaut, s'étant accrue par une si longue expérience : il portait « sur les hommes, les choses, les institutions (1) », des jugements très nets et très justes. Et, quand il les proferait, on voyait luire parfois, dans ses yeux à demi fermés, un tout petit éclair de malice.

En bon philosophe, il était attaché au passé. Né sous la Restauration, et fils de Vendéens qui combattirent d'abord pour leur Dieu, et aussi pour le Roi, il était monarchiste. Il disait dans l'intimité : « Mon père était chouan ; et moi aussi, je suis un chouan ». M<sup>sr</sup> Touchet, qui rapporte cette parole, ajoute

(1) Lettre-circulaire de M<sup>sr</sup> Touchet.

avec raison : « Mais ce chouan était plus que discret : jamais au milieu de ses disciples il ne se fit l'apôtre d'un système politique. »

Nous avons déjà vu combien il avait le respect de l'autorité. Je vous dirai aussi quelle fidélité il garda aux règles et aux coutumes fondamentales de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Mais, tout ami qu'il fut du passé, il était de son temps. Certes il n'a pas connu, comme tant d'hommes de nos jours, la fièvre de l'agitation et des changements, cette fièvre qui énerve et bouleverse les générations d'aujourd'hui. Il avait seulement le souci des changements et des progrès *légitimes*. On raconte que le vénérable M. Emery (1), quand il eut la joie de restaurer le Séminaire au lendemain des mauvais jours de la Révolution, s'empressa de remettre en vigueur tous les anciens règlements et usages, sans y changer un iota. Il poussa le respect des traditions jusqu'à placer dans la bibliothèque nouvelle autant de volumes qu'il y en avait dans l'ancienne ; et il fit planter, dans le parc du

(1) Cf. sa *Vie* par M. Gosselin.

Séminaire d'Issy, autant d'arbres qu'il y en avait sous l'administration de ses prédécesseurs. Assurément, M. Branchereau ne l'aurait pas imité jusque-là. S'il ne fut pas un novateur déterminé, il n'était pas un conservateur à outrance; et l'on peut estimer, sans injustice, qu'il lui arriva de ne pas tenir assez compte de la tradition en philosophie; de même, s'il était fidèlement avec la tradition, dans les questions où toutes les écoles de théologie sont d'accord, il arrivait que, pour certains points se rattachant à sa philosophie et sur lesquels il lui semblait voir une divergence d'opinion avec les siècles passés, il n'était pas toujours avec le torrent des théologiens plus récents. Voilà de quoi étonner ceux qui, ne l'ayant pas connu, le jugent d'après certaines préventions injustifiées et le campent dans une attitude figée qui n'était pas la sienne. J'en donnerai des preuves, en parlant du Supérieur, qui ne fut pas invariablement, il s'en faut, *laudator temporis acti*.

Ai-je besoin d'ajouter que cette raison droite, souveraine, qui mit au-dessus de tout l'amour de la vérité, habitait avec une volonté ferme et puissante? Toute la vie de M. Branchereau est

la preuve de son énergie et de son caractère, qu'un graphologue appelait *supérieur* (1).

A ce graphologue, *qui ne connaissait pas du tout M. Branchereau*, quelqu'un remit un jour (2), pour qu'il les étudiât, deux pages manuscrites d'une lettre de l'ancien supérieur, qui achevait à Issy sa quatre-vingt-sixième année. Il fut émerveillé de cette écriture, qui resta jusqu'à la fin, comme le savent les correspondants de M. Branchereau, « rapide, aisée, élégante ». Et après l'avoir étudiée, durant deux jours, dans tous ses détails — *signes généraux, dominantes, signes particuliers* — il traça une *esquisse graphologique*, dont j'extraits ces quelques lignes : « Cette harmonique écriture révèle une personnalité morale et intellectuelle d'une très haute valeur. M. X... (3) est un homme supérieur ; c'est un *philosophe*... Le fond de son caractère, son armature, c'est la fermeté et la précision ; sa tendance, c'est la finesse d'esprit, l'activité intellectuelle portée à étudier complètement

(1) J. Eloy.

(2) Le 15 décembre 1905.

(3) L'étude a été imprimée. M. Branchereau a exigé que l'on mit M. X.

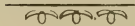


un sujet. Toutes les forces vives de son âme sont maintenues par une volonté remarquablement constante... Son intelligence est élevée et distinguée ; son esprit est clair, net, précis, soigneux... Il a le cœur sensible et bon ; s'il en retient les élans, par prudence pour lui-même, il agit avec force pour le bien des autres... Sa bienveillance est donc voulue... On ne remarque en lui aucune recherche : tout y est simple et naturel. On croirait qu'il va droit dans le bien, sans effort, tant la lutte contre les intérêts naturels, si énergique et si soutenue pourtant, est cachée par des manières aisées et une distinction pleine de simplicité et de charme... Pour le résumer d'un mot, je ne puis que répéter : c'est un véritable *philosophe*. »

On donna l'étude complète à M. Branche-reau, qui, mis en présence du graphologue, lui dit : « Vous m'avez dépeint plus, ce me semble, tel que je voudrais être que tel que je suis ». Et, comme le peintre lui demandait s'il avait quelque inexactitude de détail à signaler, il répondit en exprimant sa surprise qu'on lui eût attribué 70 ans, vu sa main alerte et sûre ! A quoi il fut répliqué que certaines majuscules

anciennes avaient été la seule indication qui pût mettre sur la voie.

Mais quoi ? me direz-vous. Vous n'appelez pas la graphologie à votre aide, comme les superstitieux invoquent un chiromancien ou une tireuse de cartes ? — Non. Je constate seulement, avec ou sans graphologie, que cet homme, avant d'avoir été quelque chose en ce monde, était et demeura quelqu'un : quelqu'un de bien personnel, grand par la raison et la volonté ; un *homme* enfin, et plus particulièrement un philosophe.



III

LE PRÊTRE



**L** fut mieux qu'un philosophe : un *prêtre*.  
La grâce ne détruit pas la nature, mais se superpose à elle. Chez lui, elle la soutint et la couronna. Son sacerdoce régla toute sa vie.

Un critique contemporain a écrit (1) : « C'est un être si spécial qu'un prêtre, et si différent des autres hommes ! Dès l'enfance, on le prend, on l'isole du grand troupeau humain, on plie son corps et son âme aux pratiques religieuses. Au petit séminaire, les exercices se multiplient : tous les jours, messe, chapelet, méditation, lecture spirituelle... Au grand séminaire, la séquestration morale se complète... L'enseignement de la théologie et de l'histoire ecclésiastique achève la formation

(1) J. Lemaître, *Les Contemporains*, 2<sup>e</sup> série, F. Fabre, pp. 305-308.

de l'âme sacerdotale... Pendant ses vacances, le jeune lévite reste isolé dans le monde, vivant le plus possible avec son curé, évitant les compagnies frivoles, déjà respecté de ceux qui l'approchent, et même de sa mère. Il est prêtre enfin, c'est-à-dire... ministre et représentant de Dieu sur la terre, choisi et consacré par lui pour distribuer sa grâce aux autres hommes par les sacrements... Réfléchissez combien un tel état d'esprit est extraordinaire et comme il doit modifier l'être tout entier. En effet, nul pli professionnel n'est aussi tranché, aussi profond, aussi ineffaçable que celui du prêtre, non pas même celui que l'habitude, la spécialité ou la gravité des fonctions impriment au magistrat et au soldat. Car chez ceux-ci la profession ne prend pas l'homme dès l'enfance et elle ne le tient pas jusqu'à la mort... Sans compter que sa fonction lui impose une vie à part, le fond de pensées habituelles que cette fonction implique doit non seulement réagir sur ses manières, sa parole et toute sa tenue, mais encore imprimer à tous ses sentiments, à ses passions, à ses vices comme à ses vertus, une marque énergiquement caractéristique... Le clergé forme assurément, dans

notre société moderne, la classe la plus originale et la plus nettement « différenciée ». Et la différence ne pourra que croître à mesure que la société laïque se préoccupera moins d'une autre vie... »

La citation est longue ; j'en demande pardon à mes lecteurs. Mais il me semble que, si M. Jules Lemaître a rencontré quelque jour, à Orléans, M. le Supérieur du grand séminaire, celui qui formait les prêtres de son pays, il a dû penser à lui en écrivant ces lignes. Sur personne, en effet, plus que sur lui les fonctions sacerdotales, et les pensées habituelles qui en sont le cortège, n'ont imprimé leur « marque énergiquement caractéristique ». Il était prêtre « jusqu'aux moelles ». Ce mot du cardinal Mathieu sur le cardinal Perraud lui est, de tous points, applicable.

Sa tenue, son langage, étaient, avant tout, d'un prêtre. Il pratiquait excellemment les recommandations que saint Charles Borromée, s'inspirant du concile de Trente, adressait à ses clercs : « *In habitu, incessu, statu, gestu, vultu, in sermone aliisque rebus nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum prae se ferant* ». En public et en particulier, cette

gravité, cette modestie, cet extérieur tout pénétré de religion, ne se démentaient jamais.

Les sciences sacrées, qui sont proprement la nourriture d'un esprit sacerdotal, la théologie, l'histoire ecclésiastique, et, dans le droit canonique, la liturgie, il les pratiqua continûment et consciencieusement. J'ai dit qu'il cultiva les classiques profanes. Mais les Pères grecs et latins, et surtout l'Écriture Sainte, sont les vrais classiques du prêtre. « Il lisait habituellement les Pères grecs dans l'original... Il savait par cœur, en hébreu, les plus beaux passages des prophètes, spécialement d'Isaïe. Il avait assez de connaissances pour goûter les beautés littéraires de l'écrivain en même temps qu'il adorait l'Esprit dont avait été animé le Voyant... Cette érudition le servit jusque dans les dernières années de son existence où il s'adonna presque exclusivement à l'étude de l'Écriture Sainte, et dans l'Écriture Sainte à celle des Psaumes ». « Sa polyglotte était habituellement ouverte, nous a écrit un de ses plus fidèles et chers amis, M. l'abbé Levesque; et il comparait soigneusement, minutieusement, le latin avec le grec,



en remontant à l'hébreu (1) ». Il faisait chaque jour sa lecture, soit dans la Bible hébraïque pour l'Ancien Testament, soit dans le texte grec pour le Nouveau, par esprit de religion, parce que c'est le texte même du message inspiré...

Depuis les jours de son séminaire, sans aucune défaillance, il suivait son règlement de vie sacerdotale. Car il savait que tout prêtre qui veut rester digne de sa vocation doit toujours vivre de l'idéal qu'on lui a proposé pendant son noviciat. Levé tous les jours à la même heure, il partageait sa journée entre les exercices de piété, les études et les relations ou affaires de sa charge. Il se rendait à la chapelle, commençait son oraison avant la communauté, la continuait avec les séminaristes, célébrait la sainte messe, faisait son action de grâces, puis sa lecture d'Écriture Sainte, et, sauf les devoirs de charité à remplir envers ceux de la maison ou les amis du dehors, était invariablement fidèle aux exercices de la communauté. Il ne sortait pas avant la fin des récréations ; il ne s'absentait

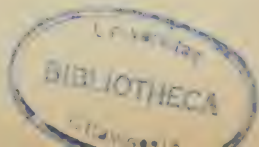
(1) M<sup>sr</sup> Touchet.

point sans nécessité ; il observait le silence, dans les couloirs et dans les escaliers ; il était assidu à toutes les promenades. Cette régularité était admirable. On aurait pu prévoir, plusieurs années à l'avance, et sauf les circonstances imprévues, très rares dans une vie de Sulpicien, où il serait et ce qu'il ferait à telle heure. C'est ainsi que, tous les matins, quand l'horloge sonnait cinq heures et un quart, M. Branchereau, lorsqu'il était supérieur de Nantes, arrivait à la chapelle pour commencer son oraison ou confesser ceux qui se présentaient. Or, il était supérieur du séminaire d'Orléans depuis une vingtaine d'années, quand un prêtre du diocèse de Nantes, passant à la gare des Aubrais vers quatre heures et demie du matin et obligé d'attendre un train, se fit le raisonnement suivant et tenta l'expérience : « J'ai le temps, se dit-il, d'aller à Orléans. J'arriverai vers cinq heures au grand séminaire. M. Branchereau sera rendu à la chapelle à cinq heures et quart précises. Je me confesserai, et je serai revenu assez tôt pour reprendre mon train ». Le programme fut exécuté de point en point. Le prêtre n'en fut pas surpris. La fidélité de M. Branchereau

à son règlement sacerdotal se maintint pendant soixante-dix ans !

On dira peut-être : « L'habitude est une seconde nature ». Oui, mais c'est la première nature qui est difficile à vaincre et à remplacer par la seconde ! Quant à cette habitude du bien, il faut, pour la soulever à cette hauteur, avec le secours de la grâce, des efforts continus et, pour mieux dire, héroïques. Qui veut s'en convaincre peut essayer.

Le soldat qui se prépare à la guerre fait chaque année les grandes manœuvres. Le chrétien, le prêtre, qui lutte contre sa nature et les « puissances du mal », doit, de temps en temps, se remettre en face de ses devoirs et des vérités éternelles, et se retremper aux sources vives de la foi : autrement, par l'effet de l'accoutumance, il risque de s'anémier et de n'avoir plus, pour les grands intérêts qui lui sont remis en mains, le même respect ni, pour tout dire, assez d'ardeur apostolique. Les grandes manœuvres sacerdotales sont les retraites spirituelles. M. Branchereau les faisait, d'un jour chaque mois, de huit à dix jours chaque année pendant les vacances, avec une fidélité exemplaire. J'ai entre les



mains les feuilles, les petits cahiers, où il consigna soit ses résolutions, soit les vérités qui l'avaient le plus touché durant ces saints jours. J'en donne quelques extraits, pris dans cette longue série qui va de 1843 à 1913.

1846. — « Pendant tout le cours de cette année, je porterai d'une manière spéciale mon attention sur deux points que j'ai reconnu être pour moi plus importants que tous les autres : 1° la sanctification des actions ordinaires; 2° l'humilité...

« J'aurai une grande religion envers le Saint-Sacrement de l'autel, envers la Sainte-Enfance et la vie cachée de Notre-Seigneur, envers la très Sainte Vierge... »

1847. — Il veut combattre « le défaut d'esprit de foi et de vie surnaturelle », principale source des manquements qu'il a eu à déplorer dans sa retraite. Comme vertus spéciales, il pratiquera surtout « l'humilité et la mortification. »

1848. — « De toutes les vérités que j'ai méditées pendant la retraite, aucune ne m'a plus touché que l'obligation où sont les directeurs de séminaires d'être plus saints, non

seulement que les plus fervents d'entre les simples fidèles, mais encore que les religieux et les prêtres du ministère. Puisque c'est à eux que Notre-Seigneur a confié le soin de former ses ministres, il faut que leur cœur soit comme un foyer toujours embrasé...»

« La vertu que je dois m'efforcer le plus d'acquérir est l'humilité... »

1849. — « J'éviterai absolument de parler de moi et de ce qui me regarde. Je ferai de temps à autre une oraison sur la vertu d'humilité. »

1856. — « Je me suis senti porté à prendre, pour sujet de ma méditation, la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *objet, modèle et principe de la piété chrétienne...*

« La dévotion fondamentale envers Notre-Seigneur Jésus-Christ sera pour moi le moyen universel de sanctification. Ne plus voir autre chose que Jésus-Christ. *Neminem viderunt nisi solum Jesum.* »

1857. — « Je me suis appliqué à considérer la vie de Jésus-Christ en Marie, comme principe de toute la sainteté répandue en cette divine mère : *objet de religion, d'imitation, de communion...* »

1860. — « Les résolutions que Notre-Seigneur m'a inspiré de prendre pendant cette retraite se résument dans ce texte du saint Évangile : *Si quis vult post me venire, 1) abneget semetipsum, 2) tollat crucem suam* QUOTIDIE, 3) *et sequatur me.* »

1865. — « Il me semble, ô mon Dieu, que dans cette retraite, éclairé, touché, fortifié par votre grâce, je désire de tout mon cœur devenir un saint prêtre, et être un digne enfant de M. Olier... C'est avec grande raison que le vénérable M. Olier a donné, dans *Pietas seminarii Sancti Sulpitii*, cette belle formule de la piété dont il veut que ses enfants fassent profession : *Vivere summe Deo in Christo Jesu.* En conséquence, la disposition fondamentale que je tâcherai d'apporter dans tous mes exercices pieux, sera d'attirer en moi de plus en plus la vie du Verbe Incarné... »

1867. — « Durant le cours de l'année qui vient de s'écouler, je n'ai pour ainsi dire pas vécu pour moi-même. Depuis le matin jusqu'au soir, je suis emporté dans un tourbillon d'affaires, de préoccupations... Mon temps est gaspillé et jeté aux quatre vents du ciel... »

Les désirs de solitude qui m'obsèdent ne peuvent guère être réalisés... Je suis attelé à un char qu'il faudra, selon toute apparence, que je traîne jusqu'à ce que mes forces épuisées ne puissent plus y suffire. Daignez, ô mon divin Maître, me faire trouver dans la retraite les forces qui me sont nécessaires ; que je fasse votre œuvre et que je ne néglige pas, en la faisant, ma propre sanctification.... »

1870. — (A la Trappe de Bellefontaine).  
« La solitude que j'ai choisie pour y faire les exercices de la retraite m'offre le spectacle de la vie chrétienne et religieuse pratiquée dans toute sa perfection. C'est le silence, la pauvreté, l'humilité, la mortification, l'obéissance, en un mot l'*immolation* totale, absolue, perpétuelle, de l'homme intérieur et de l'homme extérieur... L'immolation est, par excellence, le devoir du chrétien et du prêtre... *Quotidie morior*. De ce point de vue, il faut des résolutions précises concernant : 1) les actes de la vie matérielle ; 2) les devoirs de la vie commune ; 3) les fonctions du saint ministère ; 4) les exercices de piété ; 5) le travail et l'étude... »

1875. — « ... Le défaut capital de ma vie,

la cause première de mes fautes, le penchant contre lequel je dois avant tout me prémunir, est une sorte d'égoïsme qui me pousse à tout rapporter à moi... Je n'ai pas toujours conscience de l'influence qu'exerce ce mauvais principe ; mais cette influence est réelle et, pour peu que je descende dans mon cœur, je la constate et je la reconnais. »

1906. — « Mon âge avancé (87 ans) m'avertit que je ne puis désormais compter sur de bien longs jours de vie et que, d'un moment à l'autre, l'appel de Dieu peut se faire entendre... Je suis, par la miséricorde de Dieu, dans les conditions les plus favorables pour cette préparation à la mort qui doit être la grande préoccupation de ma retraite. Déchargé du ministère auquel, depuis mon sacerdoce, ma vie a été consacrée, je puis aisément me livrer tout entier à la grande œuvre de ma sanctification ». Et il médite sur la vie intérieure : *unica meditatio, unicum exercitium*. (M. Olier) « Bien des fois, je me suis efforcé d'inculquer aux séminaristes l'estime et l'amour de la vie chrétienne. Je suis intimement convaincu de cette vérité, que, sans une participation abondante à cette



vie « supérieure », on n'est pas véritablement prêtre... Et cependant, ô mon Dieu, n'ai-je pas mérité en cela le reproche que vous adressiez aux Pharisiens : *Dicunt et non faciunt ?...* » Puis il retrace les pensées et les résolutions, qu'il relira « dans la retraite du mois, le premier jour de chaque mois. »

1907. — « Mon âge m'avertit que *tempus resolutionis meae instat...* Cette pensée me suggère quelques considérations que je vais m'efforcer, au cours de cette retraite, de méditer, dans la lumière de Dieu : ce que Dieu a fait pour moi, depuis que je suis sur la terre ; ce que, pour y répondre, j'aurais dû être ; ce que j'ai été et ce que je suis encore ; ce qui me reste à faire ». En songeant à ce qui lui reste à faire, il s'humilie. « Le défaut dominant en moi, et probablement le grand obstacle à l'établissement complet de mon âme dans la vie intérieure, c'est l'amour-propre. Cette passion misérable se manifeste : par le désir de l'estime ; par la crainte exagérée de l'humiliation, et le trouble ressenti quand Dieu me l'envoie ; par des paroles et des actes inspirés par la vanité ; par le mécontentement que me fait éprouver un passe-droit réel ou imagi-

naire... Pratiquer l'*ama nesciri et pro nihilo reputari... Fac me pium et humilem discipulum... Nihil sum, nihil possum, nihil habeo, nihil valeo* ».

1909. — « La grande pensée qui devra m'inspirer, dans le cours de ces saints exercices, est la pensée de la mort et la nécessité de consacrer fidèlement ce qui me reste de vie à m'y préparer. Or il me semble que je ne puis mieux me préparer à terminer ma vie par une bonne mort qu'en m'efforçant d'obtenir cette grâce par l'intervention de la très Sainte Vierge, à qui je veux particulièrement consacrer cette retraite... La dévotion envers cette divine Vierge sera l'objet de mes méditations et de mes lectures... »

1910. — « L'Évangile fait mention de cinq montagnes gravies par Notre-Seigneur et sur lesquelles il m'invite à le suivre : la montagne *de la tentation* ; la montagne *de la prière* ; la montagne *de la transfiguration* ; la montagne *du Calvaire* ; la montagne *de l'Ascension*. Toute ma retraite se résumera en autant de stations avec Jésus sur chacune de ces montagnes... »

A la première station, il fait, entre autres,

ces réflexions : « ... D'où vient que je suis si lâche au service de Dieu ?... que je ne réussis pas à être un « homme intérieur » ?... Il me semble que non seulement je ne voudrais pas commettre le péché mortel qui me rendrait l'ennemi de Dieu, mais que je ne voudrais pas même me laisser aller à commettre de propos délibéré un péché véniel. Je ne puis assez bénir Notre-Seigneur de cette disposition ; car je sens qu'abandonné à moi-même, je serais capable de tous les désordres. Et cependant, que je suis loin encore de ce détachement parfait auquel je suis appelé !... Sans que je m'en rende toujours bien compte, l'immortification, la recherche de mes aises, l'amour-propre, la vanité, la susceptibilité, l'esprit de critique occupent dans ma vie une place considérable. Voilà l'ennemi... »

1911. — « L'Évêque, s'adressant aux diacres qu'il va ordonner prêtres, leur fait entendre ces solennelles paroles : *Agnoscite quod agitis, imitamini quod tractatis ; quatenus mortis dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis*. La retraite sera consacrée à méditer cet enseignement...

« Comme fruit de cette retraite, je prends les deux résolutions suivantes : 1° conserver dans le cours de la journée, plus fidèlement que par le passé, le souvenir de la messe dite le matin ; 2° on reproche aux anciens d'être *laudatores temporis acti*, et, en regrettant le passé, de censurer le présent. Je me tiendrai en garde contre ce ridicule. Considérant que, désormais, je n'ai plus qu'à me diriger moi-même et que le reste ne me regarde pas, je m'abstiendrai, extérieurement et intérieurement, de tout jugement défavorable sur le compte des autres. Ce sera parfois difficile. J'espère cependant qu'avec la grâce de Dieu, j'en viendrai à bout. *Nolite judicare, et non judicabimini.* »

Ces notes, cueillies presque au hasard dans ses cahiers de retraite annuelle, m'ont paru présenter, dans un raccourci vivant et émouvant, le travail surnaturel qui se fit en cette âme, pendant soixante-dix années. Le prêtre de 1913 poursuivait toujours l'idéal entrevu dans les années de sa formation cléricale, et si courageusement, et si amoureuxment,

accepté au jour béni de son ordination. Il marchait toujours, soutenu par la grâce, attristé des petits manquements quotidiens, joyeux quand même ; c'est que le Souverain Prêtre, qui l'avait fait participer à son Sacerdoce éternel, avait daigné l'associer à ses travaux et, par lui, former d'autres prêtres. Vers la fin de sa vie, quand il écrivit ses dernières volontés, il rédigea, en même temps, un *testament spirituel*, qui n'est pas autre chose que le dernier acte de foi du prêtre, l'attestation de son humilité, et son cri de reconnaissance envers Dieu. Je le donne ici, comme le vrai couronnement de cette étude sur le prêtre :

« Parvenu aux dernières limites de la vie, jouissant néanmoins, par la grâce de Dieu, de la pleine possession de mes facultés, je déclare, sous le regard de Notre-Seigneur, vouloir persévérer jusqu'à la fin et mourir dans la foi de mon baptême.

« Enfant soumis de la Sainte Église catholique, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître, j'adhère d'esprit et de cœur à tous ses enseignements ; je révère l'autorité divine

que Jésus-Christ lui a donnée ; je reconnais le droit qu'elle possède de régler mes croyances et de m'imposer des lois. Je me sou mets spécialement aux décrets du Concile du Vatican, à celui en particulier qui place au nombre des articles de la foi catholique la doctrine de l'infailibilité pontificale.

« En conséquence, je défère au jugement du Saint-Siège apostolique tous les écrits, imprimés ou manuscrits, sortis de ma plume. Il me semble que, soit dans mon enseignement oral, soit dans la composition de mes ouvrages, soit dans la rédaction de mes notes et de mes cahiers, j'ai cherché sincèrement la vérité et que je m'en suis uniquement inspiré. Si pourtant, à mon insu, il m'est arrivé d'avancer quelque proposition non conforme à l'orthodoxie, je la désavoue et je la rétracte.

« Je remercie humblement Notre-Seigneur des innombrables bienfaits dont il m'a comblé dans le cours de ma longue vie, et je Lui demande pardon d'y avoir si mal correspondu.

« Parmi ces bienfaits, il en est trois, surtout, qui ont été comme le fondement de tous les autres et pour lesquels je ne pourrai jamais lui témoigner assez de gratitude.

« Le premier, de m'avoir fait naître de parents non seulement chrétiens, mais très pieux. Grâce à leurs exemples et à leurs leçons, j'ai été élevé dans une atmosphère de vie chrétienne où tout me portait à aimer et à servir Dieu.

« Le second, de m'avoir appelé, quoique bien indigne, à l'honneur du Sacerdoce. L'instrument principal dont la divine Providence s'est servie pour me procurer cette grâce a été un grand-oncle maternel, prêtre lui-même et confesseur de la foi pendant la Révolution, qui fut pour moi un second père. Daigne Notre-Seigneur le récompenser abondamment de tout le bien qu'il m'a fait.

« Le troisième, de m'avoir fait admettre dans la pieuse famille de M. Olier, où j'ai trouvé tant de secours précieux pour ma sanctification, où j'ai eu sous les yeux tant d'exemples édifiants de vie sacerdotale, où il m'a été donné de consacrer ma vie à l'œuvre la plus excellente et la plus sainte qui puisse être accomplie sur la terre.

« Dans les quatre séminaires où l'obéissance m'a successivement chargé du ministère confié aux enfants de M. Olier — Clermont-

Ferrand, Issy, Nantes, Orléans — j'ai rencontré, de la part de mes confrères, du clergé diocésain et des séminaristes, des sympathies que je ne méritais pas. Le souvenir que j'en garde excite dans mon cœur la plus vive reconnaissance. J'ai la confiance qu'à la nouvelle de ma mort, les prêtres qui m'ont connu, ceux surtout à l'éducation desquels j'ai eu quelque part dans ces séminaires, voudront bien m'aider, par leurs prières, à m'acquitter des nombreuses dettes que j'ai contractées envers la justice divine dans les fonctions délicates que j'ai eu à remplir. La grande affection que je leur ai portée me donne quelque droit à réclamer d'eux cette charité.

« Je dois un témoignage tout spécial de fraternelle gratitude aux membres de la Compagnie de Saint-Sulpice, mes chers et vénérés confrères, qui furent toujours pour moi si bons et si charitables. Leur société me fut toujours très douce et m'a rendu sensible la parole du Psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Si, contre ma volonté, je leur ai donné quelque sujet de plainte, ou si, en quelque chose, je les avais scandalisés, qu'ils veuillent bien me le par-



donner. Il y a eu dans ma vie deux circonstances douloureuses dans lesquelles leur affection et leurs encouragements m'ont été d'un grand secours pour supporter l'épreuve que la Providence m'envoyait. Je les en remercie.

« Entre les hommes éminents avec lesquels j'ai eu quelques relations et qui m'ont témoigné de la bienveillance, il en est deux que je mets en tête de tous les autres, et auxquels j'éprouve le besoin d'exprimer un respect reconnaissant : M<sup>gr</sup> Jaquemet, évêque de Nantes, et M<sup>gr</sup> Dupanloup, évêque d'Orléans. Je ne puis assez bénir Dieu de m'avoir fait connaître ces deux grands évêques, en qui la piété sacerdotale s'alliait si merveilleusement à la fermeté du caractère, à la bonté du cœur, à la largeur d'esprit, à la science du gouvernement, à l'amour le plus ardent de l'Église et des âmes. Ils ont été pour moi bons et paternels. Le second spécialement, en m'instituant son légataire universel, m'a donné un témoignage de haute confiance, très honorable pour moi... »





IV

LE SUPÉRIEUR



« *Monsieur le Supérieur!* Que de fois on a prononcé de lui ce mot, et comme il était représentatif de la chose que signifie ce mot!

« Monsieur le Supérieur! Quelqu'un qui domine les autres, qui enseigne les autres, qui conduit les autres.

« Monsieur le Supérieur! Quelqu'un à qui croient les autres, se confient les autres, s'attachent les autres.

« Monsieur le Supérieur! Quelqu'un qui anime une maison de son esprit, la remplit de sa volonté, l'échauffe de son cœur.

« Monsieur le Supérieur! L'ami, le maître, l'exemplaire.

« M. Branchereau fut bien Monsieur le Supérieur : M. le Supérieur de notre séminaire d'Orléans (1) ».

(1) Lettre-circulaire de M<sup>sr</sup> Touchet.

Assurément, puisqu'il y resta trente-cinq ans et qu'il y donna toute sa mesure. Si l'on ajoute les seize années qu'il passa comme Supérieur de la maison de philosophie et du grand séminaire de Nantes, il exerça la *Supériorité* plus d'un demi-siècle. Quand il abandonna le gouvernail à d'autres mains, il n'était pas encore incapable de le tenir avec fermeté.

Lui-même, dans un de ses cahiers de retraite, a voulu se tracer l'idéal de perfection où doit tendre un Supérieur. C'était en 1865, à Nantes. Il y avait deux ans qu'on l'avait appelé à succéder à M. Féret, « de sainte mémoire ». Il se plaça bien en face de sa tâche, et il écrivit :

« De tous les motifs de perfection, ceux qui se tirent de ma triple qualité de Prêtre, de Sulpicien, de Supérieur, sont ceux que je médite le plus volontiers et qui m'impressionnent le plus vivement.

« Comme *prêtre*, je suis associé au sacerdoce de Jésus-Christ ; je suis le canal par lequel Il communique sa vie et sa sainteté, l'organe dont Il se sert pour agir sur les âmes. Il se donne à moi, pour que je Le donne à l'Église ; et ainsi ne cesse de s'ac-

complir, en moi et par moi, le divin mystère qui s'est accompli en Marie et par Marie : *Ecce concipies et paries.*

« Comme Sulpicien, je suis associé à Jésus-Christ, non plus seulement source de la grâce en général, mais source de la grâce sacerdotale. Le type que je dois reproduire, c'est Jésus instruisant, reprenant, formant ses Apôtres. Ma grâce est une participation de la grâce épiscopale, que l'Évêque, source du sacerdoce, me communique en me déléguant pour tenir sa place dans la direction du séminaire et la formation des jeunes clercs.

« Comme Supérieur du séminaire, je participe à la grâce de Saint-Sulpice, dans le degré le plus éminent. Le séminaire tout entier se résume, pour ainsi dire, dans le Supérieur qui le gouverne, lui imprime le mouvement, en est la tête et le cœur. Le Supérieur occupe un rang d'honneur dans le diocèse : l'Évêque l'associe à son gouvernement et lui confie son autorité souveraine ; il a sa place dans le chapitre de la cathédrale. Il faut donc qu'il soit éminent en science, en piété, en sagesse. Les premiers Supérieurs nommés par M. Olier... étaient des saints. Quand j'étais

séminariste, j'avais une haute idée d'un Supérieur de séminaire : je me figurais que ce devait être un homme vénérable à tous égards, un type parfait de vie sacerdotale. Je dis, pour moi : Hélas ! Hélas ! »

Alors, pour devenir un saint prêtre et un bon Supérieur, il détermine avec précision ce qu'il devra faire. Dieu lui demande trois choses :

1° A l'intérieur, la sainteté, une sainteté éminente. Nous avons vu, par un aperçu de ses différentes retraites, comme il a poursuivi cette sainteté qui consiste à être parfaitement détaché des créatures et intimement uni à Dieu. Je n'insiste pas.

2° Dans tous les détails de sa vie extérieure, l'édification, le bon exemple. Il le doit aux confrères, aux séminaristes, aux étrangers, aux domestiques : *forma gregis ex animo*. En particulier, « les Séminaristes ont des yeux de lynx pour observer tous mes actes, et, quelque indulgents qu'ils puissent être pour eux-mêmes, ils seront pour moi sans miséricorde ». Et il entre dans les détails, minutieusement. Il donnera donc le bon exemple :



*Dans la tenue de sa personne* : modestie, dignité, propreté. « Je me raserai exactement de deux jours l'un. »

*Dans la tenue de sa chambre* : propreté, ordre.

*Dans ses manières* : « Je ne courrai jamais. Je ne croiserai jamais les jambes. J'éviterai, dans ma pose, tout ce qui sentirait la nonchalance et le laisser-aller. »

*Dans les repas* : sobriété, politesse.

*Dans les conversations* : correction du langage. « Par là, j'acquerrai le droit de reprendre avec plus d'autorité les jeunes gens des fautes sans nombre qu'ils commettent contre la langue ». Dignité et simplicité de l'expression. « Trois défauts se présentent à éviter : la trivialité ; l'exagération « qui outre la pensée, par exemple, l'emploi de certains adverbes, *énormément, prodigieusement* » ; le néologisme pédant...

*Dans les exercices de piété* : exactitude, tenue parfaite, connaissance des règles liturgiques, assistance active aux offices...

*Dans la fidélité aux règles du séminaire*. Il tâchera d'être « une règle vivante, séminariste au milieu des séminaristes ». Donc « je

ne sortirai du séminaire que le plus rarement possible... J'assisterai à toutes les récréations... Je ne manquerai à aucune promenade (1). »

*Dans les relations diverses :* « Me montrer, en tout, chrétien et prêtre. » Éviter toute immortification, toute parole vaniteuse, toute impatience. Observer « une égalité » parfaite. « Souvent par un geste, un ton de voix, un air de visage, j'exprime un mécontentement que j'éprouve. Cela n'édifie pas ». N'avoir ni partialité, ni caprice ; en tout, être et paraître raisonnable. « J'ai su que les jeunes gens me rendaient témoignage sous ce rapport : c'est pour moi un encouragement à continuer. »

3° « Il faut que je sois un homme de zèle et de dévouement. » Il précise, comme toujours :

« Je ne ferai aucune étude, je ne lirai aucun livre... qui ne se rapporte à l'œuvre dont je suis chargé... Je me suis privé, depuis deux ans, de la lecture des journaux et des revues ;

(1) On aurait pu lui appliquer ce mot d'un ancien Supérieur : « Il a une amitié particulière pour la Communauté. »

d'où je suis fort peu au courant des événements extérieurs. Est-ce mieux ? (L'Évêque de Nantes, à qui ces pages furent soumises, répond : « Non. Voyez là une nécessité. »)

« Ma chambre sera toujours ouverte à ceux qui voudront me parler... C'est là une des plus grandes croix de ma charge. Je la porterai généreusement.

« On m'a dit qu'il y avait, dans l'ensemble de mon extérieur, quelque chose de froid et de sévère qui rend mon abord un peu glacial. Je me rends trop peu compte de ce défaut, pour pouvoir travailler efficacement à m'en corriger. J'y veillerai.

« Le temps libre... sera fidèlement employé à ma correspondance, à l'étude... Je me préparerai toujours avec soin à annoncer la parole de Dieu.

« Je m'appliquerai assidûment à procurer le bien de la maison et à y entretenir le bon ordre.

« Je serai tout dévoué aux séminaristes... Je veillerai sur leurs besoins.

« Je serai sobre d'avis publics, et, avant de les donner, je consulterai mes confrères.

« Jamais je ne serai blessant dans les *avis*

que je donnerai, soit en public, soit en particulier.

« Je tâcherai d'éviter les banalités dans les directions et les confessions.

« Je serai tout dévoué à mes confrères... Je les visiterai de temps en temps dans leur chambre... Tout souffrir et ne rien faire souffrir.

« Plus j'acquiers d'expérience, plus je me convaincs que, dans le gouvernement des hommes, la franchise et la simplicité sont préférables à tout le reste.

« Pour ce qui est des prêtres étrangers au séminaire, je ne puis rien faire de mieux que de continuer les traditions existantes.

« Toute œuvre de zèle qui n'aurait pas pour objet le séminaire ou les prêtres du diocèse, doit être écartée comme étrangère à ma vocation. »

Je ne m'étonne pas que ces résolutions, et le règlement particulier qui les suivait, aient reçu l'approbation complète de M<sup>sr</sup> Jaquet, à qui le Supérieur voulut les soumettre humblement. L'évêque écrivit : « Ces pensées et ces résolutions ont été inspirées par la grâce. Je demande à Dieu qu'Il les confirme par

une grâce plus puissante encore. Je demeure convaincu, comme vous, que la sainteté d'un diocèse et d'un clergé dépend, en grande partie, de la sainteté du Supérieur du séminaire. Je bénis votre personne et votre œuvre avec une sincère affection. »

Ces résolutions furent mises en pratique avec la plus absolue fidélité. Saint Luc a dit de Jésus : *Cœpit facere et docere*. M. Branchereau, comme son divin Maître, et toute proportion gardée, donna le modèle avant le précepte (1). A Nantes, à Orléans, c'est en marchant devant eux qu'il apprit aux séminaristes à progresser dans le chemin qui conduit à l'autel. Il fut pour tous, directeurs et élèves, un guide et un maître, parce qu'il

(1) « La règle de Saint-Sulpice, a dit M. Branchereau, nous prescrit d'apprendre (aux séminaristes) ce qu'ils doivent savoir en leur offrant en notre personne le modèle de prêtres qui, par leur tenue, leur langage, leur vie extérieure, montrent la haute idée qu'ils ont de leur dignité sacerdotale. De là l'obligation imposée aux Directeurs d'être incessamment placés sous les regards de leurs élèves, de vivre de leur vie, de se tenir au milieu d'eux dans leurs repas, dans les récréations, dans les exercices de piété, afin de confirmer par l'exemple les leçons qu'ils donnent. » (*Recrutement sacerdotal.*)

était, en toute chose et en tout temps, la « règle vivante ». Il le fut d'autant plus parfaitement que, s'étant interdit les études philosophiques où le portait son goût, il se donna tout entier à sa fonction de Supérieur.

S'il n'était pas un spécialiste — il le fût devenu en philosophie, supposé qu'il en eût trouvé le loisir et qu'on ne l'eût pas arrêté en route — il possédait bien tout ce qu'enseignaient ses professeurs : la théologie dogmatique, morale, ascétique, mystique ; l'histoire de l'Eglise ; le droit canonique ; l'Ecriture Sainte et les langues sacrées ; la liturgie et le plain-chant. Il se tenait au courant de toutes ces sciences, par ses lectures et ses conversations.

J'ai fait observer que, par dessus toute chose, il avait l'amour de la vérité. Cet amour, il voulait l'inspirer à tous les séminaristes, aux futurs prêtres, à ceux qui seraient bientôt les porte-paroles de Celui qui a dit : « Je suis la Vérité ». Et parce que les sciences diverses qui s'enseignent au Séminaire, sciences sacrées ou sciences profanes, ne sont pas autre chose que la recherche de la vérité, et aussi parce que notre temps, hélas ! n'a guère gardé que

la religion de la Science, le Supérieur revenait souvent sur l'obligation imposée au prêtre d'être un homme de vérité et de science, pour parler aux autres hommes avec autorité et trouver ainsi le chemin de leurs cœurs. N'est-ce pas la recommandation de nos Saints Livres, qu'il feuilletait sans cesse ? *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus*. Il savait bien, et il disait à ses élèves, que la science, dont quelques timorés ont peur, n'est un danger que pour les esprits faibles et qui se laissent griser à son parfum capiteux ; et, en repassant son histoire, il y constatait que l'Église l'a toujours aimée et qu'elle a même, à elle seule, pendant de longs siècles, organisé, en France et en Europe, le « service de la science ». Aussi faisait-il tous ses efforts pour donner aux séminaristes le goût, avec l'habitude, du travail intellectuel.

A Nantes, il contribua, pour sa très grande part, à instituer les argumentations solennelles, la soutenance publique de thèses, et la lecture de travaux personnels, devant une assistance qui débordait les cadres du séminaire. On invitait, à ces joutes présidées par M<sup>gr</sup> Jaquet, les vicaires généraux, les vénés-

rables chanoines, les curés de la ville, voire des laïques d'une science incontestée et sûre. Quelques-uns blâmaient l'innovation, comme dangereuse et de nature à provoquer la vanité des lauréats. Il tint ferme : car il était visible que ces fêtes scolaires, et *scolastiques*, inspiraient aux élèves une grande ardeur pour le travail. Il avait d'abord commencé par les philosophes. Voici ce qu'il écrivait, le 22 mars 1856, à M. Laroche : « Nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas moyen de donner à nos jeunes gens, d'ailleurs si bons et si pleins de bonne volonté, un grand élan pour l'étude. Nous venons de commencer l'essai d'un projet longuement élaboré entre nous, et dont Monseigneur a bien voulu prendre l'initiative et la responsabilité auprès de la Communauté. Il s'agit de thèses publiques soutenues à la fin de l'année par un certain nombre de séminaristes, désignés à cet effet non par le choix des professeurs, mais par le moyen d'une série d'épreuves orales et écrites auxquelles tous sont appelés à prendre part. Quel sera le succès ? Nous l'ignorons encore. Cependant les commencements nous font espérer qu'il sera favorable. Monseigneur



donne, à chacun des « soutenant-thèse », une récompense notable. Ce sera un nouvel aiguillon pour stimuler l'ardeur de ceux qui pourront y prétendre. Si ce projet réussit, il est probable qu'on en essaiera aussi pour la théologie... (1) » Ce qui fut fait, et dure encore. La part personnelle de M. Branchereau avait été de rédiger une *méthode* et un *directoire* pour ces argumentations. — L'institution fut complétée par des soutenances de thèses plus étendues, travaillées et présentées par des jeunes prêtres qui employaient, à les préparer, les premières années de leur sacerdoce (2).

A Orléans, M. Branchereau trouvait comme une petite Faculté de théologie installée au grand séminaire : on y donnait les grades de bachelier et de licencié, et quelquefois de docteur. Rome avait concédé ce privilège à d'autres séminaires, notamment à celui d'Angers, sur la demande de M<sup>gr</sup> Freppel. Le « feu sacré qui dormait un peu sous la cendre », M. Branchereau le ranima. En 1872, une thèse

(1) Lettre du 22 mars 1856.

(2) Cf. la *Semaine religieuse* de Nantes.

intéressante et hardie fut présentée et brillamment défendue. M. Branchereau écrivait à M. Laroche : « Celui qui l'a soutenue est notre meilleur sujet. Son travail a été trouvé tellement remarquable qu'on a jugé utile de le faire autographier *in extenso*. » Le 5 janvier 1873, au même : « Nous faisons, nous aussi, des bacheliers, des licenciés, voire, dans certains cas, des docteurs. La proclamation des gradués et la remise des diplômes se fait avec une très grande solennité. Nous avons eu dernièrement une séance de ce genre. M<sup>sr</sup> Dupanloup avait convoqué non seulement tout le clergé de la ville, mais encore les autorités civiles, militaires, judiciaires, municipales, qui se sont empressées, comme toujours, de répondre à l'appel de Sa Grandeur : nous avons une superbe assistance. Il y a eu un discours latin de M. l'abbé D....., puis un rapport, également en latin, sur le résultat des examens ; le tout s'est terminé par un chœur de musique (1) ». On a envie de redire le vers du poète :

(1) Dans les *Annales Religieuses* d'Orléans, vous trouverez le compte rendu d'autres séances solennelles du

Et ceci se passait en des temps très anciens !

A Orléans, M. Branchereau, qui était toujours à l'affût des études utiles, avait organisé, ou grandement favorisé, à côté des cours nécessaires, *grands* ou *petits* — c'était l'expression dont on se servait alors — une « conférence d'archéologie ». Elle naquit dans les premiers jours d'octobre 1899. De jeunes clercs — il n'y a que des jeunes pour avoir de pareilles audaces — avaient constaté « l'ignorance crasse » de trop de prêtres sur le style de leurs églises et la décoration qui leur convient. Or qui donc doit connaître les beautés architecturales de tant d'églises de France, sinon celui qui en est le gardien naturel ? En outre, instituer une conférence archéologique, n'était-ce pas donner à plusieurs séminaristes un sentiment plus délicat des choses d'art, éveiller ou accroître leur goût ? La conférence fut créée et fonctionna, au moins pendant six ans. Elle produisit des études intéressantes, fut l'occasion de voyages instructifs : à Chartres, à Bourges, à Etampes... Il me souvient

même genre : Cf. les numéros des 6 janvier 1877, 3 décembre 1881...

d'avoir assisté à l'une de ces réunions : ce jour-là, on recevait M. l'abbé Clerval, le « chantre » de la cathédrale de Chartres ; M. Clerval fit à ses jeunes confrères une causerie très attachante et très documentée sur l'admirable église qu'il connaît mieux que personne et qu'il avait présentée, quelques semaines auparavant, à son auditoire. — La première séance *publique* fut donnée à l'occasion du « soixantenaire » de prêtrise de M. Branchereau, en 1903 : on n'y lut pas moins de cinq devoirs, où fut étudié chacun des pays qui avaient « marqué » dans la vie du cher Supérieur : Angers, Clermont, l'Auvergne, Nantes, Orléans. La circulaire de Combes, qui amena le départ du Supérieur, mit fin, ou peu s'en faut, à ce bel élan.

J'ajoute, d'un mot, que M. Branchereau fut peut-être le premier Supérieur qui introduisit de notables modifications dans les méthodes d'enseignement et celui qui provoqua certaines réformes disciplinaires dans le gouvernement des séminaires sulpiciens. Il fit passer dans l'usage, le premier — si je n'ai pas été mal informé — les « petites vacances de février », qui viennent si à propos refaire les

forces des jeunes clercs et sont très favorables aux études. Bref, il fut, ainsi que je l'ai déjà remarqué, un « novateur » raisonnable.

Dirai-je encore, avec M<sup>sr</sup> Touchet, qu'il avait, en pasteur vigilant, le zèle de la santé de son cher troupeau ? qu'il se plaisait à embellir la « noble maison bâtie par les Coislin », tout comme il avait été heureux d'achever le beau et grand Séminaire de Nantes ? qu'il améliorait toujours la résidence de campagne, *la Pomme de pin*, et qu'il en faisait « joyeusement les honneurs » à ses confrères et à ses élèves ? Oui : car ces soucis d'administration ne sont point choses minimales pour la bonne marche d'une communauté.

Mais ce qu'il voulait, en première ligne, c'était, aidé de la grâce de Dieu, accroître et parfaire la beauté morale et surnaturelle de tous ces jeunes gens qui devaient être un jour des prêtres, c'est-à-dire d'autres Christs. Avec moins de tendresse peut-être, mais avec un dévouement très paternel, il s'appropriait la parole de saint Paul : « Mes chers fils, vous que j'enfante à nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. *Filioli, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis.* »

Nous savons déjà que ses exemples étaient la plus persuasive de ses leçons. Il resterait à voir comment ses méditations, ses sermons de retraites, ses « petits mots », ses lectures spirituelles, étaient composés et coordonnés à cette fin. Lectures spirituelles pour les retraites d'ordination, allocutions, méditations, sermons, étaient *écrits* avec un soin religieux ; n'était-ce pas la « parole de Dieu », transmise par lui à une portion choisie, à la plus choisie, de l'Église ? Vous avez bien lu : ils étaient *écrits*, dans les derniers jours du Supérieurat comme dans les premiers. Il ne se fiait pas, sauf pour les retraites spirituelles ordinaires, à l'improvisation, si préparée qu'elle pût être par cinquante et soixante ans de réflexion et *d'écriture*. Volontiers, il eût dit, comme Massillon : « Mon meilleur sermon est celui que je sais le mieux. » Il y a d'autres méthodes ; celle-là est excellente : elle respecte souverainement la parole de Dieu, et les auditeurs (1).

(1) Les *avis*, soit de correction, soit de prévoyance, qu'il donnait à la Communauté, dans les lectures spirituelles, étaient toujours préparés avec soin, pour le fond et pour la *forme*. Je dois ajouter qu'il gardait une cer-

Il m'est impossible, sous peine d'élargir plus que de raison le cadre de cette étude, d'analyser l'enseignement de M. Branchereau, vu qu'il s'étend sur une période d'au moins cinquante ans et qu'il fut sans cesse renouvelé. Je ne dirai donc rien de ses discours d'apparat : je résisterai même au malin plaisir de citer l'allocution adressée au chapitre de la cathédrale de Nantes, le jour où M. Branchereau y entra. Nous retrouverons les *méditations*. Je veux seulement insinuer quelle fut la variété de ses lectures spirituelles, où il excellait (1).

Il y avait les lectures spirituelles ordinaires, formant un cours suivi, régulier. Il y

taine liberté avec son texte écrit, pour les sujets d'oraison et les lectures spirituelles ; même, s'il avait son texte sous les yeux, il ne s'astreignait pas au mot à mot.

(1) Si j'avais voulu être complet, j'aurais dû parler encore des allocutions de M. Branchereau aux « cas de conscience », dont j'ai un certain nombre entre les mains (1880, 83, 84, 85, 86. .). Ces services, et d'autres, contribuèrent à lui conquérir une grande autorité parmi le clergé orléanais. Il l'augmentait encore par l'aménité de ses relations : il répondait à toutes les lettres qui lui étaient adressées ; il le faisait avec exactitude et courtoisie.

avait aussi les lectures spéciales à certains temps, par exemple aux retraites d'ordination, en ces heures où la grâce s'offre plus abondante et où les esprits sont mieux préparés à la recevoir. M. Branchereau essayait d'approprier ses leçons aux circonstances. En 1901, par exemple, c'est le commencement du xx<sup>e</sup> siècle. Pendant la retraite d'ordination, il prend pour sujet : *l'Église et le nouveau siècle*. Entre les deux excès de l'optimisme et du pessimisme, il s'efforce d'expliquer aux ordinands et à leurs confrères, « nos craintes, nos espérances, nos devoirs. »

Les craintes sont nombreuses. Elles ont pour causes :

*L'état religieux de nos populations* : de chrétiennes, elles sont devenues indifférentes, quelquefois hostiles; bien rares sont les pays restés chrétiens, et leur foi est en baisse.

Les *obstacles* multiples qui s'opposent à l'action sacerdotale : la direction officielle donnée à l'enseignement de la jeunesse, au degré primaire, au degré secondaire, au degré supérieur, surtout dans les écoles normales de garçons et de filles, où la prétendue neutralité n'est qu'un leurre, faiblement combattue par



l'action de l'école libre, du patronage et du catéchisme ; la presse, avec le livre et le journal, ces semeurs d'idées anticatholiques ; le Gouvernement lui-même, appliqué à déraciner dans les âmes toute croyance religieuse et à réaliser le problème, jugé jusque-là irréalisable, d'une société sans Dieu, par le mauvais exemple, par les lois persécutrices, par l'intimidation des fonctionnaires et des pauvres...

Le bilan des tristesses est effrayant.

En regard, il y a les *espérances*. La parole de Jésus-Christ, à elle seule, sa promesse faisant de la perpétuité de l'Église un dogme de foi, suffit à les légitimer. Il est bon, pourtant, d'envisager les motifs heureux qui sont de nature à nous rassurer. Il y a :

Les *préjugés favorables* : les enseignements de l'histoire ; le besoin qu'a le monde du catholicisme, en dehors duquel il n'y a rien ; l'acharnement même de nos ennemis, qui prouve notre vitalité.

La *grande force morale de l'Église*, qui s'adapte à toutes les civilisations et favorise tous les vrais progrès : son symbole de foi, sa constitution hiérarchique qui s'affirme très

nettement, sa fécondité, en sont les éléments principaux.

*La situation extérieure de l'Église dans la société contemporaine*, meilleure aujourd'hui qu'il y a cent ans, malgré les luttes actuelles : la faillite de la science, les conversions illustres, l'éccœurement des gens simplement honnêtes en face de la persécution, l'ont affermie.

Quels sont, enfin, nos *devoirs*, à nous prêtres ? Ils se résument en celui-ci : que le clergé soit à la hauteur de sa tâche, c'est-à-dire qu'il soit, dans la crise présente, d'une valeur exceptionnelle. « La véritable aristocratie de nos jours, celle que tout le monde apprécie et respecte, est celle de la vertu, de la science, du caractère... Travaillons donc à acquérir cette valeur personnelle que le monde moderne exige de nous. »

A quelles conditions ? Il nous faut : une vocation solide, éprouvée, capable de résister à tous les chocs ; une vie sacerdotale exemplaire ; la science, qui a le sceptre du monde contemporain ; le zèle, avec ses manifestations multiples, visites à domicile, prédications instructives et apologétiques, conférences avec

ou sans projections, bulletins paroissiaux, offices intéressants, et le ministère qui s'adresse plus spécialement aux hommes; toutes les *œuvres* si nombreuses; la sainteté. « Mon Dieu, s'écriait un grand orateur, donnez-nous un saint! » Un saint est, à toute époque, une bénédiction de Dieu et une cause toute puissante de renouvellement. Les saints ont été, ils restent les seuls bons « révolutionnaires ». Le saint a la puissance de l'exemple, de la parole, de la prière...

Dans mon pâle résumé. n'avez-vous pas senti la puissante armature qui soutient les travaux du Supérieur ?

Une autre fois, en 1903, il parle de la *foi sacerdotale*, qu'il veut : 1° très ferme, à l'abri de l'hésitation et du doute ; 2° éclairée ; 3° raisonnée ; 4° armée pour la défense... C'est la même force, avec la même analyse et les mêmes précisions.

Mais je sens bien que cet aperçu ne rend pas la physionomie d'une lecture spirituelle. Sans doute, en chaire, comme dans la conversation, la parole de M. Branchereau était un peu pénible. Mais la pensée s'imposait. Un

curé du diocèse d'Orléans, qui le connut vers 1875, écrit : « A partir de 1874 (M. Branchereau est supérieur depuis quatre ans), il s'impose... Nos défauts défilent à la lecture spirituelle, dénoncés, jugés, critiqués. Il les prend sur les tons les plus divers. Je me rappelle des indignations qui devenaient éloquentes ; des descriptions presque réalistes, qui portaient coup ; des causeries, d'un esprit très fin, qui faisaient sourire et convertissaient. M. Branchereau a dû se faire de la lecture spirituelle une théorie et un moyen de gouvernement. Cet exercice nous paraît prendre une importance capitale, pour tout ce qui tient à la fonction du prêtre, au travail, à la piété, à la vie de communauté, et jusqu'au dernier détail de la tenue ecclésiastique. »

Tout lui servit, en effet, et non pas seulement la lecture spirituelle, pour conduire ses élèves, de caractères et de tempéraments si divers, jusqu'au degré très haut qu'il leur proposait d'atteindre. Il écrivait, en 1905 (1), dans *Le Recrutement sacerdotal* : « M<sup>sr</sup> Dupanloup a dit : « Pour être prêtre, il faut être

(1) Numéro de décembre.

né grand, ou le devenir. En effet, l'élévation sublime de sa vocation, le rang qu'il occupe dans l'Église, la sainteté du ministère qu'il exerce, exigent que, dans le prêtre, il n'y ait rien de médiocre ni de vulgaire, mais que, par ses pensées, par ses aspirations, par son caractère, par toute sa vie intérieure ou extérieure, il soit grand ». Il n'y a peut-être pas, dans les cinquante années de son supériorat, une autre idée où il soit revenu avec autant d'insistance.

De là, sans doute, venait le soin scrupuleux qu'il mettait à expliquer la méthode d'oraison, à donner aux futurs prêtres le *goût de l'oraison mentale*, qui les établit, chaque matin et pour la journée entière, dans un doux commerce avec Jésus, l'Ami divin. De là, aussi, la campagne incessante qu'il menait contre tous les défauts extérieurs qui diminuent, dans les peuples, le respect dû au prêtre et si nécessaire à son action. Dans la vie de M. Branchereau, c'est la partie, non pas la plus importante, mais la plus connue. M<sup>gr</sup> Touchet l'a résumée, avec humour, dans sa lettre à son clergé : « C'est pourquoi il attachait de l'importance à tout : votre tenue, votre langage,

vosre lecture, vosre prononciation, vosre chant, vosre manière de servir à l'autel, vosre prédication... C'est pourquoi sur n'importe quel objet, parmi ceux qui concernaient vosre perfectionnement, sa sollicitude ne s'endormait jamais. C'est pourquoi il vous reprenait, lorsque vous faisiez fonction de lecteur, jusqu'à soixante-onze fois dans un seul repas (1).

(1) Il avait composé des « règles pour la lecture de table ». Il aimait légitérer. En voici quelques-unes : « .... Celui qui est désigné pour la lecture, doit la prévoir quelques instants auparavant... On attendra, pour commencer, que chacun soit assis à sa place. Il faut faire la lecture d'une voix intelligible et bien articulée, prononçant tous les mots et les syllabes, mettant l'accent où il doit être, marquant soigneusement les pauses à la fin des alinéas, des chapitres, des citations et au commencement des énumérations. Dans l'intérieur des phrases, il faut faire les pauses suivant le sens, et éviter surtout de joindre les mots qui doivent être séparés, ou de séparer les mots qui doivent être unis. En ce qui concerne le texte latin, il faut marquer avec soin l'accent et séparer, par une légère coupure, deux substantifs en apposition, v. g. *Sub Maximo, praeside*. — Si le lecteur s'aperçoit qu'il s'est mépris ou qu'il a mal prononcé quelque mot, il recommence de lui-même à une ou deux lignes plus haut, pour reprendre le sens; et, quand il sera averti par le supérieur, il corrigera sa faute sur-le-champ sans aucune réplique... »

C'est pourquoi il ne vous passait pas une locution vicieuse : « Vous avez répondu, mon ami, à votre condisciple : *évidemment*... *Évidemment* est un gros mot : il y a si peu de choses évidentes. Vous auriez dû répondre : *apparemment* (1) ». C'est pourquoi, si vous lui présentiez un ornement à la sacristie sans les rites prescrits par les rubriques, il demeurerait immobile, jusqu'à rectification de votre part. C'est pourquoi il reprochait à la communauté une fausse note dans une pièce de chant ; à un prédicateur novice, un geste maladroit, une composition mal venue... »

« Détails et minuties », serait-on tenté de dire. Quelques-uns ajouteraient volontiers : « Pédantisme ! » Ni l'une ni l'autre accusation ne porterait. Il en va de cet enseignement, comme de la *théorie* du soldat, qui

(1) M. Branchereau était ennemi de l'argot, des formules, des *prononciations* défectueuses. Il refusait impitoyablement les permissions qui ne lui étaient pas demandées dans une langue correcte. Il n'était pas rare de trouver dans son antichambre un séminariste qui, avant de frapper, préparait sa phrase de présentation et de demande. « Je voudrais aller prendre *in* (un) bain ? — Non » répondait-il, jusqu'à ce que le séminariste, se corrigeant de cette prononciation *nantaise*, eût dit *un*.

paraît puérile et pourtant atteint le but désiré. Cette méthode intransigeante a beaucoup contribué à donner au clergé orléanais cette bonne tenue, cette politesse, cette distinction dont le Supérieur était un si parfait modèle. Un professeur écrivait de M. Branchereau : « C'est le seul homme que j'aie connu, pour qui je sentais que le mot de *vénération* était vrai en toute rigueur. »

Il était vénérable et vénéré pendant l'année scolaire. Pendant les vacances, il l'était encore ; mais, avec les séminaristes d'Orléans qu'il aimait à garder auprès de lui, soit pour le service des messes le matin, soit pendant les récréations de la journée, sa bonté se montrait davantage, s'abandonnait et souriait. « Ceux qui ne l'ont pas connu pendant les vacances, ne le connaissaient pas tout entier. Ainsi l'œuvre du séminaire se complétait en nous. Nous voyions et sentions plus près de nous la dignité de vie, la bonté, la science et la vertu de notre Supérieur et de nos Directeurs. Sûrement, l'œuvre des vacances était voulue par M. Branchereau et au même degré, quoique sous une forme différente, que celle du séminaire. »



La même note que j'ai déjà utilisée ajoute que, si l'esprit du Supérieur était très « averti » et très ouvert, son cœur était aussi formateur que son esprit. Dans sa chambre, où il appelait les « délinquants », après l'exposé grave de ses plaintes, il se montrait « encore plus père que Supérieur. Alors on sentait qu'on avait fait de la peine plus à son cœur qu'à son autorité. Nous nous en retournions, profondément remués. Le respect se doublait de confiance et d'affection. »

Je n'ai pu lire sans émotion ce qui suit : « Cette grande bonté se révélait entière à ceux que le malheur venait à frapper. Avec quelle délicatesse exquise et digne il consolait ceux d'entre nous qui, alors, pleuraient un père, une mère !... Il allait jusqu'à deviner des situations embarrassées, des vestiaires insuffisants, des gênes qui n'osaient pas s'avouer. La délicatesse des procédés ajoutait à la valeur des dons généreux... »

La bonté du père suivait ses fils au delà des murs du séminaire, dans certaines situations difficiles où ils avaient à exercer le ministère pastoral. Une personne généreuse avait remis à M. Branchereau une somme notable,

pour être donnée à tel diacre, qui entrerait en possession de la dite somme le jour où il serait nommé curé et aurait besoin de monter une maison. Le jeune diacre ordonné prêtre fut nommé professeur, et paraissait devoir le demeurer longtemps. La somme qui lui était réservée fut attribuée, sur la demande de la donatrice, à un autre jeune prêtre. Mais voilà que le professeur est nommé curé. M. Branchereau le fit appeler. Comme il le savait pris au dépourvu et dans l'embarras, il lui offrit ce dont il avait besoin, avec une insistance si délicate qu'on eût dit qu'il était l'obligé...

M. Branchereau, dont j'ai dit qu'il alliait à l'amour du passé le désir d'introduire dans sa maison tous les progrès réalisables, fut l'un des premiers à donner à ses élèves le goût des « œuvres ». Mais dans une organisation compliquée comme l'est un Séminaire, alors qu'il est difficile de trouver le temps d'approfondir les sciences de première utilité, comment faire entrer et placer commodément ces nouvelles venues qui, voilà quelque quarante ans, frappaient à la porte? M. Branchereau y pourvut. A cette étude des *œuvres*, les séminaristes

consacrèrent les loisirs des longues promenades d'été. Des « conférences » furent instituées, qui travaillèrent ferme. Chaque année, au Grand Séminaire ou à la *Pomme de pin*, elles tenaient une séance solennelle, où elles rendaient compte de leurs travaux. Le mercredi 29 juin 1881 (1), les élèves, sous l'inspiration de leur Supérieur, avaient eu l'heureuse pensée d'offrir ce « bouquet de fête » à leur évêque, M<sup>gr</sup> Pierre Coullié. « Sa Grandeur était entourée de MM. les vicaires généraux et des Présidents, ecclésiastiques et laïques, des principales œuvres d'Orléans, qui s'étaient fait un bonheur, en répondant à l'invitation de M. Branchereau, de montrer combien ils estiment et recherchent l'union de toutes les forces chrétiennes dans la poursuite du bien ». Quatre rapports furent présentés : sur la formation des jeunes clercs ; sur les conditions d'un bon catéchisme ; sur les conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; sur les moyens d'assurer la persévérance des enfants dans les paroisses rurales.

(1) *Annales religieuses* d'Orléans, 2 juillet 1881.

A cette date, de telles initiatives étaient assez rares.

Dans le *Correspondant* du 10 juillet 1914, M. Baguenault de Puchesse remarque, de même, que le Supérieur ne redoutait pas d'autres nouveautés : il avait prié des laïques — recommandables par leur vertu et leur science — de faire à ses jeunes séminaristes des conférences sur des sujets littéraires, sociaux, historiques : car il pensait, très justement, « qu'aucune question ne devait leur demeurer étrangère. »

Rappellerai-je aussi, après M<sup>r</sup> Touchet, que M. Branchereau « a contribué, plus que qui que ce soit — le bon et saint abbé Monier excepté — à mettre en honneur une pratique, assez généralisée maintenant, celle de lire, dans les grandes cérémonies ecclésiastiques, sacres ou inhumations d'évêques, couronnements de Vierge, congrès, un *Martyrologe*, qui commence par l'éloge en latin du consacré, des consécrateurs, du défunt, des parents, voire des absents ? De cette pratique chacun a le droit de penser ce qu'il voudra. Il demeure très certain que M. Branchereau ne put l'acclimater parmi nous qu'à force de distinction,

dans l'art de traduire en latin des pensées qui étaient autre chose que de la flatterie, parce qu'elles étaient toujours justes et mesurées ». Je ne puis songer à insérer ici, vu sa longueur, la lecture qui fut faite le jour des obsèques de M<sup>sr</sup> Dupanloup, et qui reste comme le modèle du genre. Parmi cette littérature, je prends les quelques lignes lues au Grand Séminaire, le 9 mai 1883, pour saluer M<sup>sr</sup> di Rende, qui était venu présider les fêtes de Jeanne d'Arc. Elles respirent le grand amour que le Supérieur voulait imprimer dans le cœur de ses fils pour le Pape et l'Église Romaine :

« Hac die, posquam Deo de urbe liberata nuper sollemnes persolutae sunt grates, divina favebat providentia ut Ill. ac RR. in Christo Pater DD. Camillus di Rende, Beneventanus archiepiscopus necnon Apostolicae Sedis in Gallias Nuntius, insperato decore humiles nostras aedes adiens illustraret.

« Qua in re, animabus inerat imprimis reverentia haud parva erga illam magis in dies coruscantem Ecclesiam Romanam, cujus, in sui Legati persona, munera, laudes, ac

facta, jampridem audita, quasi contrahi ac vivere nostros ante oculos videbantur.

« Nec tamen minus mirari juvabat benignitatem ita splendentem in illo insigni Ecclesiae principe, qui, quamvis dignus ut eximias partes ageret, praeteritorum annorum memor (1), non injucundum habebat nostris interesse gaudiis, ipse gaudii pars summa.

« Nobis ergo liceat pro tanto beneficio grates reddere Deo omnipotenti, qui servo suo, in arduis rerum adjunctis, propitius assistat, illumque nobis diu sospitem servet. »

Comme on le voit, ces pages, et d'autres semblables, par les sentiments exprimés autant que par leur forme, étaient éducatrices pour les jeunes auditeurs.

La sollicitude de M. Branchereau, si elle s'exerçait presque totalement à l'intérieur du séminaire en faveur du clergé diocésain, s'espaçait quelquefois en dehors de ces limites. Il a consigné, dans son autobiographie, les efforts qu'il tenta pour ramener au bercail

(1) M<sup>sr</sup> di Rende était ancien élève du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.

de l'Église catholique un ancien ami, M. Loyson, l'ex-père Hyacinthe. Celui-ci avait fait partie de la Compagnie de Saint-Sulpice, et avait été envoyé à Nantes, en 1854, comme professeur de dogme, en même temps que M. Branchereau y entrait comme Supérieur du séminaire de philosophie. Une amitié commune pour M. Baudry les avait rapprochés l'un de l'autre. Deux ans après, M. Loyson quittait Nantes pour la paroisse de Saint-Sulpice. Il n'y resta que quelques mois, entra chez les Dominicains, où il ne fit que passer, puis chez les Carmes. Les années du Carmel furent les plus brillantes de sa vie. « Il devint un orateur célèbre, admiré par les uns, contesté par les autres ». En 1866, il prêchait à Nantes, pour les fêtes splendides qui furent célébrées en l'honneur de la B. Françoise d'Amboise. Mais sa gloire ne tarda pas à s'obscurcir avec sa foi, par suite de ses relations avec des protestants. Il quitta l'ordre du Carmel. Quand la rupture avec l'Église fut déclarée, M. Branchereau lui écrivit une lettre de détresse, restée sans réponse. Le silence dura quelques années. Une entrevue, sollicitée par M. Loyson, eut lieu à Orléans,

où M. Branchereau, interrogé, répondit à son visiteur que sa situation était absolument irrégulière et injustifiable. M. Loyson ne s'en fâcha pas, et, après avoir déclaré que sa conscience était parfaitement tranquille, il accusa l'Église d'avoir altéré le dogme catholique. On se sépara. Le lendemain, M. Branchereau reçut une lettre de remerciement qui se terminait par cette phrase singulière : « ... Nous suivons sur la terre une route différente. Mais, dans l'autre vie, nous nous retrouverons unis pour jamais... » L'un et l'autre continuèrent leur chemin, le Supérieur priant pour l'égaré, et essayant aussi, par lettres, d'ébranler son cœur. Il le revit encore une autre fois (1), pendant les années d'Orléans. Les trois dernières lettres qu'il reçut de M. Loyson écartaient tout espoir de conversion, et lui causèrent un grand chagrin. A M. Branchereau qui, pour le ramener à l'Église catholique, lui disait qu'il n'y avait peut-être que des malentendus à les

(1) Vers 1902. Cette visite laissa peu d'espoir à M. Branchereau. M. Loyson lui fit l'impression d'un esprit faux avec qui raisonner était difficile, et dont on ne pouvait, humainement, rien attendre.



séparer, il répondait : « Je pense qu'il y a des divergences profondes, dont la principale a trait à l'autorité de l'Église... (1). » A une seconde instance, il répliquait : « Voici donc que votre raison si élevée et votre cœur si noble ont été touchés, eux aussi, par l'esprit sectaire qui a tout envahi dans l'Église romaine !... (2) ». Enfin, cette lettre — la dernière, je crois — fut écrite « pour M. Branchereau et mes anciens amis de Saint-Sulpice ». Elle rappelle la première phrase citée : « Nous ne nous reverrons plus, sans doute, dans la lumière de ce monde ; mais, quand nous nous retrouverons dans celle des siècles à venir, vous saurez que vous étiez les esclaves inconsients de la lettre qui asservit et qui sépare, et que moi, le sachant et le voulant, j'étais l'humble racheté de l'Esprit qui délivre et qui unit ». M. Branchereau ne pouvait que plaindre le pauvre prêtre égaré, et continuer de prier pour son salut.

L'action de M. Branchereau s'étendit, avec plus de fruit, même sur des laïques. Ce n'est

(1) 3 décembre 1906.

(2) 9 décembre 1906.

point la conduite ordinaire des Supérieurs et des Directeurs, dans la Compagnie. Mais, à toute règle, il y a des exceptions. « Il eut, parmi les laïques, des amis aussi dévoués, aussi heureux de jouir de sa conversation et de son expérience, que les prélats les plus illustres (1) ». « Un homme du monde, que nous rencontrâmes se rendant à ses obsèques, nous disait : « Il fut l'ami de mon père, et moi-même je trouvai le plus grand plaisir aux visites nombreuses que je lui fis. Beaucoup rendaient le même témoignage (2). »

Mais c'est à l'œuvre intérieure qu'il se donna le plus complètement, durant plus d'un demi-siècle. Par le succès qu'il y a obtenu, comme par son dévouement, il méritait le beau titre qui lui était donné et qu'il garda jusqu'au dernier jour : pour tous, il était *Monsieur le Supérieur*. Supérieur, en vérité, dans les grandes choses comme dans les petites, et ne négligeant pas plus celles-ci que celles-là.

(1) Le *Correspondant*, article cité.

(2) Lettre de M<sup>sr</sup> Touchet.



V

L'AUTEUR



**S**I M. Branchereau est devenu auteur, et un auteur assez fécond, c'est principalement parce qu'il fut « Monsieur le Supérieur ».

Cependant son premier ouvrage, *Praelectiones philosophicae*, a précédé la fonction : n'est-ce pas le signe que M. Branchereau était né pour produire et se faire imprimer ? J'ai raconté l'origine du livre, les joies et aussi les déboires qu'il causa au Supérieur de la maison de philosophie de Nantes. J'ai surtout parlé des douleurs.

Au professeur, il ne procura guère que des joies, venant de ce qu'il appelait ses « petites découvertes philosophiques ». Les exposer brièvement, d'après lui-même, nous montrera quelle fut sa méthode de travail en philoso-

phie, et jusqu'à quel point il était « personnel ».

Pour la conception même de la science, il relève évidemment de Descartes. « J'ignorais alors (1) que, si les livres et l'enseignement peuvent ouvrir des horizons, nul ne parvient à la vraie science que par un examen *personnel* et approfondi. La science est un édifice, dont nous ne créons pas les matériaux, mais que nous devons avoir construit *nous-mêmes, depuis les premières assises qui se cachent sous le sol jusqu'au faite le plus élevé.* »

Voici les « découvertes ». Il était en ce temps-là, ainsi que beaucoup d'autres philosophes, préoccupé surtout de la recherche du criterium de la certitude. « Un jour — je vois encore la place où j'étais — je fus frappé d'une vérité, simple comme *deux et deux font quatre*, à laquelle pourtant je n'avais jamais songé : c'est que tout fait de pensée se termine nécessairement à un objet : *je ne puis penser sans penser à quelque chose.*

« Approfondissant cette conception, je vis clairement que, l'objet étant un élément essen-

(1) Vers 1845.

tiel de la pensée, si la pensée a quelque réalité. l'objet est réel aussi. Or, le fait de la pensée est un fait réel, indéniable, primitif, qu'on ne peut ni nier ni essayer de prouver sans se contredire. *Tout ce à quoi je pense a nécessairement quelque réalité.* En effet, l'objet vrai de ma pensée est ce à quoi elle se termine, ce que mon esprit aperçoit quand il pense : or ce que je vois ne peut pas ne pas être.

« Je fus ébloui de cette vérité, dont la découverte me causa plus de joie que ne l'aurait fait celle d'un trésor. J'avais trouvé le solide ; il n'y avait plus qu'à bâtir. »

Il commença donc à édifier son système, mais, toujours comme Descartes, sans s'inquiéter de ce qu'on avait fait avant lui, ou plutôt le négligeant volontairement.

« En faisant l'inventaire de mes pensées, je crus reconnaître qu'elles se divisaient, quant à leur objet, en deux catégories : les unes se terminaient aux vérités nécessaires, les autres aux faits contingents. J'admettais que nous percevions cette double série d'objets, et qu'il fallait ainsi reconnaître la certitude de leur existence.

« Mais une objection que me suggéra une remarque, faite en classe par un élève, vint troubler ma théorie. — Il n'y a pas connexion nécessaire entre le fait de ma pensée et l'existence des objets extérieurs dont se compose le monde. Donc ceux-ci ne sont pas l'objet propre de mes perceptions. — Approfondissant cette considération, je reconnus qu'en effet nous ne percevons pas le monde extérieur. Nous n'en percevons que la possibilité, et c'est par un jugement spontané, irréfléchi et primitif, que nous en constatons l'existence. Or la possibilité d'une chose ne se peut percevoir que dans sa cause. Je fus ainsi amené à la conception de nos grands philosophes du xvii<sup>e</sup> siècle : *que nous voyons tout en Dieu.* »

Il avait donc, tout simplement, redécouvert l'ontologisme. La philosophie traditionnelle, la doctrine thomiste, n'avait pas besoin de ce détour pour établir l'objectivité du monde extérieur. Mais, comme il croyait l'avoir établie lui-même avec solidité, il s'en félicita comme d'une victoire sur le Kantisme : « Je me trouvai donc en possession de l'objectivité. Le fameux problème du passage du subjectif à l'objectif, posé par Kant et déclaré absolu-



ment insoluble par Jouffroy, était résolu par moi. Parvenu à ce résultat, j'avais posé les bases de l'ontologie, de la théodicée et de la cosmologie », c'est-à-dire de presque toute la *métaphysique*. »

Suivons-le : car cette marche d'un esprit élevé, logique dans ses déductions, est très intéressante, en dépit de ce que le point de départ présente d'incomplet.

« Dès lors, tout me semblait fini. La psychologie ne me paraissait pas devoir me présenter de difficultés sérieuses. Je me trompais.

« Quand j'abordai cette partie, je me trouvai, dès le début, en présence d'une difficulté grave que je n'avais pas soupçonnée : *comment connaissons-nous notre âme?*

« Jusque là, je ne distinguais pas, du point de vue de la connaissance, notre âme des autres objets. J'admettais, sans m'en être bien rendu compte, une perception de l'âme, une perception dont l'âme était le terme objectif. Toutefois, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'en cela j'étais en contradiction avec la théorie, admise déjà par moi, de la non-perception des contingents. D'ailleurs, si nous percevions notre âme, notre perception se

formulerait dans ce jugement : *je me perçois*. Or, ce jugement est obscur. En effet, le pronom *je*, qui en est le sujet, ne peut être prononcé par moi sans que je sache ce qu'est l'âme ; dès lors, qu'est-ce que *me*, terme prétendu de ma perception ?

« Il y avait là un problème dont la solution m'était absolument nécessaire pour constituer une psychologie sérieuse. Ce problème m'arrêta plus de six semaines, que j'y consacrai entièrement. Mais, plus j'y réfléchissais, plus les nuages s'amoncelaient dans mon esprit ; et un instant je désespérai d'arriver à la lumière. Je me rappelle qu'un jour, dans mon anxiété, je me mis à genoux, et je récitai, avec toute la ferveur dont je fus capable, un *Ave Maria*... Je me repris alors à réfléchir. Bientôt une sorte d'éclair illumina mon esprit : j'avais trouvé ce que je cherchais.

« Je compris que notre âme n'est pas pour nous un objet *distinct* de perception, mais que nous l'appréhendons comme le sujet de toutes nos perceptions. Toute pensée a un objet ; mais elle a aussi un sujet et, lorsqu'elle se produit, je constate, par la conscience, la réalité de l'un et de l'autre terme. Je ne con-

nais donc pas mon âme par une connaissance distincte, comme celle que j'ai de Dieu, d'un triangle, d'un cercle ; mais elle est impliquée pour moi dans toutes mes connaissances. Supposons que tous les objets de nos connaissances forment une circonférence ; nos pensées sont comme les rayons du cercle que décrit cette circonférence, et mon âme est le centre d'où partent ces rayons.

« Cette découverte compléta ma théorie philosophique. Tout repose sur le fait primitif et irrévocable que la conscience m'atteste. Or, dans cette pensée je distingue trois choses : un objet, l'être qui se présente à moi sous le double aspect de la vérité intelligible et de la bonté aimable ; un sujet, atteignant l'être, envisagé sous ce double aspect ; enfin la pensée elle-même, par laquelle le sujet et l'objet sont en relation l'un avec l'autre. De là trois parties dans la *philosophie*. La première traite de l'objet : *ontologie*. La deuxième, du sujet : *psychologie*. La troisième, de la relation de l'une à l'autre : *logique et morale*. »

Avec ces données, il se mit à l'œuvre pour rédiger son cours. Je ne l'analyserai point. Il n'y a, du reste, pour en saisir l'enchaînement

et les idées principales, qu'à relire les quinze propositions, où il le résuma pour le présenter à l'examen des cardinaux, et que je donne en appendice. L'ossature, *les principes une fois acceptés*, était solidement charpentée. Je ne doute point que, si le cours eût été rédigé en français, la clarté et la logique, qui sont ses qualités maîtresses, ne lui eussent valu un succès très considérable. Il vous plaira, sans doute, de relire, sur cette philosophie, et sur son auteur, l'appréciation, assurément peu banale, qu'en portait, au *Congrès bibliographique international* tenu à Paris en avril 1888, M. l'abbé Léonce Couture, doyen de la Faculté libre des lettres de Toulouse. De son rapport, *La Philosophie française* (1) *de 1868 à 1888*, et du paragraphe 2 (*Ontologisme et systèmes divers*) j'extrais ces lignes suggestives : « ... Lorsque la philosophie officielle accusait encore le clergé d'être l'ennemi juré de la raison et de la science, le clergé seul ou presque seul, dans la personne

(1) Publié dans le gros volume que M. Laclavère, vicaire général d'Auch, a consacré à la mémoire de M. Léonce Couture : *L'enseignement*, pages 22 et 23 (Toulouse, Édouard Privat).

de quelques travailleurs modestes, creusait avec ardeur le terrain de la *métaphysique*, négligé ou à peine effleuré par ses fiers adversaires... Le platonisme régnait à Saint-Sulpice avec M. Baudry, depuis évêque de Périgueux, et dans plusieurs séminaires avec des professeurs inconnus et des livres aujourd'hui oubliés. *malgré leur mérite*. Vers 1850, un éminent publiciste américain, qui venait de parcourir la France et d'étudier sur le vif ses ressources intellectuelles et morales, Brownson, *mettait sans hésiter à la tête de nos philosophes français un Sulpicien que je ne veux pas nommer ici* (1), *le modeste et profond auteur de la PHILOSOPHIE DE CLERMONT. Avons-nous le droit d'oublier un homme et une œuvre recommandés par un tel suffrage ?*

« Ne craignez rien, je ne veux pas réhabiliter l'ontologisme. S'il a vécu quelques bonnes et glorieuses années par ses mérites, il est mort d'un vice constitutionnel que je n'entends pas du tout nier. Seulement la part du blâme ne peut, sans injustice, diminuer celle de

(1) M. Branchereau était encore vivant.

l'éloge. Et tous ceux qui ont lu, comme moi, la *Philosophie de Clermont*, les cahiers du P. Martin, l'*Ontologie* de M<sup>sr</sup> l'Évêque de Bayeux, la philosophie de M. l'abbé Fabre, savent quelle puissance et quelle hauteur de spéculation se déploient dans ces œuvres sévères, profondes, qui attachent et passionnent sans prétention littéraire et sans appareil d'éloquence, par la seule force de la pensée repliée sur elle-même pour se pénétrer jusqu'au fond et s'analyser jusqu'au bout. On peut résumer d'un mot le mérite de cette philosophie : elle a réhabilité (*chez nous*) la métaphysique ; et d'un autre mot son erreur : elle a cru à l'intuition de Dieu par l'intelligence, intuition immédiate et constante, quoique confuse, qui est la lumière de l'esprit et le principe « de toute connaissance », disent les ontologistes rigides, « de toutes les connaissances absolues », disent les ontologistes modérés. Malgré diverses atténuations méritoires et des intentions orthodoxes au-dessus de tout soupçon, il n'y avait pas moyen d'échapper avec ce principe à l'accusation de tendances mystiques et panthéistes (1)... On

(1) On a vu comment M. Branchereau s'en défendait.

sait les coups plus ou moins directs portés à l'ontologisme par divers actes de l'autorité pontificale... »

Le livre de M. Branchereau, *Praelectiones philosophicae*, fut arrêté dans sa marche par la lettre du cardinal Patrizi. L'auteur se soumit humblement. Il fit mettre au pilon des centaines de volumes, et poussa l'abnégation jusqu'à n'en garder pas même un exemplaire dans sa bibliothèque ! Et quand le R. P. Lépidi, maître du Sacré Palais, admirateur de son talent, qui lui avait fait un si gracieux accueil en 1903, à Rome, et s'était entretenu avec lui des plus hautes questions de la métaphysique, lui en demanda un exemplaire en 1905, l'auteur dut en chercher et en acheter un à Paris chez un bouquiniste. Sa foi était donc d'une forte trempe, supérieure encore, et de beaucoup, à la vigueur et à la rigueur de son esprit métaphysicien.

L'essor du philosophe était arrêté. Les circonstances, voulues de Dieu, tournèrent d'un

Il est vrai que lui-même accusait le P. Martin de panthéisme ; car il ne voulait pas le reconnaître pour un vrai ontologiste.

autre côté l'activité sacerdotale de M. Branchereau. Supérieur de deux Grands-Séminaires, il commença par exposer, dans ses conférences de chaque jour, l'idéal du prêtre, tel qu'il le concevait et voulait le faire réaliser autour de lui. Mais, comme il n'atteignait, somme toute, qu'un petit groupe d'auditeurs, il se décida bientôt, d'abord pour assurer cette influence dans le Séminaire et le diocèse d'Orléans, puis pour l'étendre à la masse du clergé français, à publier les fruits de son expérience dans une série d'ouvrages, qui s'allongea sans cesse à mesure que se prolongea sa vie.

On me pardonnera, si je n'en fais qu'une très rapide analyse.

Le premier en date est celui qui est le plus connu : je me trompe, celui dont on parle le plus souvent. Il a pour titre : *Politesse et convenances ecclésiastiques, par un Supérieur de Grand Séminaire*. Préparé à Nantes, il vit le jour en 1872, la deuxième année du « Supérieurat » d'Orléans. En 1898, il était à sa huitième édition. D'autres sont venues depuis. Il a été traduit en espagnol :



*Urbanidad y buenas maneras del Sacerdote ; traducción hecha sobre la décima edición francesa par el P. Dionisio Fierro Gasca. escolapio* (Barcelone, 1906).

Une pensée de Joubert lui sert d'épigraphe :  
« *La politesse est la fleur de l'humanité.*  
Qui n'est pas assez poli n'est pas assez humain ». Elle indique bien l'esprit du livre, que M<sup>sr</sup> Dupanloup, dans une lettre-préface du 22 mars, appréciait ainsi :

« Monsieur le Supérieur et cher ami,

« *Politesse et convenances ecclésiastiques !*  
Combien vous et moi nous désirons qu'elles soient connues et pratiquées du jeune clergé ! Combien n'avons-nous pas regretté, ensemble, de voir des prêtres, excellents d'ailleurs, en violer les plus élémentaires prescriptions ! Cela nous faisait sourire et gémir. car la simplicité et la droiture étaient évidentes ; mais la dignité du caractère était blessée, le fruit du ministère amoindri ou empêché, les affaires les plus délicates compromises...

« C'est pourquoi j'ai parcouru avec un vif intérêt votre manuscrit, et je vous en ai

demandé la publication ; estimant que polir et civiliser les âmes des futurs directeurs d'âmes est une partie intégrante, et trop négligée peut-être, de la formation sacerdotale.

« ... Votre idéal n'est pas la politesse en général, moins encore la politesse mondaine : c'est la politesse grave, sacrée en quelque sorte, qui caractérise le prêtre accompli, depuis ses fonctions les plus augustes jusqu'à ses relations les plus familières, pour cette bonne raison que, étant toujours prêtre, il doit toujours le paraître... Votre livre n'est, au fond, qu'un traité des devoirs extérieurs du pasteur, tel que les vrais chrétiens le désirent et le demandent à Dieu. Il est didactique et complet, ordonné et régulier comme un traité de morale ecclésiastique... Pour être réservée et charitable, votre critique n'en est ni moins juste ni moins fine... Après vous avoir lu, vos lecteurs, et ils seront nombreux, ne penseront pas moins à Dieu, mais ils penseront beaucoup moins à eux-mêmes et beaucoup plus aux hommes, avec qui ils ont des rapports d'affaires, de société et de ministère. »

Traité complet, et digne, et pieux, où l'on ne peut guère relever, çà et là, qu'une forme un peu trop solennelle ou trop candide, appliquée à de minimes détails : détails *minimes*, en soi, mais non sans importance aux yeux du monde. Il passe en revue la vie privée ; les relations, *affaires, société, ministère* ; la conversation, où M. Branchereau s'étend avec amour ; la *correspondance*, où peut-être il met une grâce surannée. C'est moins un livre de principes que d'applications, et même un recueil d'infiniment petits. Ceux-là seulement lui en feront un reproche ou se plaindront, qui ont, j'en ai peur, le plus besoin de le lire et d'en profiter. Car, malgré quelques longueurs, ce livre n'a point tant vieilli ; il mérite toujours d'être feuilleté par des mains ecclésiastiques. Il a rendu de vrais services ; il a été lu dans les Grands-Séminaires, dans les noviciats des Pères Jésuites, même par des gens du monde. Un colonel écrivait à M. Branchereau : « Je trouve très bien votre Manuel de *politesse et convenances ecclésiastiques*. Mais il y manque un chapitre pour les officiers ! » J'ai entendu, de même, un saint homme se plaindre que l'admirable livre de

*l'Imitation de N.-S.-J.-C.* fût incomplet, parce qu'il n'y trouvait aucun chapitre écrit pour consoler les douleurs du veuvage !

L'auteur termine son ouvrage par ces mots : « Il ne reste plus qu'à conjurer Notre-Seigneur-Jésus-Christ, le Verbe incarné, type divin de toute perfection et de toute beauté, de bénir cette œuvre et de la rendre féconde. Il a voulu que, dans son Église, les prêtres fussent une expression vivante, non seulement de sa sainteté et de sa religion, mais aussi de sa modestie, de sa douceur, de ce charme inexprimable dont sa personne extérieure offrait le caractère, et qui exerçait autour de lui un suave empire... » Cette prière a été exaucée par la diffusion du livre ; pourquoi ne le serait-elle pas encore, surtout aujourd'hui où l'on a laissé tomber tant de barrières et essayé de faire passer partout le niveau d'une chimérique égalité ?

Cinq ans après, paraissait la *Vie de M. Hamon, curé de Saint-Sulpice* (1). Cette

(1) Paris, Vic, 1877 ; deuxième édition la même année. Elle fut traduite en flamand par Henri Rembray, et publiée à Gand (1886).

*Vie*, M. Branchereau mit, à la composer, le meilleur de son esprit et de son cœur. En la faisant, il était heureux d'offrir au clergé de France un modèle de vie sacerdotale. M. Hamon, en effet, après son ordination, avait été successivement Directeur au Grand-Séminaire de Paris, Supérieur des Séminaires de Bordeaux et de Clermont, enfin curé de Saint-Sulpice pendant vingt-trois ans. Supérieur excellent, curé très aimé, prêtre de grande foi et de si belle tenue, il avait, dans les loisirs que lui laissait un ministère accablant, écrit la *Vie* de deux grands personnages : le cardinal de Cheverus, et saint François de Sales, évêque et prince de Genève. Dans ces deux ouvrages, dans le second surtout, il avait répandu, comme sans effort, l'onction et la piété que trouve un saint qui parle d'un autre saint. Le sujet était donc attirant. Il plaisait d'autant plus à M. Branchereau que le biographe avait eu le bonheur de connaître son héros à Clermont, dans l'intimité, quand, jeune prêtre, il y fut envoyé pour enseigner la philosophie : quatre années durant, il avait travaillé sous sa direction.

Il parla de son vénéré confrère, à la manière

sulpicienne, qui est simple et pieuse. « La biographie qu'on va lire sera simple comme celui dont elle doit retracer le caractère et les actions. C'est la vie calme, uniforme et modeste d'un prêtre livré tout entier aux devoirs de son ministère ; et, quel qu'ait été l'éclat des œuvres extérieures qui la remplissent, l'intérêt qu'elle présente réside moins dans les faits, pris en eux-mêmes, que dans la beauté tout intime d'une âme vraiment sacerdotale qui s'y dévoile, et dont ils ont connu le reflet. Deux tableaux s'y dérouleront successivement à nos regards. Le premier renfermera les détails qui ont pu être recueillis sur la première enfance de M. Hamon, ses études, son entrée dans le sacerdoce ; puis nous le montrera directeur et supérieur de Séminaire à Paris, à Bordeaux et à Clermont. Nous aurons, dans le second, le spectacle beaucoup plus étendu et beaucoup plus varié de sa vie pastorale ». Belle vie sulpicienne, intérieure plus encore qu'extérieure. En la lisant on goûte un plaisir très doux, sinon très vif. Le livre tout entier, du commencement à la fin, respire l'édification et le zèle des âmes.

Je nomme, en courant, le *Manuel du choriste, théorie et pratique du chant liturgique* (1), par un Supérieur de Grand Séminaire; les *Psaumes* notés en entier sur tous les tons indiqués par les antiennes pour les vêpres du dimanche et des fêtes (2); *Officia propria Seminarium Sancti Sulpitii* (3); *Lecture à haute voix* (4). Quatre publications utiles, d'ordre moins relevé. Dans la dernière, il avait développé les règles qu'il avait rédigées pour la lecture de table. En étudiant son sujet, avec le sérieux qu'il mettait en toute chose, il y traitait de la prononciation des voyelles, de l'intonation, de l'accent; de l'articulation des consonnes; des liaisons; des pauses; de l'expression, du ton, du mouvement... Dans les trois autres, il ne faut point chercher la science du plain-chant grégorien, telle que nous l'ont faite les études d'un dom Pothier. Mais la science de M. Branchereau était légèrement en avance sur celle du bon chanoine Tardif, qui fut si longtemps secré-

(1) Rennes, Vatar, in-18, 1879.

(2) Rennes, Vatar, 1889 (2<sup>e</sup> édition 1883).

(3) Rennes, Vatar, sans date.

(4) Paris, Vic, 1883, in-16.

taire général de l'évêché d'Angers et publia, lui aussi, une méthode de plain-chant. Je note, ici encore, qu'il était, en tout, un homme de progrès.

Puis, le ton s'élève. En 1890, il donne au public ses *Méditations à l'usage des élèves des Grands Séminaires et des prêtres* (1). Ces quatre volumes in-12, pleins et serrés, ont eu de nombreuses éditions. Et ils n'enferment pas toutes les méditations qu'il a composées.

Comme celles de M. Hamon, à qui elles sont bien supérieures, elles ont été fort appréciées des prêtres : elles ont eu déjà quatre éditions. Non point qu'elles soient l'idéal du genre (2). Elles sont trop longues et d'allure un peu monotone. A quoi l'auteur aurait pu répondre, au moins pour le second reproche, qu'il suit une méthode et s'y tient avec fidélité ; surtout, que le livre qui la contient ne doit pas être lu

(1) Paris, Vic et Amat.

(2) Cet idéal est-il réalisé quelque part ? On se lasse des livres composés méthodiquement. Il faut de la variété. C'est un peu comme pour la nourriture corporelle, où le même mets doit être accommodé à des sauces différentes.



à la suite, mais pris et repris chaque soir et chaque matin. En suivant la méthode qui n'est autre que la méthode de M. Olier dans sa *Journée chrétienne*, il a beaucoup plus, j'allais dire, beaucoup trop insisté sur les *considérations*, et réduit à l'excès, il me semble, la place des affections et des résolutions (1). En cela peut-être obéissait-il à son tempérament : car cet homme d'oraison fut éminemment un homme de *raison* théologique. Voici comment il expose la méthode. « *Eminemment dogmatique*, elle n'est que le développement de cette vérité, que toute la vie surnaturelle consiste dans notre union à Jésus-Christ, le Verbe incarné vivant en nous par la grâce. Le but de l'oraison est de rendre cette union de plus en plus intense et complète et de nous faire agir aussi parfaitement que possible sous l'influence de l'esprit de Notre-Seigneur ». Et il résume, avec M. Olier, les trois phases de l'oraison dans ces trois attitudes de Jésus par rapport à celui qui médite : *Jésus devant nos*

1) Je reconnais que les *considérations* conviennent à tous, tandis que les *affections* et *résolutions* ne se commandent pas, et sont propres à chacun, qui doit les tirer de son propre fonds...

*yeux* (adoration); *Jésus dans notre cœur* (prières et considérations); *Jésus dans nos mains* (affections et résolutions). Oui; et nul n'en disconvient. Que si on insiste, en trouvant un peu démesurée la place donnée aux considérations, il répond, une deuxième fois, que l'esprit doit être éclairé, et que nous devons, par des considérations approfondies, former « en nous cette conviction intime et forte qui est le fondement nécessaire des résolutions efficaces. Sans cela, tout se bornera à des impressions de sensibilité... » Il ajoute : « Pénétré de cette pensée, nous nous sommes appliqué à donner à nos méditations le caractère doctrinal qui convient tout spécialement à des méditations ecclésiastiques. Exposer la doctrine spirituelle avec exactitude et clarté, l'établir sur des preuves solides puisées dans l'autorité et dans la *raison*, en montrer les applications pratiques dans la conduite de la vie : telle a été notre principale préoccupation ». J'entends bien. Mais ne pourrait-on pas être aussi doctrinal, avec plus d'onction et de sobriété ? Bossuet, dans la concision admirable et dans l'allure si variée, moins rigide, de ses *Méditations sur l'Évangile*, a

pour le moins autant de doctrine et une manière beaucoup plus prenante.

Il reste que les Méditations imprimées, et les autres, aussi nombreuses, qui furent prononcées et ne craindraient pas davantage le grand jour de l'impression, ont rendu, ou rendent encore, d'excellents services aux prêtres. Nées dans le séminaire, écrites pour les séminaristes ou pour les prêtres en retraite, elles ont gardé leur physionomie originelle, avec toutes leurs bonnes qualités ; elles contiennent une forte et substantielle doctrine, présentées avec une grande netteté, sans recherche ni affectation. N'y a-t-il pas lieu, toujours, d'admirer le travail pieux, persévérant, apostolique, d'où elles sont sorties ?

Six ans s'écoulaient encore. M. Branchereau présente un nouveau livre, moins compact que les autres, à M<sup>sr</sup> Touchet, qui lui répond : « Cher et vénéré M. Branchereau, je viens de terminer la lecture de votre traité sur la vocation, car c'en est un. Oui, imprimez-le. — Dire que ce livre est bien de vous ne suffirait pas à rendre ma pensée. Si j'osais, j'emploierais une autre expression... et je

dirais qu'il est *vous* (1) ». Rien de plus juste. Le livre *De la vocation sacerdotale*, c'est bien M. Branchereau, avec ses belles qualités ordinaires, et aussi avec quelques défauts : une grande clarté d'exposition, une division très poussée du sujet, la prudence du moraliste le plus perspicace, la connaissance des jeunes gens, une expérience déjà longue qui éclaire la doctrine ; mais, outre une sécheresse plus apparente que dans ses autres ouvrages parce qu'il fait un manuel technique et pratique, une certaine outrance de logicien qui, dans un sujet difficile et complexe, n'est pas sans quelque danger. Elle se montre, en particulier, dans le développement de la théorie de l'attrait. De même, en parcourant l'ouvrage, j'aurais envie de critiquer certaines expressions : appeler les aptitudes une marque *négative* (ou, je pense, une *condition sine qua non*) étonne d'abord ; mais cela ne change rien au fond. Le mot *attrait* n'a pas, non plus, le sens qu'il a ordinairement dans la langue française... En somme, M. Branchereau exposait l'opinion

(1) Ce livre *de la vocation sacerdotale* est le fruit de ses lectures spirituelles, données aux élèves en certains temps de l'année, avant la tonsurè et le sous-diaconat...

commune, celle de M. Tronson et de nombre d'autres théologiens, en l'exagérant sur un point (1).

On sait comment M. le chanoine Lahitton attaque l'opinion commune, et surtout M. Branchereau, son interprète (2). La discussion fort

(1) Quelques lecteurs se sont mépris en lisant ces lignes : ils ont dit que je croyais M. Tronson atteint par la décision cardinalice. Non ; et j'adhère à ce jugement qu'énonçait, au moment de la controverse, M. J. Blouet, Supérieur du Grand-Séminaire de Coutances : « ... De même que l'Examen particulier de M. Tronson, *sur la communion fréquente*, n'a eu besoin d'aucune retouche pour se trouver en parfait accord avec le récent décret pontifical ; de même, aussi, après la décision cardinalice relative à la vocation, on ne trouvera pas un mot à reprendre, ou à modifier, dans son *Examen sur les marques de vocation*, ni dans son *Instruction* sur le même sujet, telle qu'on la trouve dans ses œuvres (édit. Migne, t. I. pp. 721 à 725), et telle que l'a reproduite le *Recrutement sacerdotal* de septembre 1911. »

(2) Je note seulement, et sans entrer le moins du monde dans la discussion, les faits suivants, pour une précision plus grande :

M. L... attaque plusieurs points de la doctrine commune : 1° que la vocation soit à la fois *intérieure* et *extérieure* ; 2° qu'il y ait, de la vocation *intérieure*, des signes par quoi on puisse la découvrir avec une certitude morale suffisante, sans tomber dans le modernisme, le subjectivisme, l'illumination ; 3° qu'il soit sage de ne pas mettre les enfants au Séminaire s'il n'y a pas quel-

vive, qui s'ensuivit, mais non pas du fait de M. Branchereau, eut pour conséquence heureuse la réunion d'une Commission spéciale

que probabilité de leur vocation, surtout de ne pas les y faire entrer malgré eux, la pratique contraire paraissant imprudente.

A ces attaques, il a été répondu par des représentants des grands Ordres qui ont une tradition mystique : Franciscains, Dominicains, Jésuites...

Mais l'auteur attaque, en même temps, plusieurs points qu'il attribue à l'opinion commune, en déclarant qu'ils ont été, à l'ordinaire, soutenus et mis en pratique, notamment : 1° non seulement il y a une vocation intérieure, mais elle donne droit à l'ordination, et, par conséquent, l'Évêque est obligé d'ordonner celui qui l'a ; 2° cette vocation intérieure s'établit par le seul attrait intérieur, les touches surnaturelles de l'Esprit-Saint : *attrait* et *touches*, qui sont requis pour que l'Évêque puisse licitement conférer l'ordination, l'intention droite, unie aux aptitudes, ne suffisant pas ; 3° la vocation intérieure n'est pas subordonnée à l'appréciation de l'Évêque. Après son appel, c'est le Directeur qui, au sens strict du mot, prononce *en dernier ressort* ; sa décision doit faire loi pour l'Évêque lui-même.

Mais on s'est demandé par qui, en France, ces trois derniers points furent soutenus. Les partisans de l'opinion commune les rejettent ; on ne les trouve pas dans leurs écrits, ni on ne peut fournir des indices tendant à prouver qu'ils les ont suivis dans la pratique. Ce qui a fait dire au R. P. Sempé, S. J., que M. L... aurait exterminé « un monstre en peinture » (*Recrutement sacerdotal* du 25 juillet 1913, p. 263). Le 25 septembre 1912, dans la

de cardinaux et la décision donnée par elle, et approuvée par S. S. Pie X, où sont établis les trois points suivants :

1° *Nul n'a jamais aucun droit à l'ordination, antérieurement au libre choix de l'évêque ;*

2° *La condition qu'il faut examiner du côté de l'ordinand, et qu'on appelle vocation sacerdotale, ne consiste nullement, du moins nécessairement et en règle ordinaire, dans un certain attrait intérieur du sujet, ou en invites du Saint-Esprit, à embrasser l'état ecclésiastique ;*

3° *Mais, au contraire, pour que l'ordinand soit régulièrement appelé par l'évêque, rien de plus n'est exigé de lui que l'intention droite unie à l'idonéité : celle-ci consiste en de telles qualités de nature et de grâce ; elle s'affirme par une probité de vie et une mesure de science telles, qu'on en puisse concevoir l'espérance fondée que le sujet sera capable de remplir convenablement les*

même *Revue*, pages 321-322, le P. Sempé avait écrit qu'en mettant ces trois points sur le compte du clergé français, et de M. Branchereau tout particulièrement, ne fût-ce qu'en germe, on avait blessé la justice.

*fonctions du sacerdoce et d'en garder saintement les obligations* (1).

En fait, on doit reconnaître que M. Branchereau n'a pas soutenu que l'ordinand eût droit à l'ordination, avant l'appel de l'Évêque ; bien plus, il insiste, autant que qui que ce soit (2), sur le droit de l'Évêque et la nécessité de son appel. Dans la théorie de l'*attrait*, il ne donne pas au mot, il s'en faut de beaucoup, la signification que le vulgaire lui attribue ; on peut dire que l'*attrait*, qu'il préconise avec M. Tronson et d'autres, n'est pas si éloigné de l'*intention droite surnaturelle*, et même qu'il la comprend (3). Quant aux *aptitudes*, elles se confondent, je pense, avec l'*idonéité* (4).

(1) J'ai pris la traduction même de M. Lahitton.

(2) Cf. pages 260 et 266.

(3) Il donne à ce mot le sens théologique qu'il a dans saint Augustin : une inclination ferme, permanente, vers ce qui est l'essentiel du sacerdoce. Cette inclination ne peut exister sans une action de la grâce.

(4) Le R. P. Dudon, dans les *Études*, a pu dire à M. L... qu'il doit partager la gloire des éloges qu'il a reçus, à propos des trois points de la décision cardinalice, ... *avec ses adversaires*.

J'ajoute cette remarque, de M. le chanoine Gaudeau, pour mieux éclairer les positions. M. Branchereau s'est



D'ailleurs, M. Branchereau n'a pas voulu défendre son livre. Cette attitude d'un homme qui, tout près de son éternité, n'a pas daigné se mêler aux luttes où on prétendait l'engager, ne signifie aucunement qu'il n'ait pas vivement ressenti ce qu'on a nommé « la violence et même l'injustice » de l'attaque, ni qu'il ait été indifférent aux réponses qui sont venues de divers côtés. Je n'insiste pas davantage. Et, pour conclure, je souhaite que ces travaux sur la vocation produisent un « recrutement sacerdotal » meilleur encore que par le passé.

Le livre de M. Branchereau *sur la vocation sacerdotale* n'eut pas un gros succès de librairie, peut-être à causé du sujet lui-même.

placé, dans son travail pratique, principalement et presque uniquement, au point de vue de l'ordinand et de son directeur (*for interne*). La décision cardinalice, elle, regarde le *for externe*, du point de vue canonique, précisant les rapports de l'ordinand et de l'Evêque. Rien d'étonnant que ce qui est en relief d'un côté, le soit moins de l'autre côté. — Ceux qui ont entendu M. Branchereau expliquer aux séminaristes les marques de vocation, se rappellent avec quelle persistance il répétait que le jugement du Directeur est un jugement d'ensemble : que les différentes marques se combinent, se comparent, et finalement donnent au Directeur la certitude morale convenable...

qui, malgré son importance, n'a jamais pénétré profondément dans le grand public.

Les autres publications de M. Branchereau furent des œuvres moins personnelles.

En 1902, il donnait le *Journal intime de M<sup>sr</sup> Dupanloup*. Il avait été son légataire universel, et par conséquent il avait hérité de tous ses papiers. Quand il publia des extraits de son *Journal intime*, ce fut pour beaucoup une révélation. Cet évêque libéral et autoritaire, trop de chrétiens, et même des prêtres, avaient une tendance inconsciente à le regarder comme un homme de peu de piété. Mais, au contraire, cette nature vigoureuse et dominatrice avait la foi candide d'un enfant. L'évêque, au milieu de préoccupations incessantes et de travaux très absorbants, observait avec une fidélité touchante son règlement de séminariste. Vous jugez si le Supérieur, qui ne vivait que pour recommander aux clercs et aux prêtres cette vie intérieure que l'Évêque d'Orléans avait si continûment recherchée, était fier de révéler à ses lecteurs, et surtout à ceux qui l'avaient méconnu, ce modèle de vie

sacerdotale et sulpicienne. Le *Journal* présentait à la fois l'édification de l'exemple et la force d'un plaidoyer.

M. Branchereau a publié, aussi, une édition retouchée et corrigée du *Traité des Saints Ordres*, de M. Olier; de la *méthode d'oraison*, dans le manuel de piété à l'usage des Séminaires; et des *Examens particuliers*, de M. Tronson. A propos des *Examens particuliers*, dont le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, disait qu'ils lui tenaient lieu de tous les autres ouvrages spirituels, parce que toute leur substance lui semblait y être contenue, l'éditeur de 1887, qui est M. Branchereau, fait cette remarque : « On a conservé... généralement le texte même de M. Tronson; mais on a cru utile de faire quelques changements dans un certain nombre d'expressions et de citations pour se conformer aux usages et aux besoins du temps présent ». Je suis tenté d'en vouloir au trop scrupuleux éditeur. Est-ce simplement regret de linguiste ou d'archéologue? Je ne le crois pas. Avec ces changements, quelque chose du parfum antique s'est évaporé. Mais il se peut que M. Bran-

chereau ait eu raison, du point de vue de l'utilité spirituelle.

Dans ses dernières années, M. Branchereau eut la joie, très douce et très vive à son cœur de patriote et de prêtre, de collaborer à l'office de Jeanne d'Arc, quand elle fut déclarée Bienheureuse. La Messe avait été préparée par lui et fut acceptée par Rome ; pour le reste de l'office, il ne travailla pas seul. Nul, mieux que lui, non pas seulement comme latiniste, mais comme historien, ne paraissait apte à une telle besogne. Il avait siégé, comme juge, dans le procès de l'Ordinaire en vue de la béatification, et, de toute son âme, pour cette cause qui offre un intérêt unique dans l'histoire de France, il s'était épris d'un enthousiasme juvénile. Il a écrit, dans ses Mémoires, et il aimait à dire, dans l'intimité, quelle impression profonde lui avait faite la déposition de M. Wallon sur la sainteté de Jeanne d'Arc, quand l'historien fut appelé en qualité de témoin devant la Commission orléanaise. Cependant, pour exprimer toute ma pensée, j'estime qu'il eût fallu à cette œuvre, non pas seulement un philosophe, un historien, et un

latiniste, mais un *poète*. Lisez, dans le Bréviaire romain, l'office de sainte Agnès ou celui de sainte Cécile ; ils sont charmants : les deux jeunes filles parlent et agissent avec une grâce et une vérité saisissantes. Au lieu de textes de l'Écriture assez péniblement adaptés, on pouvait, mieux encore que pour sainte Cécile ou sainte Agnès, faire un choix délicieux dans le trésor des paroles et des actes authentiques de Jeanne. Serait-ce donc un office à refaire ? Pour ma part, j'ose exprimer ce désir, sans craindre d'encourir le reproche de témérité.

M. Branchereau eut une autre joie. Comme la *Messe*, en particulier, était son œuvre, on eut pour lui la très aimable attention de lui faire chanter la première messe célébrée à Issy en l'honneur de la Bienheureuse...

J'aurai presque fait l'inventaire de tous ses écrits imprimés, quand j'aurai nommé deux revues, où il inséra quelques articles, vers la fin de sa vie : le *Faisceau*, où il donna deux ou trois fois des conseils très prudents aux séminaristes soldats ; et le *Recrutement sacerdotal*, où, sur la demande du R. P. Delbrel et de M. le chanoine G. Ardant, il

traça, une fois de plus, l'idéal du prêtre qu'il avait eu continuellement devant les yeux, et qu'il avait tant de fois essayé de reproduire dans ses livres et dans ses sermons.

Dirai-je, encore, pour être le moins incomplet possible, que cette intelligence toute positive, bien qu'elle fût celle d'un métaphysicien, eut recours, une fois au moins, à la langue des vers? Il est vrai que c'était pour chanter le sujet unique : le sacerdoce, et les ordres, mineurs ou majeurs, qui conduisent au sacerdoce. La *Cantate pour le jour de l'ordination*, paraphrase du Pontifical romain, avec musique de M. Alexandre Lemoine, fut exécutée bien souvent dans les Séminaires. Je ferme les yeux, j'écoute, je fredonne :

**Jour béni, sublime spectacle,  
    Nous venons te chanter encor :  
    Nous avons revu le Cénacle,  
    La Croix, la Cène et le Thabor !**

Puis, c'est le chant du tonsuré, le récitatif du portier, l'air du lecteur et de l'acolythe... Jadis, nous les chantions, ou nous les écoutions, avec un vrai bonheur, dans la fraîcheur

des impressions ressenties. Aujourd'hui, je ne trouve plus, ni à la musique ni aux vers, la même grâce, sans doute parce que j'ai vieilli : en chemin, j'ai entendu tant d'autres vers et tant d'autres airs. Mais cette poésie, si elle n'a pas grand éclat, a toujours la même saveur doctrinale et elle rend le son, profond et doux, de la piété du prêtre qui la composa.

Je n'ai garde, enfin, d'oublier une autre de ses œuvres : non pas très étendue, mais, au contraire, toute petite ; une lettre des dernières années de sa vie, quand, uniquement occupé de son salut, il travaillait à s'approcher de plus en plus de la perfection sacerdotale qu'il avait uniquement poursuivie. Voici à quelle occasion elle fut écrite.

M. le chanoine Stanislas Legueu, aumônier de la communauté de Saint-Charles d'Angers, venait d'éditer la *Vie de Sœur Gertrude-Marie*, religieuse de la communauté, sous le titre : *Une mystique de nos jours*. Le titre était bien choisi : car le livre révélait au monde la vie intime d'une petite fille du peuple, fleur de notre Craonnais angevin, que Dieu, dans sa bonté souveraine, avait élevée

très haut et comblée de ses grâces de choix ; Gertrude-Marie, vraie sœur de sainte Gertrude d'Eisleben et de la B. Marguerite-Marie. Le pieux éditeur, qui avait été le directeur de cette âme privilégiée, n'avait point proposé son œuvre au public sans de grandes inquiétudes : des amis, quelques-uns très haut placés, l'avaient dissuadé, soit à cause des temps, soit à cause des faits, de la donner en pâture à nos contemporains. Il avait passé outre, mais il cherchait, auprès d'autres amis, lumière et réconfort. C'est ainsi qu'il envoya le livre à son ancien directeur spirituel, M. Laroche, retiré à Issy.

M. Laroche, déjà vieilli et qui avait peur des gros volumes, le fit passer à son ami M. Branchereau. Celui-ci, tout d'abord, hésitait : que contenait ce volume compact, sinon peut-être des hallucinations de malade et des rêves de « bonne sœur » ? Cependant, pressé par son confrère, il se mit à lire ; et, à mesure que les pages se déroulaient devant ses yeux, son âme s'éprenait de plus en plus des splendides visions qui s'offraient à elle. Et, sous le coup de son émotion, il écrivit cette lettre, qui causa une si grande joie au destinataire. Si je la transcris en entier, c'est moins pour rappre-



ler ces faits que pour saisir l'occasion de montrer au lecteur tout un côté de l'âme de M. Branchereau, que ni ses livres ni sa vie elle-même ne m'avaient révélé. Lui, si éminemment raisonnable, comme je l'ai fait remarquer, ne semblait nullement disposé, par son tempérament, à goûter les effusions mystiques. Ses *Méditations* elles-mêmes n'annonçaient point la pieuse tendresse qui éclate dans ces lignes :

« Issy-les-Moulineaux, 31 juillet 1910.

« Cher Monsieur l'Aumônier,

« Notre ami commun, le vénérable M. Laroche, a eu, dans son affection pour moi, la délicate attention de me céder la primeur du beau volume dont vous lui avez fait hommage. Je viens d'en achever la lecture, qui a été d'un intérêt toujours croissant; et je m'empresse de vous adresser, pour cette publication, mes félicitations les plus sympathiques.

« La vie mystique de la Sœur Gertrude-Marie est une perle qui mérite de prendre place, en bon rang, dans la riche collection

des ouvrages de spiritualité que nous possédons ; et vous avez été heureusement inspiré en vous déterminant à mettre en lumière ce trésor. Rien de pieux et de touchant comme les épanchements et les communications intimes de Notre-Seigneur avec cette âme d'élite. Le pieux auteur de l'Imitation en traçait d'avance le tableau, lorsque, révélant le suave mystère des rapports de Jésus avec l'homme intérieur, il disait : *Frequens illi visitatio cum homine interno, dulcis sermocinatio, grata consolatio, multa pax, familiaritas stupenda nimis* (1). Ce beau texte, tandis que je vous lisais, se présentait à ma mémoire : ne résume-t-il pas, en quelques mots, toute la vie mystique de votre dirigée ? Cette vie ne sera peut-être pas goûtée de tous ; plusieurs ne la comprendront pas ; mais les âmes initiées aux secrets de l'amour de Notre-Seigneur y trouveront, pour leur vie intérieure, un précieux aliment. Je suis heureux de vous dire que, en ce qui me concerne, la lecture de votre livre non seulement m'a vivement intéressé, mais m'a fait du bien. Plusieurs fois,

(1) De Imit. Christi, lib. II, c. I, n. 1.

en vous lisant, j'ai été touché jusqu'aux larmes par le récit des effusions si pieuses et si naïves de Sœur Gertrude-Marie. Bien des fois aussi, interrompant ma lecture, je me suis humilié devant Dieu, dans un sentiment de profonde confusion, en considérant qu'honoré du sacerdoce depuis tant d'années, appelé par ma vocation à conduire les clercs à la perfection de la vie chrétienne, comblé de tant de grâces, je suis si loin encore du degré de sainteté auquel était parvenue cette jeune religieuse.

« Je fais des vœux, cher Monsieur l'Aumônier, pour que le portrait si vivant d'*Une mystique de nos jours*, contemplé par beaucoup d'âmes dans la lumière de Dieu, produise en elles un renouvellement de zèle pour leur sanctification. Il y a, sans doute, dans ce portrait, des merveilles de grâce qui doivent exciter notre admiration, mais auxquelles nous ne pouvons pas prétendre. Il n'en est pas ainsi des vertus qui ont mérité à Sœur Gertrude les faveurs surnaturelles dont elle a été gratifiée. Ces vertus sont à la portée de tous. Comme elle, nous pouvons, avec la grâce de Dieu, pratiquer l'humilité, la douceur, la

patience, aimer Notre-Seigneur et vivre en union avec Lui. C'est en cela que la vie de la sainte religieuse est pour tous imitable.

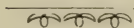
« Merci de nouveau, Monsieur l'Aumônier, du bien que m'a fait la lecture de votre intéressant et édifiant volume. Je vais maintenant le remettre à mon confrère qui le lira à son tour, et qui, j'en suis sûr, en tirera le même profit que moi. Il me charge de vous offrir, avec ses remerciements, le nouveau témoignage de sa vive affection, à laquelle je m'associe en y joignant l'assurance de mon bien religieux respect.

« L. BRANCHEREAU, P. S. S. »

En vérité, cette lettre me semble, pour les raisons que j'ai indiquées, le pur couronnement de ses œuvres.

En vous présentant l'auteur, je n'ai presque rien dit de l'écrivain. A quoi bon en parler longuement ? M. Branchereau n'a jamais ambitionné cette gloire. Ce qu'il avait à dire, il l'a exprimé clairement, avec exactitude et précision, avec une correction tout académique,

soucieux de rendre sa pensée comme il la concevait ; selon le précepte de Fénelon, il ne s'est servi des mots qu'à cette fin. Rarement, avec la vérité, il a rencontré la grâce. Tout fut mesuré, et modéré, en lui : tenue, conversation, démarche, style. Je me le figure dans le grave cortège des prêtres du xvii<sup>e</sup> siècle, dans la compagnie des Condren, des Olier, des Bourdoise, des Bérulle ; il n'y eût pas été déplacé. Il est bien dans la lignée sulpicienne. Mais M. Tronson, dont il a élagué les phrases, a encore plus de finesse que lui et une bonhomie plus malicieuse et toute souriante.





## CONCLUSION





**C**ET homme, ce prêtre, ce supérieur, qui garda, jusqu'aux limites extrêmes de la vieillesse, son intelligence très lucide, son corps droit, sa main « si étonnamment ferme et sûre » (1), fut, dans le beau sens de ces termes, un homme, un prêtre, un supérieur.

Un *homme* énergique, dont toute la vie fut une œuvre courageuse, inflexible dans la ligne qu'il s'était tracée.

Un *prêtre* éminent, d'une piété très éclairée, d'une foi simple et vive, très respectueux de l'autorité. Qu'on me permette de citer ce trait, le dernier. Il avait quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il fut présenté à Pie X par le cardinal Richard et le cardinal Mathieu. Sa véné-

(1) Lettre de M<sup>sr</sup> Baunard à M. Branchereau, 11 août 1911.

ration pour le Souverain Pontife était telle qu'il fallut lui répéter, après l'audience, les paroles gracieuses que le Saint-Père lui avait dites : il assurait à son compagnon d'audience que, dans son trouble, il n'avait rien entendu ; Dieu sait, pourtant, de combien de cardinaux, d'archevêques et d'évêques il avait été l'ami, ou même le confident !

Un *supérieur*, c'est-à-dire le premier d'une communauté de prêtres qui a pour mission de former des prêtres.

Telle fut l'unité de sa vie : elle est belle, elle est forte. Les anciens disaient : « *Timeo virum unius libri* — Je redoute l'homme d'un seul livre », probablement parce qu'il court le risque d'avoir l'esprit étroit. Mais, sans doute, il n'en faut pas dire autant de l'homme d'une seule œuvre. En faisant cette œuvre, avec toute son intelligence et tout son amour, il apprend de plus en plus à la bien faire. Son expérience s'accroît ; et, après avoir recueilli beaucoup, il peut semer sur sa route des trésors. C'est ce qu'a fait, à pleines mains, M. Branchereau.

M<sup>gr</sup>. Baunard le lui dit, avec une grâce charmante. En 1911, il avait envoyé à M. Bran-

chereau son livre *Le Vieillard* : hommage d'un vaillant et d'un grand laborieux à un autre prêtre, laborieux aussi et vaillant. Ni l'un ni l'autre, quoique très âgés tous les deux, n'avaient déposé les armes du combat. Ce livre reçut le plus bienveillant accueil et les vifs éloges du solitaire d'Issy. A la lettre de M. Branchereau, M<sup>sr</sup> Baunard répondit : « Que mon livre vous ait fait quelque bien, et que vous daigniez l'admettre au rang d'un livre de prie-dieu pour votre lecture spirituelle, dépasse mon espérance et comble ma joie. Non, cher et vénéré Supérieur, vous n'avez rien à apprendre de moi. Mais que j'ai donc à apprendre de vous ! Et combien notre reconnaissance est engagée envers vous pour ces années d'Orléans, et pour ces leçons et ces lumières qui jaillissaient sur notre clergé et toutes les générations de vos fils, encore plus de votre vie et de votre exemple que de votre distinguée parole et de vos écrits... »

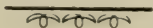
Le vénéré Recteur honoraire des Facultés catholiques de Lille ne pouvait, en réalité, mieux dire ni plus justement. Par sa vie, plus encore que par ses écrits, M. Branchereau fut un formateur et un conducteur d'âmes. On l'a comparé à Clément d'Alexandrie. Mais

tous les deux ont eu un modèle plus beau, et de taille plus qu'humaine : Notre-Seigneur Jésus-Christ, que Clément appelait le *Pédagogue*, et qui fut « Pédagogue » parfait parce qu'il fut d'abord un Père. Comme Lui, toute proportion gardée, M. Branchereau fut un Pédagogue et un Père (1). Sans doute, il ne pouvait pas égaler le Maître, celui que Clément appelait l'habile enchanteur des âmes : *peritus incantator animarum*. Pour enchanter complètement les âmes, il a manqué à M. Branchereau le charme proprement dit, et un peu l'onction (2). S'il ne fut pas un Orphée chrétien, il fut un éminent instructeur : il en eut toutes les qualités, dont la première est d'avoir « vécu » son

(1) Cf. saint Paul : *nam si decem millia paedagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres* (I Cor. c. IV, v 15).

(2) Encore une fois, que l'on veuille bien ne pas se méprendre sur ma pensée. Je n'oublie, en écrivant cette ligne, ni la grande influence qu'il exerça sur les âmes, ni le respect religieux qu'il inspirait, ni l'estime qu'on lui accorda, ni la confiance que méritaient et obtinrent son enseignement et sa distinction, ni l'efficacité réelle de l'éducation qu'il imprima, ni enfin le souvenir vivace que lui gardent, comme à un formateur excellent, Orléans et Nantes.

enseignement devant les hommes, pour le leur faire mieux comprendre et agréer. Homme de Dieu, digne fils de M. Olier et de M. Tronson, frère de ces prêtres vénérables qui ont fait l'Anjou catholique, et, toujours tendant à la perfection, armé pour toutes les œuvres du bien, voilà ce qu'il a voulu être et à quoi il a conduit les autres : *ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus*. Pour avoir approché de cet idéal, il mérite de ne pas être oublié.





APPENDICE





**L**E groupe ici, pour la commodité des lecteurs, tout d'abord les sept propositions qui furent condamnées, en 1861, par un décret du Saint-Office, et les quinze propositions où M. Branchereau avait résumé le fond de sa philosophie.

**1°**

I. *Immediata Dei cognitio, habitualis saltem, intellectui humano essentialis est, ita ut sine illa nihil cognoscere possit : siquidem est ipsum lumen intellectuale.*

II. *Esse illud, quod in omnibus et sine quo nihil intelligimus, est esse divinum.*

III. *Universalialia, a parte Dei considerata, a Deo non realiter distinguuntur.*

IV. *Congenita Dei tanquam entis simpliciter notitia*

omnem aliam cognitionem eminenter involvit, ita ut per eam omne ens, sub quocumque respectu cognoscibile est, implicite cognitum habeamus.

V. Omnes aliae ideae non sunt nisi modificationes ideae qua Deus tanquam ens simpliciter intelligitur.

VI. Res creatae sunt in Deo tanquam pars in toto, non quidem in toto formali, sed in toto infinito, simplicissimo, quod suas quasi partes absque ulla sui divisione et diminutione extra se ponit.

VII. Creatio sic explicari potest : Deus ipso actu speciali, quo se intelligit et vult distinctum a determinata creatura, v. g. homine, creaturam producit.

## 2<sup>o</sup>

I. In cogitatione duo sunt essentialiter distincta : subjectum cogitans, et objectum cogitatum.

II. Objectum cogitationis iterum duplex distinguitur : ens simpliciter, et entia secundum quid.

III. Per ens simpliciter intelligimus ens reale et infinite perfectum, proinde essentialiter distinctum ab ente in genere, quod nihil aliud est quam abstractio mentis. Uno verbo, ens simpliciter est Deus.

IV. Ens simpliciter est necessario existens ; entia autem secundum quid concipi possunt sive in statu existentiae, sive in statu merae possibilitatis.

V. In statu merae possibilitatis spectata, entia secundum quid sunt aliquid aeternum et necessarium; in statu vero existentiae, sunt aliquid temporaneum et contingens.

VI. Realitas aeterna et necessaria entium quatenus possibilem, cum in se non existat, in ente necessario, id est in Deo, contineri debet. Haec realitas vocatur essentia metaphysica.

VII. Essentiae igitur metaphysicae non possunt aliud esse quam ideae divinae, seu archetypa, ad quorum normam Deus omnia producit.

VIII. Essentiae metaphysicae, quae in numero indefinito individuorum actuari possunt, constituunt realitatem objectivam idearum universalium.

IX. Actuatio essentiarum fit per creationem, qua Deus a possibilitate ad existentiam ens aliquid transire facit: non quidem ens suum communicando, sed e nihilo extrahendo ens actuale ad normam archetypi in seipso contenti.

X. Igitur res creatae in nullo sensu possunt dici Deus, aut aliquid divini in se habere.

XI. Realitates, quatenus intelligibiliter mentem afficiunt, ideas vocamus. Proinde ideae, relative ad intellectum nostrum, sunt aliquid objectivum. Operatio qua illas apprehendimus est perceptio idealis.

XII. A primo existentiae instante mens perceptione ideali fruitur, non quidem reflexe, sed directe.

XIII. Inter realitates intelligibiles quas idealiter apprehendimus, in primis reponitur Deus, cujus intellectio, licet ab intuitione Beatorum essentialiter distincta, non ad imaginem repræsentativam, sed ad Deum ipsum terminatur.

XIV. Essentias rerum metaphysicas quæ a nobis cognoscuntur, in intellectu divino apprehendimus; actualitas autem earum nobis innotescit per conceptum potestatis creatricis Deo competentis.

XV. Res creatas nec in se nec in Deo idealiter apprehendimus. Illarum autem cognitio sic producitur : 1° animam nostram cognoscimus per sensum intimum, seu per conscientiam; 2° res vero creatas, ab anima distinctas, per invincibile iudicium in veracitate divina fundatum quo aliquam essentiam affirmamus per creationem fuisse actuatam.

### 3°

A ces deux listes de *propositions*, je joins ici les *Thèses thomistes* approuvées par la Congrégation des Études, le 27 juillet 1914.

Sa Sainteté le Pape Pie X avait prescrit, par le *Motu proprio* « *Doctoris Angelici* », du 29 juin 1914, que toutes les écoles de philosophie eussent à suivre fidèlement les principes et les points les plus importants de la

doctrine de saint Thomas d'Aquin. Plusieurs maîtres, de différents Instituts, proposèrent à l'examen de la Sacrée Congrégation des Études quelques thèses qu'ils avaient accoutumé d'enseigner et de défendre comme conformes aux principaux enseignements du saint Docteur, surtout en métaphysique. La Congrégation, après avoir mûrement examiné les thèses susdites et les avoir soumises au Saint-Père, a répondu, par ordre de Sa Sainteté, qu'elles contiennent bien les *principes* et les *principaux enseignements* du saint Docteur. Les voici, au nombre de 24 (1). Elles sont tirées des *Acta Apostolicae Sedis*, du 3 août 1914 :

*I. Potentia et actus ita dividunt ens, ut quidquid est, vel sit actus purus, vel ex potentia et actu tamquam primis atque intrinsecis principiis necessario coalescat.*

(1) C'est moi qui ai *souligné* certains mots de la traduction que je donne ici (A. C.).

I. La *puissance* et l'*acte* divisent l'être de telle sorte que tout ce qui existe, ou bien est *acte pur*, ou bien se *compose nécessairement de puissance et d'acte* comme de principes premiers et intrinsèques.

II. *Actus, utpote perfectio, non limitatur nisi per potentiam quae est capacitas perfectionis. Proinde in quo ordine actus est purus, in eodem non nisi illimitatus et unicus existit ; ubi vero est finitus ac multiplex, in veram incidit cum potentia compositionem.*

III. *Quapropter in absoluta ipsius esse ratione unus subsistit Deus, unus est simplicissimus ; cetera cuncta, quae ipsum esse participant, naturam habent qua esse coarctatur, ac, tamquam distinctis realiter principiis, essentia et esse constant.*

IV. *Ens, quod denominatur ab esse, non univoce de Deo ac de creaturis dicitur, nec tamen prorsus aequivoce, sed analogice, analogia tum attributionis tum proportionalitatis.*

II. *L'acte, en tant que perfection, n'est limité que par la puissance, qui est une capacité de perfection. Par suite, dans l'ordre où il est pur, l'acte n'existe qu'illimité et unique ; mais, là où il est fini et multiple, il entre dans une vraie composition avec la puissance.*

III. *Il suit que, dans la raison absolue de l'être, il n'y a qu'un seul Dieu subsistant, unique, très simple. Toutes les autres choses qui participent à l'être ont une nature par laquelle l'être est limité : elles se composent d'essence et d'existence comme de principes réellement distincts.*

IV. *L'être (Ens), qui tire son nom de la notion même d'être (ab esse), ne peut se dire univoquement de Dieu et*

V. *Est praeterea in omni creatura realis compositio subiecti subsistentis cum formis secundario additis, sive accidentibus : ea vero, nisi esse realiter in essentia distincta reciperetur, intelligi non posset.*

VI. *Praeter absoluta accidentia est etiam relativum, sive ad aliquid. Quamvis enim ad aliquid non significet, secundum propriam rationem, aliquid alicui inhaerens, saepe tamen causam in rebus habet, et ideo realem entitatem distinctam a subiecto.*

VII. *Creatura spiritualis est in sua essentia omnino*

des créatures, ni non plus *équivoquement*, mais *analogiquement*, d'une analogie soit d'attribution, soit de proportionnalité.

V. Il y a, en outre, dans toute créature, une composition réelle du *sujet subsistant* et de formes ajoutées secondairement ou *accidents* ; mais cette composition ne pourrait se comprendre si l'existence n'était réellement reçue dans une essence distincte.

VI. Outre les *accidents absolus*, il en est aussi de *relation* ou *ad aliquid*. Car quoique l'accident *ad aliquid* ne signifie pas, selon sa raison propre, quelque chose d'inhérent à un autre, il a, cependant, souvent sa cause dans les choses et a pour ce motif une entité réelle, distincte du sujet.

VII. La *créature spirituelle* est tout à fait simple dans son essence, mais il reste en elle une double compositi-

*simplex. Sed remanet in ea compositio duplex : essentiae cum esse, et substantiae cum accidentibus.*

VIII. *Creatura vero corporalis est quoad ipsam essentiam composita potentia et actu; quae potentia et actus, ordinis essentiae, materiae et formae nominibus designantur.*

IX. *Earum partium neutra per se esse habet, nec per se producit vel corrumpitur, nec ponitur in praedicamento nisi reductive ut principium substantiale.*

X. *Etsi corpoream naturam extensio in partes integrales consequitur, non tamen idem est corpori esse substantiam et esse quantum. Substantia quippe*

tion : d'essence et d'existence, de substance et d'accidents.

VIII. La *créature corporelle* est, quant à son essence elle-même, composée de puissance et d'acte : cette puissance et cet acte, de l'ordre de l'essence, sont désignés sous les noms de *matière* et de *forme*.

IX. De ces parties, ni l'une ni l'autre n'a l'être par elle-même ; elle ne se produit ni ne se corrompt par elle-même ; elle n'entre pas dans le prédicament, si ce n'est par réduction comme *principe substantiel*.

X. Bien que l'extension en parties intégrales soit une conséquence de la nature corporelle, ce n'est pas cependant la même chose pour le corps que d'être *substance*



*ratione sui indivisibilis est, non quidem ad modum puncti, sed ad modum eius quod est extra ordinem dimensionis. Quantitas vero, quae extensionem substantiae tribuit, a substantia realiter differt, et est veri nominis accidens.*

*XI. Quantitate signata materia principium est individuationis, id est, numericae distinctionis, quae in puris spiritibus esse non potest, unius individui ab alio in eadem natura specifica.*

*XII. Eadem efficitur quantitate ut corpus circumscriptive sit in loco, et in uno tantum loco, de quacumque potentia per hunc modum esse possit.*

et d'être *quantitatif*. La substance, de sa notion, est indivisible, non pas à la manière du point, mais à la manière de ce qui est en dehors de l'ordre de la dimension. Mais la quantité qui donne son extension à la substance diffère réellement de la substance et est vraiment un accident.

XI. Déterminée par la quantité (*quantitate signata*), la matière est *principe d'individuation*, c'est-à-dire de la distinction numérique; celle-ci, qui ne peut exister dans les purs esprits, distingue un individu d'un autre dans la même nature spécifique.

XII. C'est, de même, par la quantité qu'il se fait qu'un corps se trouve circonscrit dans un lieu (*circumscriptive*), et qu'il ne peut être que dans un seul lieu, de cette manière, de quelque puissance qu'il s'agisse.

XIII. *Corpora dividuntur bifariam : quaedam enim sunt viventia, quaedam expertia vitae. In viventibus, ul in eodem subiecto pars movens et pars mota per se habeantur, forma substantialis, animae nomine designata, requirit organicam dispositionem, seu partes heterogeneas.*

XIV. *Vegetalis et sensilis ordinis animae nequam per se subsistunt, nec per se producuntur, sed sunt tantummodo ut principium quo vivens est et vivit, et cum a materia se totis dependeant, corrupto composito, eo ipso per accidens corrumpuntur.*

XV. *Contra, per se subsistit anima humana, quae, cum subiecto sufficienter disposito potest infundi, a*

XIII. Les corps se divisent en deux séries : les *vivants* et les *non-vivants*. Dans les corps vivants, pour qu'il y ait en un même sujet une partie qui meut et une partie qui est mue, la *forme substantielle*, désignée sous le nom d'âme, requiert une *disposition organique*, c'est-à-dire des parties hétérogènes.

XIV. Les âmes de l'ordre *végétal* et *sensible* ne subsistent aucunement ni ne sont produites par elles-mêmes ; mais elles sont seulement comme le principe par lequel le vivant existe et vit ; et, comme elles dépendent totalement de la matière, par le fait de la corruption du composé, elles se corrompent par accident.

XV. Au contraire, l'âme humaine subsiste par elle-même ; quand le sujet est suffisamment disposé pour la rece-

*Deo creatur, et sua natura incorruptibilis est atque immortalis.*

XVI. *Eadem anima rationalis ita unitur corpori, ut sit eiusdem forma substantialis unica, et per ipsam habet homo ut sit homo et animal et vivens et corpus et substantia et ens. Tribuit igitur anima homini omnem gradum perfectionis essentialem; insuper communicat corpori actum essendi, quo ipsa est.*

XVII. *Duplicis ordinis facultates, organicae et inorganicae, ex anima humana per naturalem resultantiam emanant: priores, ad quas sensus pertinet, in composito subiectantur, posteriores in anima sola. Est igitur intellectus facultas ab organo intrinsece independens.*

voir, l'âme est créée par Dieu; de sa nature, elle est incorruptible et immortelle.

XVI. Cette âme raisonnable s'unit au corps de telle sorte qu'elle est son unique forme substantielle; par elle l'homme a tout à la fois d'être homme, animal, vivant, corps, substance et être. L'âme apporte donc à l'homme tout le degré essentiel de sa perfection; en outre, elle communique au corps l'acte d'être, par lequel elle est.

XVII. De l'âme humaine émanent, par un rejaillissement naturel, deux sortes de facultés: les organiques et les inorganiques; les premières, auxquelles appartient le sens, ont pour sujet le composé, les autres ont pour

XVIII. *Immaterialitatem necessario sequitur intellectualitas, et ita quidem ut, secundum gradus elongationis a materia, sint quoque gradus intellectualitatis. Adaequatum intellectionis obiectum est communiter ipsum ens; proprium vero intellectus humani, in praesenti statu unionis, quidditatibus abstractis a conditionibus materialibus continetur.*

XIX. *Cognitionem ergo accipimus a rebus sensibilibus. Cum autem sensibile non sit intelligibile in actu, praeter intellectum formaliter intelligentem, admittenda est in anima virtus activa, quae species intelligibiles a phantasmatis abstrahat.*

sujet l'âme seule. L'intelligence est donc une faculté intrinsèquement indépendante de l'organe.

XVIII. L'immatérialité a pour conséquence nécessaire l'intellectualité, de sorte que les degrés d'intellectualité sont en raison directe des degrés d'éloignement de la matière. L'objet adéquat de l'intellection est communément l'être lui-même; mais l'objet propre de l'intellect humain, dans le présent état d'union, est contenu dans les quiddités (essences) abstraites des conditions matérielles.

XIX. Notre connaissance a donc pour point de départ les choses sensibles. Mais, comme le sensible n'est pas intelligible en acte, outre l'intellect formellement intelligent, il faut admettre dans l'âme une vertu active qui a pour fonction d'abstraire des images sensibles les espèces intelligibles.

XX. *Per has species directe universalia cognoscimus; singularia sensu attingimus, tum etiam intellectu per conversionem ad phantasmata; ad cognitionem vero spiritualium per analogiam ascendimus.*

XXI. *Intellectum sequitur, non praecedit, voluntas, quae necessario appetit id quod sibi praesentatur tamquam bonum ex omni parte explens appetitum, sed inter plura bona, quae iudicio mutabili appetenda proponuntur, libere eligit. Sequitur proinde electio iudicium practicum ultimum; at quod sit ultimum, voluntas efficit.*

XXII. *Deum esse neque immediata intuitione perci-*

XX. Par ces espèces, nous connaissons directement les *universaux*. Quant aux choses singulières, nous les atteignons par *le sens*, et aussi par l'intellect, qui peut toujours se tourner vers les images sensibles. Pour la connaissance des choses spirituelles, nous y arrivons par *l'analogie*.

XXI. L'intelligence est suivie, et non précédée, par la *volonté* : celle-ci se porte nécessairement vers l'objet qui lui est présenté comme un bien rassasiant complètement *l'appétit*. Mais, entre plusieurs biens qui lui sont proposés comme désirables par un jugement faillible et changeant, la volonté choisit *librement*. L'élection suit, en conséquence, le dernier jugement pratique ; mais qu'il soit le dernier, c'est la volonté qui le fait.

XXII. Nous connaissons que Dieu existe, non par une

*pimus, neque a priori demonstramus, sed utique a posteriori, hoc est, per ea quae facta sunt, ducto argumento ab effectibus ob causam : videlicet, a rebus quae moventur et sui motus principium adaequatum esse non possunt, ad primum motorem immobilem ; a processu rerum mundanarum et causis inter se subordinatis, ad primam causam incausatam ; a corruptibilibus quae aequaliter se habent ad esse et non esse, ad ens absolute necessarium ; ab iis quae secundum minoratas perfectiones essendi, vivendi, intelligendi, plus et minus sunt, vivunt, intelligunt, ad eum qui est maxime intelligens, maxime vivens, maxime ens ; denique, ab ordine universi ad intellectum separatum qui res ordinavit, disposuit, et dirigit ad finem.*

intuition immédiate, ni par une démonstration *a priori*, mais bien *a posteriori*, c'est-à-dire que, par le moyen des créatures, nous tirons un argument d'*effets à cause*. — Des choses qui sont mues et qui ne peuvent être elles-mêmes le principe adéquat de leur mouvement, nous concluons à un *premier moteur immobile*. — Du processus des choses du monde et des causes subordonnées entre elles, à une *cause première non causée*. — Des créatures corruptibles, qui sont également indifférentes à être ou à ne pas être, à l'*Être absolument nécessaire*. — Des êtres qui, selon des perfections amoindries d'être, de vie, d'intelligence, ont plus ou moins l'être, la vie, l'intelligence, jusqu'à Celui qui est éminemment intelligent, éminemment vivant, *éminemment l'Être*. — Enfin, de l'*ordre de l'univers*, à une intelligence séparée qui a ordonné, disposé les choses, et les dirige vers leur fin.

XXIII *Divina Essentia, per hoc quod exercitae actualitati ipsius esse identificatur, seu per hoc quod est ipsum Esse subsistens, in sua veluti metaphysica ratione bene nobis constituta proponitur, et per hoc idem rationem nobis exhibet suae infinitatis in perfectione.*

XXIV. *Ipsa igitur puritate sui esse, a finitis omnibus rebus secernitur Deus. Inde infertur primo, mundum non nisi per creationem a Deo procedere potuisse; deinde virtutem creativam, qua per se primo attingitur ens in quantum ens, nec miraculose utli finitae naturae esse communicabilem; nullum denique creatum agens*

XXIII. L'Essence divine, par là même qu'elle est réellement identique à l'existence qui l'actue, ou mieux par le fait qu'elle est l'Être même subsistant, nous est proposée comme bien constituée dans sa raison métaphysique et, pour ce motif, rend raison de son infinité dans la perfection.

XXIV. Donc, par la pureté même de son être, Dieu se distingue de toutes les choses finies. Il s'ensuit, d'abord, que le monde n'a pu procéder de Dieu que par création; et en second lieu, que la puissance créatrice, qui atteint directement et par elle-même l'être en tant qu'être, n'est pas communicable, même miraculeusement, à une nature finie; enfin, que nul agent créé ne

*in esse cuiuscumque effectus influere, nisi motione  
accepta a prima Causa.*

*Datum Romae, die 27 iulii 1914.*

B. Card. LORENZELLI, *Praefectus.*

L. ✠ S.

ASCENSUS DANDINI, *a Secretis.*

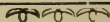
peut influencer sur l'être de quelque effet que ce soit,  
sinon par une motion reçue de la Cause première.

*Donné à Rome, le 27 juillet 1914.*

B. card. LORENZELLI, *préfet.*

L. ✠ S.

ASCENSUS DANDINI, *secrétaire.*

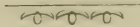




# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
NOTE.....	7
AVANT-PROPOS .....	9
I. LA VIE.....	15
II. L'HOMME.....	69
III. LE PRÊTRE.....	91
IV. LE SUPÉRIEUR .....	115
V. L'AUTEUR.....	155
CONCLUSION.....	199
APPENDICE. — <i>Les sept propositions de 1861. —   Les quinze propositions de 1862. — Les vingt-   quatre thèses thomistes de 1914.....</i>	209





---

Angers, imp. J. Siraudeau. — 15-1130

---







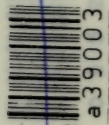


La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

--	--	--





39003 001099836b

B X 4 0 6 0 • 2 8 B 7 3 1 9 1 5

C R O S N I E R Y A L E X I S •

L O U I S B R A N C H E R E A U Y P R E

3 D 70P OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	04	02	13	02	8